

DÉCÈS DE L'ÉPIDÉMIOLOGISTE ZOUBIDA ZAÏDI

## Condoléances du Premier ministre à la famille de la défunte

P. 24

MALI-ACCORD D'ALGER

## M. Boukadoum propose l'élaboration d'une nouvelle feuille de route adaptée à la Transition

P. 24

APN

## Adoption de loi sur la prévention et à la lutte contre les crimes d'enlèvement

P. 4

VIOLATION PAR LE MAROC DE L'ACCORD DE CESSEZ-LE-FEU AU SAHARA OCCIDENTAL

# Le Parlement algérien : «une transgression "des engagements onusiens" de règlement de la cause sahraouie »

Le Parlement algérien a rendu public lundi un communiqué sur la situation prévalant au Sahara Occidental dans lequel il a qualifié la violation par le Maroc de l'accord de cessez-le-feu de "transgression des engagements de règlement de la cause sahraouie dans le cadre de l'ONU". Dans ce cadre, le parlement algérien a dit suivre "avec vive inquiétude les derniers développements survenus dans le Sahara Occidental, suite aux violations marocaines de l'Accord de cessez-le-feu (conclu en 1991) et de l'Accord militaire (n 1), signés par le Maroc et le Front Polisario sous l'égide de l'ONU". Affirmant que ces violations étaient une transgression "des engagements de règlement de la cause sahraouie dans le cadre de l'ONU, de ses décisions et résolutions y afférentes", le Parlement algérien a rappelé la nécessité de permettre à la Mission des Nations unies l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental (Minurso, résolution 690 du 29 avril 1991) d'exercer sa mission principale, à savoir l'organisation, dans les plus brefs délais, d'un référendum d'auto-détermination libre et transparent à même de permettre au peuple sahraoui de disposer de son avenir sur sa propre terre et de faire prévaloir son droit inaliénable à l'autodétermination.

P.p 3-14  
DKnews/APS



## EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

### Identification des filières de formation prioritaires

P. 3

OPEP+

### M. Attar prend part à la 24<sup>ème</sup> réunion du JMMC

P. 6

SECTEUR MINIER

### Mohamed Sakher Harami installé à la tête du groupe public MANAL

P. 6

## SANTÉ

### PELLICULES

### Comment faire pour venir à bout ?

P.p 12-13

## FOOTBALL

CAN-2021

### Les "Verts" ratent le coche mais iront au Cameroun

P. 21



COMMUNICATION - FORMATION

### Un partenariat "stratégique" entre l'ANEP et l'ISGP

P. 16

OFFRE ALGÉRIE TELECOM

### Un modem optique gratuit pour toute nouvelle souscription à Idoom fibre

P. 2

## ALGÉRIE TELECOM Un modem optique gratuit pour toute nouvelle souscription à Idoom fibre



Une nouvelle offre promotionnelle sera lancée à partir de mardi au profit des clients résidentiels qui pourront ainsi bénéficier d'un modem optique gratuitement pour toute nouvelle souscription d'une durée de trois mois ou plus au service "Idoom fibre", indique lundi un communiqué d'Algérie Telecom.

"Algérie Télécom lance sa nouvelle offre promotionnelle +Idoom fibre+ au profit des clients résidentiels.

Grâce à cette offre inédite, pour toute nouvelle souscription d'une durée de trois (03) mois ou plus au service +Idoom fibre+, le client bénéficie d'un modem optique gratuitement", note la même source, précisant que "cette nouvelle offre promotionnelle et avantageuse est valable pour une durée d'un mois à compter du 17 novembre 2020".

Pour plus d'informations, Algérie Télécom invite ses abonnés à visiter son site web : [www.algerietelecom.dz](http://www.algerietelecom.dz) ou à prendre contact avec ses web conseillers sur sa page Facebook : [www.facebook.com/algerietelecomgroupe](https://www.facebook.com/algerietelecomgroupe).

A travers cette nouvelle promotion, Algérie Télécom "confirme, encore une fois, son engagement à répondre au mieux aux attentes de ses clients".

## BOUIRA Un mort dans un accident de la route à Djebahia



Une personne a trouvé la mort dans un accident de la route survenu, mardi matin, à la sortie du tunnel autoroutier d'Ain Chriki à Djebahia (ouest de Bouira), selon les services de la protection civile.

"L'accident s'est produit suite à une collision entre un camion et un véhicule touristique à la sortie du tunnel autoroutier d'Ain Chriki", selon les détails fournis par le chargé de la communication de la protection civile, le sous-lieutenant, Youcef Abdat.

"La victime, un homme âgé de 50 ans, a rendu l'âme sur le coup et son corps a été transporté à l'établissement public hospitalier (EPH) de Lakhdarria", a précisé le Sous-lieutenant Abdat.

Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de cet accident.

## SAÏDA 5.000 ha de terres agricoles pour les jeunes

La direction des services agricoles de la wilaya de Saïda a affecté 5.000 hectares de terres agricoles réservées à l'investissement au profit des jeunes, a-t-on appris auprès de la DSA.

Ces terres, situées dans la commune de Maamora à l'Est de la wilaya, ont été affectées en septembre dernier dans le cadre de la mise en valeur par concession pour encourager les jeunes à investir dans le domaine agricole et donner une impulsion à ce secteur créateur d'emplois, a-t-on indiqué. Elles seront

## INCENDIE DE LA FORÊT DE BOUMERGUED (BORDJ BOU ARRERIDJ) Un suspect arrêté par la police



Les éléments de la police de la Sûreté de la wilaya de Bordj Bou Arreridj ont arrêté un individu suspecté d'avoir mis le feu à la forêt de Boumergued, à l'est de la ville, un dimanche, lundi, un communiqué des services de la Sûreté nationale.

Le suspect a été immédiatement arrêté après avoir été surpris sur place à l'endroit où le feu avait été déclenché, précise la même source, ajoutant que "les investigations se poursuivent sous la supervision des autorités judiciaires territorialement compétentes pour définir les tenants et aboutissants de cette affaire".

## MILA Production prévisionnelle de près de 146 000 quintaux d'olives (DSA)



Les services agricoles de la wilaya de Mila prévoient une production oléicole d'environ 146.000 quintaux, au titre de la saison agricole 2019-2020, a-t-on appris lundi, des responsables locaux du secteur.

Une surface de 12 118 ha est réservée à l'oléiculture à Mila dont 9.121ha productive devant réalisée 145.937 qx, a précisé, dans ce contexte, Salah Lahzaouala, un cadre à la DSA.

Il a souligné qu'une quantité estimée entre 125.000 et 161.000 qx de la production oléicole prévue sera destinée à l'extraction de l'huile et permettant la production d'environ 2,2 millions de litres de l'huile d'olive, alors que le reste constitue l'olive de table, dont la cueillette bat son plein.

Selon les données des services agricoles, jusqu'à la fin de la semaine passée, plus de 6.000 qx d'olives ont été récoltés sur une surface de 537 hectares.

La même source a relevé une "légère augmentation" dans la production oléicole comparativement à la saison précédente au cours de laquelle une production de 143.593 quintaux a été réalisée dont 121.804 qx ont été destinés à la trituration. L'augmentation de la surface réservée à l'oléicole a favorisé la hausse de la production, a estimé le même responsable qui a mis en avant les efforts déployés par l'Etat en la matière. Il a rappelé que la surface consacrée à cette filière est passée de 3.016hectares en 2000 à 12.118hectares en 2020.

## ASSOCIATION DES OULÉMAS DE SÉTIF Une caravane de solidarité en faveur du peuple sahraoui



Une caravane de solidarité est partie lundi de Sétif vers Alger pour embarquer des aides destinées au peuple sahraoui dans les camps de réfugiés à l'initiative du bureau local de l'association des oulémas musulmans algériens, a indiqué le président de ce bureau, Moussa Mili.

Cette caravane compte 1.500 trousseaux scolaires qui devront être acheminés courant cette semaine vers l'aéroport "commandant Ferradj" de Tindouf, a-t-il déclaré.

"Cette action s'inscrit dans le cadre des opérations de solidarité de l'Algérie avec le peuple sahraoui, exprime l'union et l'attachement entre les enfants des deux peuples et consolide les rapports des deux pays", a ajouté M.Mili.

La même source a également relevé que les actions de solidarité avec le peuple sahraoui se poursuivent avec la programmation "dans les prochains jours" par le bureau local de l'association des oulémas musulmans algériens, d'une autre aide incluant des couvertures et des appareils de chauffage.

Aussi, 7.500 trousseaux scolaires ont été distribués à des enfants de familles démunies dans l'ensemble des communes de la wilaya à l'occasion de la récente rentrée scolaire, a-t-on conclu.

## ELEVAGE OVIN 7 foyers de clavelée à Tissemsilt



Sept foyers de clavelée, une maladie dermatologique des moutons hautement contagieuse, ont été récemment enregistrés dans la wilaya de Tissemsilt, a rapporté lundi l'inspection vétérinaire.

Ces foyers de clavelée touchant une centaine de têtes ovines ont été détectés à Boumengouche et Dhaya dans la commune de Tissemsilt (quatre foyers), Ain Tahdrat et Ain Sidra à Khemisti (deux foyers) et Daoui Hosni à Layoune (un foyer), a-t-on indiqué.

Les têtes ovines affectées ont été examinées par des vétérinaires, qui ont confirmé leur atteinte et l'Inspection vétérinaire a pris des mesures préventives "urgentes", notamment la mise en quarantaine des têtes contaminées, le traitement par injection de vitamines et la vaccination de 2.000 têtes ovines au niveau des exploitations limitrophes, a-t-on fait savoir.

En cas d'enregistrement d'autres foyers de clavelée dans la wilaya, l'inspection fournira un quota supplémentaire de 20.000 doses contre la maladie aux vétérinaires, a-t-on assuré.

L'inspection vétérinaire a lancé des sorties de sensibilisation au profit d'éleveurs de la wilaya pour les inciter à contacter les services vétérinaires proches en cas de cas suspects de clavelée.

consacrées aux végétations pastorales, à l'arboriculture fruitière et à l'élevage ovin au niveau des espaces situés à "El Gatf", "Sidi Abdeslam", "Sidi Slimane Bouasmaha", "Foum Labter" et "El Oglia Touila", a-t-on ajouté.

La priorité a été accordée aux jeunes diplômés universitaires et ceux des établissements de formation professionnelle dans le domaine agricole, ce qui leur ouvre droit pour bénéficier de parcelles agricoles dépassant chacune les 20 hectares.

## PARLEMENT

## Les violations de l'accord de cessez-le-feu, une transgression "des engagements onusiens" de règlement de la cause sahraouie (Parlement algérien)

Le Parlement algérien a rendu public lundi un communiqué sur la situation prévalant au Sahara Occidental dans lequel il a qualifié la violation par le Maroc de l'accord de cessez-le-feu de "transgression des engagements de règlement de la cause sahraouie dans le cadre de l'ONU".

Dans ce cadre, le parlement algérien a dit suivre "avec vive inquiétude les derniers développements survenus dans le Sahara Occidental, suite aux violations marocaines de l'Accord de cessez-le-feu (conclu en 1991) et de l'Accord militaire (n 1), signés par le Maroc et le Front Polisario sous l'égide de l'ONU".

Affirmant que ces violations étaient une transgression "des engagements de règlement de la cause sahraouie dans le cadre de l'ONU, de ses décisions et résolutions y afférentes", le Parlement algérien a rappelé la nécessité de permettre à la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental (Minurso, résolution 690 du 29 avril 1991) d'exercer sa mission principale, à savoir l'organisation, dans les plus brefs délais, d'un référendum d'auto-détermination libre et transparent à même de permettre au peuple sahraoui de



disposer de son avenir sur sa propre terre et de faire prévaloir son droit inaliénable à l'autodétermination.

"Selon l'ensemble des réso-

lutions, des décisions et des rapports de l'ONU, notamment la résolution du Conseil de sécurité N 2548 du 30 octobre 2020 ainsi que le rapport du SG de l'ONU

sur la situation au Sahara Occidental du 23 septembre 2020, le conflit au Sahara Occidental repose sur le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination en

toute démocratie comme stipulé dans la charte de l'ONU et la résolution 1514 de l'AG de l'ONU du 14 décembre 1960", a encore rappelé le Parlement. "Toute tentative d'occulter la vérité sur l'avenir de cette question en suspens" constitue une flagrante violation des principes relatifs à cette cause, qui est d'abord une question de décolonisation, a ajouté la même source. A cet égard, le Parlement algérien met l'accent sur "l'importance pour les institutions arabes d'action commune de mettre de côté les différends arabo-arabes, d'autant que la question sahraouie est une cause inscrite à l'agenda onusien".

"Nous devons tous maintenir le consensus et le rapprochement entre les Parlements arabes afin de réaliser les aspirations de nos peuples notamment en cette conjoncture délicate", a conclu le communiqué.

## SÉCURITÉ - INFORMATION

### Abdelaziz Medjahed : "les forces intérieures doivent faire bloc pour protéger la sécurité nationale"

Le directeur général de l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), Abdelaziz Medjahed, a appelé lundi les forces intérieures et les élites algériennes à unir leurs efforts pour protéger la sécurité nationale. Invité du forum de la chaîne I de la Radio algérienne, M. Medjahed qui évoquait les moyens de préserver la sécurité nationale des menaces extérieures, notamment avec les défis sécuritaires aux frontières, M. Medjahed a souligné "la nécessité pour les élites d'unifier leurs visions afin de préserver la souveraineté nationale et dissuader nos ennemis". Partout dans le monde, lorsqu'il y a une menace extérieure, "toutes les forces intérieures, au pouvoir et dans l'opposition, font bloc car il y va de la sécurité nationale". C'est la raison pour laquelle dans tous les pays du monde "les affaires étrangères et la défense nationale relèvent des prérogatives du président de la République, car étant élu par le peuple", a affirmé le directeur général de l'INESG.

Face à de tels défis, l'arme médiatique revêt une importance capitale en tant que "moyen essentiel de défense permettant d'immuniser les citoyens", a estimé M. Medjahed, insistant sur l'impératif de "ne pas laisser le champ libre à l'invasion idéologique, qui est l'une des plus dangereuses formes d'occupation de notre ère".

Plus explicite, il dira que cette "immunisation passe par l'ancrage de la culture de la citoyenneté". Portant, il ne s'agit pas seulement de menaces sécuritaires, en ce sens que les nouveaux défis transcontinentaux "ont prouvé qu'ils sont tout autant graves, comme c'est le cas du coronavirus qui témoigne de l'échec des alliances, et qui a mis à genoux les plus grandes puissances, où sont enregistrés des milliers de victimes et de contaminés", a-t-il souligné.

Et afin de surmonter cette crise, avec un minimum possible de dégâts, il faudrait justement "conjuguer les efforts de tous les secteurs : santé, information, solidarité etc.", a mis en avant M. Medjahed qui rappelle la seule solution préconisée à présent par les experts, à savoir le respect des gestes barrières pour éviter toute propagation du virus.

Comparée à d'autres pays, l'Algérie enregistre "moins de dégâts, d'autant plus que 13 wilayas n'ont recensé aucun cas positif", d'où l'impératif de chercher à fortiori les véritables causes à l'origine de cette situation.

## INCENDIES DANS LES FORÊTS DE GOURAYA (TIPASA)

### Arrestation de 19 personnes (Procureur de la République)

Dix-neuf (19) personnes soupçonnées d'être impliquées dans le déclenchement dans la nuit du 6 au 7 novembre courant des incendies dans les forêts de Gouraya dans le but de "déstabiliser le pays" ont été arrêtées par les services de la police judiciaire de Tipasa, a annoncé lundi le procureur principal de la République auprès du tribunal de Cherchell.

Dans un point de presse animé au siège du tribunal de Cherchell pour informer l'opinion publique sur cette affaire, le Procureur de la République, Kamel Chenoufi, a indiqué que les services de la gendarmerie nationale et de la sûreté de wilaya de Tipasa ont mené, suite à l'ouverture d'une instruction judiciaire, des "enquêtes et de larges investigations pour déterminer les causes du déclenchement simultané des incendies à travers plusieurs régions de la wilaya, causant la mort de deux personnes, en plus de dégâts considérables occasionnés aux biens des citoyens, entre habitations, ressources animale, agricole et forestière".

Ces investigations ont permis l'arrestation d'une "bande de malfaiteurs soupçonnés d'être impliqués dans ces incendies suspects", a-t-il ajouté, précisant qu'il s'agit de "19 individus entendus par le juge d'instruction près du même tribunal qui a ordonné leur mise en détention provisoire et la délivrance d'un mandat d'arrêt international à l'encontre de quatre autres suspects se trouvant à l'étranger, en plus de deux autres sur le territoire national".

Cette bande de malfaiteurs qui a été neutralisée se répartit en quatre groupes. Le premier compte trois éléments ayant "déclenché des feux de façon organisée et préméditée dans le but de déstabiliser le pays, créer

l'anarchie et troubler la quiétude des citoyens, avec la complicité de parties adverses de l'intérieur et de l'extérieur du pays, en contrepartie de sommes en devises", est-il signalé.

Selon le procureur de la République Kamel Chenoufi, les recherches réalisées sur les téléphones portables des mis en cause "ont confirmé le transfert de fonds via Western Union Bank", outre "la découverte de messages (sms) et photos prises pendant le déclenchement des incendies". Ce premier groupe de suspects a été poursuivi pour les chefs d'accusation d'"actes de sabotage, atteinte à la sécurité de l'Etat et déclenchement de feux ayant conduit à la mort de deux personnes", en plus d'"atteinte à des biens publics et privés" et "renseignement et complot contre la sécurité de l'Etat".

Un mandat d'arrêt international a été, par ailleurs, délivré à l'encontre de quatre individus ayant traité avec le premier groupe à partir de l'étranger.

Le 2ème groupe compte huit éléments qui, sur incitation du premier groupe, ont "déclenché volontairement des incendies ayant conduit à la mort de deux personnes, outre la destruction de biens publics et privés", accusations retenues contre eux par le parquet de Cherchell.

Le procureur principal de la République, Kamel Chenoufi, a souligné, en outre, que la police judiciaire a pu confirmer, grâce aux enquêtes réalisées, "la complicité mutuelle de ces deux groupes". Quant au 3ème groupe mis en cause dans cette affaire, il est composé de cinq éléments impliqués dans le "déclenchement volontaire" de feux dans "leurs propres habitations", en vue de l'"obtention d'aides de la part de l'Etat", a relevé Me Kamel Chenoufi, signalant que le parquet les a inculpé pour "actes de sabotage et déclenchement volontaire d'incendies".

Le 4ème groupe arrêté, composé de trois individus, était occupé à inciter les citoyens à observer des rassemblements, en diffusant de fausses informations sur les réseaux sociaux, dans le but de "troubler l'ordre public

et la tranquillité des citoyens". Ils ont été inculpés pour "incitation à des regroupements et appel des citoyens à créer l'anarchie devant les administrations publiques". Les enquêtes ont été réalisées avec la contribution des brigades de la gendarmerie nationale de Gouraya et de Cherchell, le service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tipasa et la brigade mobile de la police judiciaire de Gouraya, au moment où les instructions judiciaires se poursuivent toujours, "dans le secret total, afin de préserver le secret de l'enquête", a indiqué Me. Kamel Chenoufi.

A noter que les services de la gendarmerie nationale avaient arrêté, dans le cadre de deux affaires distinctes, trois individus soupçonnés d'être impliqués dans le déclenchement de feux de forêts à Menaceur et Sidi Amar dans la nuit du 9 au 10 novembre courant, avant leur présentation devant le parquet de Cherchell, qui a placé l'un d'eux en détention provisoire et deux autres sous contrôle judiciaire.

Pour rappel, des incendies de forêts avaient été déclarés dans la nuit du 6 au 7 novembre courant à Tipasa, au même titre que 10 autres wilayas du pays, causant la mort à deux personnes brûlées vives à Gouraya, en plus de dégâts occasionnés à 45 habitations, dont les familles sont devenues sinistrées, outre la perte de 500 ha de pin d'Alep et d'autres dégâts considérables dans le secteur agricole.

Lors de sa visite dans la ville de Gouraya, où il avait présenté ses condoléances aux familles des deux victimes décédées, et pour s'enquérir de l'ampleur des dégâts occasionnés par ces feux, le premier ministre, Abdelaziz Djerad, avait affirmé que "l'hypothèse de l'acte criminel n'était pas à écarter". Il avait annoncé l'ouverture d'enquêtes approfondies, assurant que la "loi sera rigoureusement appliquée".

APN

## Adoption du projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre les crimes d'enlèvement

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, mardi à Alger, le projet de loi relatif à la protection et à la lutte contre les crimes d'enlèvement et ce lors d'une séance plénière présidée par M. Slimane Chenine, président de l'APN, en présence du ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar. Ce projet criminalisant toutes les formes d'enlèvement, s'inscrit dans le cadre de l'adaptation permanente de la législation nationale à l'évolution des formes des crimes d'enlèvement qui constituent une atteinte à la sécurité pu-

blique. Ce texte qui englobe 54 articles, prévoit des peines sévères allant jusqu'à la perpétuité ou la peine capitale selon la gravité du crime commis et ses répercussions, outre une amende allant jusqu'à 2 millions Da. Ledit projet définit également les circonstances aggravantes qui ont trait à la qualité de l'auteur du crime ou de la victime. Il définit également les excuses absolutoires et les circonstances atténuantes induisant une suppression ou une atténuation de la peine, s'il est mis délibérément fin à l'enlèvement, en vue de protéger la victime et encourager l'auteur de ce crime à revenir sur son acte.

Selon ce projet de loi, le parquet peut déclencher systématiquement l'action publique, même en l'absence de plainte. Les associations et organismes activant dans le domaine de la protection des droits de l'homme pourront, en vertu du même texte, porter plainte devant les juridictions et se constituer partie civile avec demande de réparation.

Par ailleurs, le même texte consacre un chapitre à la protection des victimes d'enlèvement, prévoyant leur prise en charge sanitaire et socio-psychologique et la facilitation de leur accès à la justice.

En ce qui concerne l'aspect préventif, le projet stipule que

l'Etat prévoit la mise en place par l'Etat d'une stratégie nationale de protection des victimes d'enlèvement et de stratégies locales tracées et mises en œuvre par les organismes publics avec la participation de la société civile.

La prévention passe également par l'adoption de mécanismes de veille, d'alerte et de détection précoce et la réalisation d'études sur leurs causes en vue de comprendre leurs motifs (...) avec la mise en place d'un système national informatisé sur les enlèvements criminels afin de faciliter le travail des organes en charge de la prévention.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

## Installation d'une commission mixte pour l'identification des filières de formations prioritaires

Le ministre de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables, Chems Eddine Chitour, et la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Hoyem Benfreha, ont convenu d'installer une commission mixte composée d'experts des deux secteurs ayant pour mission l'identification des filières de formations prioritaires dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, a indiqué lundi un communiqué. "Dans le cadre des consultations intersectorielles initiées par le ministre de la Transition énergétique et des énergies renouvelables avec les autres départements ministériels ayant pour objectif la définition et l'élaboration

d'une feuille de route sectorielle en matière de transition énergétique et d'énergies renouvelables, M. Chems Eddine Chitour a été reçu le dimanche 15 novembre par la ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels Hoyem Benfreha", a précisé le communiqué du ministère de la Transition énergétique. Au cours de cette rencontre, "les deux parties ont convenu de conjuguer leurs efforts de façon à mettre en place une offre de formation professionnelle adaptée et en mesure de répondre aux besoins du marché de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables", a ajouté la même source. Afin de permettre une concrétisation effective et

un suivi permanent de ce programme de partenariat entre les deux secteurs, les deux ministres ont décidé lors de cette réunion d'installer une commission mixte composée d'experts des deux secteurs et qui aura parmi ses missions : l'identification des filières de formations prioritaires dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables au niveau local et qui tiendraient compte des spécificités de chaque région. Cette commission se chargera également de la mise en place d'un programme de formation pour les spécialités en relation avec la transition énergétique et les énergies renouvelables, a-t-on conclu de même source.

RESSOURCES EN EAU

## La validation des connaissances et données sur les ressources en eau soulignée

La validation des connaissances et données sur les ressources en eau à travers la wilaya de Bechar a été soulignée lundi par les participants à une rencontre organisée par l'université Tahri Mohamed. Placée sous le thème "Validation des données sur les ressources en eau superficielles et souterraines de la wilaya de Bechar", la rencontre a été l'occasion pour les participants de souligner l'intérêt de "mettre à jour les connaissances et les données sur les ressources en eau superficielles et souterraines pour une meilleure utilisation de cette ressource, surtout dans les régions sahariennes, comme c'est le cas de Bechar.

L'objectif de la rencontre est d'améliorer les connaissances des différents partenaires, à savoir le secteur des ressources en eau, l'Algérienne des eaux et la direction des services agricoles, ainsi que d'autres secteurs, à l'instar de l'industrie et des usagers de l'eau, dans le but d'une meilleure gestion de cette ressource, ont relevé des intervenants lors des débats et à travers les trois ateliers mis en place dans le cadre de cette rencontre. La rencontre, à laquelle ont pris part les secteurs concernés et le mouvement associatif, vise aussi à mettre en évidence la nécessité de rééquilibrer le bilan des différentes nappes et la restauration des débits des sources, notamment les oueds et autres cours dans la région, a indiqué le chercheur en ressource en eau, Touhami Merzougui (Université de Bechar).

À travers cette rencontre, initiée en partenariat avec l'Agence publique du Bassin Hydrographique Sahara (ABHS), les chercheurs de l'université de Bechar veulent mettre aussi la lumière sur la nécessité de sécuriser l'alimentation en eau potable (AEP) dans la région, de protéger et préserver les systèmes écologiques, à savoir les Daya (lacs) et les zones humides contre

toutes les formes de pollution, mais aussi d'assurer la durabilité des secteurs du tourisme, de l'industrie, de l'environnement et particulièrement celui de l'agriculture qui est l'un des grands consommateurs d'eau de la wilaya, a-t-il ajouté.

Pour M. Merzougui, chercheur spécialisé dans les questions des ressources en eau, "la wilaya consomme annuellement, en matière d'AEP, 13 millions m<sup>3</sup> d'eau de ses ressources souterraines et 13 millions m<sup>3</sup> d'eau provenant de ses ressources superficielles, tandis que le secteur agricole à lui seul consomme pour les besoins d'irrigation chaque année plus de 6 millions m<sup>3</sup> d'eau souterraines et plus de 4 millions m<sup>3</sup> d'eaux superficielles". "L'on recense annuellement un débit des eaux usées de l'ordre de 15 millions M<sup>3</sup>, d'où la nécessité de mettre en place le contrat de gestion participative de la nappe et ce, conformément à la loi sur l'eau qui est un nouveau mode de gouvernance des eaux sous-

terraines reposant sur la participation et l'engagement des partenaires locaux et régionaux dans la gestion des ressources en eau, selon une démarche participative et de concertation", a-t-il ajouté.

La mise en place du contrat de gestion participative de la nappe permettra de garantir un développement environnemental et socioéconomique durable et d'améliorer les prestations en matière de service public de l'eau, ont estimé des participants aux ateliers.

Cette rencontre est une contribution de l'université Tahri Mohamed pour la mise en œuvre d'outils innovants de la gouvernance locale pour une gestion durable des ressources hydriques de la région et l'encouragement des chercheurs et universitaires locaux à trouver des solutions adéquates aux problèmes de la région en matière de gestion des ressources en eaux dans les zones sahariennes, selon l'universitaire de Béchar Tedj Ghomari.

OPEP+

## M. Attar prend part à la 24<sup>ème</sup> réunion du JMMC

Le ministre de l'Énergie et président de la Conférence de l'Opep, Abdelmadjid Attar, prendra part mardi à la 24<sup>ème</sup> réunion du Comité ministériel mixte de suivi de l'accord OPEP et non OPEP (JMMC), qui sera consacrée à l'examen de la situation du marché pétrolier international et à ses perspectives d'évolution à court terme, a indiqué lundi un communiqué du ministère de l'Énergie.

"Le ministre de l'Énergie, Président de la Conférence de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, Abdelmadjid Attar, prendra part, mardi 17 novembre 2020, aux travaux de la 24<sup>ème</sup> réunion du comité ministériel conjoint de suivi Opep et non Opep (JMMC) qui se tiendra par visioconférence", a précisé la même

source. Cette réunion sera consacrée à l'examen de la situation du marché pétrolier international et à ses perspectives d'évolution à court terme, a ajouté le communiqué. "Les membres du JMMC auront également à évaluer le niveau de respect des engagements de baisse de la production des pays signataires de la Déclaration de Coopération pour le mois d'octobre, tels qu'adoptés lors de la 10<sup>ème</sup> réunion ministérielle OPEP et Non-OPEP du 12 avril 2020", a fait savoir en outre le ministère de l'Énergie. Le JMMC est composé de sept pays membres de l'OPEP (Algérie, Arabie Saoudite, Émirats Arabes Unis, Irak, Koweït, Nigeria et Venezuela) et de deux pays non membres de l'OPEP (Russie et Kazakhstan).

ALGÉRIE-MAURITANIE

## Entretiens entre Rezig et l'ambassadeur mauritanien

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a reçu lundi à Alger l'ambassadeur de la République islamique de Mauritanie à Alger, Blah Ould Mekia avec lequel il a examiné les voies et moyens de renforcement de la coopération entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette audience à laquelle a pris part le ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekkai, M. Rezig a souligné que "les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Mauritanie ont connu une nouvelle impulsion à la faveur notamment de l'ouverture du passage frontalier à Tindouf, qui a ouvert la voie aux opérateurs économiques pour augmenter et diversifier le volume des exportations et accéder aux marchés de l'Afrique de l'Ouest", ajoute la même source. Dans ce contexte, M. Rezig a invité la partie mauritanienne à approfondir le partenariat, au service des deux parties, et ce dans le cadre d'une politique mutuellement bénéfique. Le gouvernement algérien, par le biais du ministère du Commerce, poursuivra l'appui du marché mauritanien par ses différentes exportations, tant via le passage frontalier de la wilaya de Tindouf qu'à travers le transport maritime et aérien, en se basant sur l'appui et l'encadrement du conseil des affaires algéro-mauritanien qui demeure le principal trait d'union entre les opérateurs économiques des deux pays. De son côté, l'ambassadeur mauritanien a précisé que l'Algérie vient en tête des partenaires commerciaux de son pays, ce qui conforte la dynamique économique et l'augmentation du flux des marchandises et produits appréciés par le citoyen mauritanien, du point de vue qualité et prix.

## HISTOIRE-RÉSISTANCE-RENCONTRE Oran: conférence nationale sur "L'Emir Abdelkader, un parcours de lutte et de sacrifice pour la nation"

Le thème "L'Emir Abdelkader El Djazairi, un parcours de lutte et de sacrifice d'une nation" sera au centre d'une conférence nationale par visio-conférence prévue le 26 novembre en cours à Oran, a-t-on appris lundi des organisateurs. Organisée par le laboratoire de recherche historique "sources et traductions" de l'université d'Oran 1 Ahmed Benbella, cette rencontre vise à mettre la lumière sur plusieurs aspects allant de la résistance de l'Emir Abdelkader contre l'occupant français et la fondation d'un Etat algérien moderne par ce chef de la résistance populaire. Les conférenciers devront aborder, lors de cette rencontre qui coïncide avec le 188<sup>ème</sup> anniversaire de l'allégeance à l'Emir Abdelkader, des thèmes relatifs aux batailles menées par le chef de la résistance populaire contre le colonisateur français, sa personnalité et les valeurs de tolérance et de paix qu'il prônait. Cette rencontre devra aussi traiter de plusieurs thèmes, entre autres, "l'Emir Abdelkader, un homme de guerre et de paix", "les valeurs de tolérance chez l'Emir Abdelkader" et "la référence religieuse, culturelle et civilisationnelle chez l'Emir".

L'allégeance à l'Emir Abdelkader pour la lutte contre l'occupant français a eu lieu, la première fois, le 27 novembre 1832 sous l'arbre de "Derdara" (l'orme) dans la plaine de Ghriiss (Mascara) et, la deuxième fois le 4 février 1833 à la mosquée de Sidi Hassan dans la ville de Mascara.

## MÉDÉA

## Trois sites proposés pour la création de forêts récréatives

Trois sites naturels, situés à Benchicao, Ouzera et Ouamri, dans la wilaya de Médéa, sont proposés à l'investissement pour la création de forêts récréatives, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.

Destinés à des fins de loisirs et de détente, les sites en question seront mis en concession au profit d'investisseurs intéressés par ce créneau, pour une durée, et sous des conditions qui seront fixées dans un cahier de charge détaillé et adapté à cette activité, a-t-on indiqué. L'offre de concession concerne un site de 12 hectares localisé dans la commune rurale de Benchicao, à 19 km à l'est de Médéa, un autre, situé dans la localité voisine d'Ouzera, à 9 km du chef-lieu de wilaya, qui s'étend sur une superficie de 28 hectares, alors que le troisième site proposé, couvrant un périmètre de plus de 25 hectares, est localisé dans la commune de Ouamri, à 33 km à l'ouest de Médéa, a-t-on signalé. La création de ces fo-



rests récréatives vise, a-t-on souligné, à faciliter le passage à l'économie verte, qui constitue l'un des outils de gestion durable des ressources naturelles forestières, outre l'apport de ce projet à l'émergence d'un écotourisme favorable au développement socio-écono-

mique des régions ciblées et la diversification des offres de détente et de loisirs, a-t-on noté de même source.

L'exploitation de ces sites sera soumise à certaines conditions devant permettre de préserver, d'une part, le patrimoine sylvo-cultuel local et protégé,

d'autre part, leur fragile équilibre écologique, a-t-on fait savoir, évoquant, à cet égard, l'obligation faite aux futurs concessionnaires d'opter pour des matériaux écologiques, la protection des espèces végétales situées à l'intérieur du périmètre à exploiter, l'ouverture de pistes pédestres, facilitant l'accès à la forêt récréative, ainsi que l'entretien régulier du site.

Un plan d'aménagement, comportant un descriptif détaillé du projet, accompagné d'une esquisse des activités de loisirs et de détente, est également exigé des soumissionnaires à l'offre de concession, de façon à éviter tout risque d'atteinte au milieu naturel ou le détournement du site de sa vocation initiale, a-t-on conclu.

## TRANSPORT SCOLAIRE À AÏN DEFLA

## 11 bus attribués à des régions enclavées de onze communes de la wilaya

Au total, 11 bus ont été attribués lundi à des régions enclavées de onze communes de la wilaya de Aïn Defla en vue d'y renforcer le transport scolaire, a-t-on constaté.

Une cérémonie a été organisée à l'occasion en fin d'après-midi au niveau du siège de la wilaya de Aïn Defla en présence des P/APC des communes concernées dans une ambiance empreinte de convivialité. Intervenant à l'occasion, le wali de Aïn Defla, Embarek El Bar, a souligné que le quota susmentionné, financé sur le budget de wilaya, contribuera à diminuer du déficit du transport scolaire particulièrement

dans les zones enclavées de la wilaya.

"Un second quota comprenant quelque 15 autres bus viendra, au titre du budget préliminaire de wilaya de l'année 2021, renforcer le transport scolaire dans les zones d'ombre et atténuer, par ricochet, du calvaire des déplacements des enfants vers les établissements scolaires", a-t-il fait savoir. Le chef de l'exécutif a, d'autre part, noté que l'effort de la wilaya s'agissant du transport scolaire concerne également la location des bus et leur réparation.

"Si une commune donnée ne peut pas assurer le transport scolaire d'une région

donnée, nous nous chargeons de lui octroyer une aide financière qui lui permettra de signer une convention avec un transporteur privé", mettant l'accent sur l'importance de la réparation des bus communaux de transport scolaire, dont l'immobilisation « résulte souvent du manque d'une simple pièce de rechange ». Selon lui, la gestion "rationnelle" du parc de bus permettrait aux communes de surmonter bien des obstacles en matière de transport scolaire, exhortant les responsables de ces dernières à préserver ces nouvelles acquisitions et à en prendre soin.

## TÉBESSA

## Remise des clés de 90 logements publics locatifs à leurs bénéficiaires à Bir Mokadem

Pas moins de 90 logements publics locatifs (LPL) ont été attribués lundi, à leurs bénéficiaires dans la commune de Bir Mokadem, dans la wilaya de Tébessa. "Ces logements distribués représentent un premier quota d'un total de 200 unités de la même formule en cours de réalisation dans cette collectivité locale", a précisé à

l'APS, le directeur général de l'office de la promotion et de la gestion immobilière (OPGI) de Tébessa, Noureddine Ouahdi. Le même responsable a révélé que les travaux de réalisation de 110 autres unités LPL sont "en voie de parachèvement" dans la phase de raccordement aux réseaux d'AEP, d'assainissement, du gaz et

d'électricité, assurant que ces unités seront remises à leurs bénéficiaires "au début de l'année 2021". En outre, la même source a fait savoir que 213 familles seront relogées dans la commune de Ouanza (Nord de Tébessa) "au cours de la semaine prochaine" dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP).

Pour sa part, le wali Mohamed El-Baraka Dahadj, qui a supervisé la cérémonie de distribution de ces logements, a souligné l'importance de renforcer les chantiers de constructions de logements en moyens humains et matériels pour répondre aux demandes exprimées "dans les meilleurs délais".

## BLIDA

## 438 agressions sur les réseaux de gaz et d'électricité durant le premier semestre

La direction de distribution de l'électricité et du gaz de Blida a recensé 438 agressions sur les réseaux de gaz et d'électricité, durant le premier semestre de 2020, a rapporté lundi l'entreprise. Au total, 236 agressions ont touché le réseau de gaz naturel et 202 autres celui du réseau d'électricité, causant "des dégâts matériels accusés par la société, ayant conduit à une baisse de la qualité des prestations énergétiques fournies aux abonnés", a-t-on indiqué. "80% des coupures enregistrées sont dues aux atteintes contre les installations de gaz et d'électricité", est-il signalé. La même source a cité parmi les atteintes affectant les réseaux, la réalisation de travaux de forage et de construction

sous les réseaux sans respecter le périmètre de protection ou la réalisation de nouveaux logements sur les réseaux souterrains (de gaz ou d'électricité), pouvant priver des villes entières de ces énergies et causant des accidents parfois mortels. Aussi, la direction de distribution de l'électricité et du gaz de Blida a déploré la poursuite des agressions sur ses réseaux en dépit des efforts consentis pour améliorer la qualité de ses prestations, à travers des interventions rapides et des opérations d'entretien, en plus d'investissements pour renforcer le réseau, estimant que son action reste "tributaire du civisme des citoyens et leur contribution à préserver les biens publics".

## MÉDÉA

## Plusieurs projets d'habitat seront livrés "progressivement" à Ksar-el-Boukhari et Berrouaghia

Plusieurs projets d'habitat, au stade de réalisation "très avancé", localisés à Ksar-el-Boukhari, et Berrouaghia, dans la wilaya de Médéa, seront livrés "progressivement" pour distribution, d'ici le début de l'année prochaine, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. Il s'agit, selon la même source, du projet de 1657 logements publics

locatifs (LPL), implanté à la périphérie sud-est de la ville de Ksar-el-Boukhari, à 63 km au sud de Médéa, achevé pratiquement dans sa totalité, à l'exception des travaux de branchement des réseaux divers qui devraient être terminés avant la fin de l'année en cours, a-t-on précisé. Un autre projet, situé dans ladite localité, d'une consistance de 654 lo-

gements de type également public locatif, enregistre un taux d'avancement "appréciable", a-t-on indiqué, ajoutant que des directives ont été données par le wali, lors d'un récent déplacement sur le site afin d'accélérer les travaux restants pour que ces logements puissent être distribués, dans les meilleurs délais. Toujours selon la même source, 900

## GHARDAÏA

## Des créances de plus de deux milliards Dinars à recouvrer par la SADEG

Les créances impayées détenues par la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG, filiale du groupe Sonelgaz) sur l'ensemble des abonnés de la wilaya de Ghardaïa, ont atteint une ardoise de plus de 2,6 milliards DA, selon un communiqué de presse remis mardi à l'APS par la direction locale de l'entreprise. Ces créances ont concerné autant les administrations, les entreprises publiques et les secteurs de l'agriculture et de l'industrie à hauteur de 1,7 milliard DA que les clients ordinaires ou ménages avec 884 millions DA, précise le communiqué. Le manque à gagner qui pèse lourdement et négativement sur la dynamique interne de l'entreprise en matière d'amélioration des prestations est la conséquence directe d'un cumul de créances engendré par la pandémie sanitaire du coronavirus. Selon le chargé de la communication de la SADEG de Ghardaïa, l'activité de recouvrement a enregistré son plus bas niveau depuis le début de la pandémie du Covid-19 et les mesures de confinement décidées par les pouvoirs publics pour endiguer la propagation du virus coronarien, affaiblissant ainsi les moyens de l'entreprise. Le cumul des dettes impayées par 88.927 clients représente 61,02% des abonnés de la wilaya (145.765 abonnés), indique le communiqué précisant que la direction générale de l'entreprise a décidé de ne pas interrompre l'alimentation en énergie des abonnés durant la période de la pandémie. Dans ce contexte, les services de la direction locale de la SADEG s'attellent à sensibiliser les abonnés à s'acquitter de leurs redevances à travers un système de paiement multicanal permettant aux abonnés de payer les créances dues et autres factures dans les différentes agences postales, bancaires ainsi que dans les points de services de proximité de la Sonelgaz dans les différents quartiers urbanisés de la wilaya. Dans une optique d'optimisation, les services de recouvrement de la société ont eu aussi recourt à la sensibilisation par des émissions radiophoniques et également par l'envoi de SMS aux abonnés invitant les abonnés à s'acquitter de leur redevances. Des négociations à l'amiable avec des abonnés ainsi que la mise en place d'échéanciers sont également effectués pour recouvrer les créances impayées. Pour autant, l'entreprise n'a pas été astreinte à baisser les bras, réalisant des résultats "intéressants" qu'il s'agisse de l'extension du réseau ou de l'amélioration de ses prestations. Un investissement de 820 millions DA a été mobilisé par la SADEG durant l'année 2020 pour la réalisation d'un réseau de 179,54 km de ligne électrique dont 79,06 km de lignes de moyenne tension et 100,48 km de lignes de basse tension ainsi que l'installation de 50 nouveaux postes transformateurs pour faire face à un accroissement de la demande en électricité et sécuriser l'alimentation énergétique dans différentes localités de la wilaya. La wilaya de Ghardaïa totalise 145.765 abonnés au réseau électrique et plus de 86.404 au réseau du gaz naturel soit un taux d'électrification de 98,84% et un taux de pénétration de gaz naturel de 73,95%. Elle dispose également de 6.349 km de réseau électrique (moyenne et basse tension), 3.256 transformateurs et 1.815 km de réseau de gaz naturel ainsi que 17 distributeurs publics et une station GPL à Guerrara, selon les données de l'entreprise.

gements de type location-ven te sont "en phase d'achèvement" au niveau de la commune de Berrouaghia, à 26 km à l'est du chef-lieu de wilaya, et des efforts "soutenus" sont déployés pour terminer les travaux de raccordement du site en eau et énergie, en prévision de leur prochaine attribution, a-t-on signalé.

## GHARDAÏA

## Plus de 255 hectares de foncier industriel resté inexploité ont été récupérés



Une superficie globale de 255,79 hectares attribués dans le cadre de l'investissement industriel et restés à ce jour inexploités, a été récupérée dans la wilaya de Ghardaïa, a indiqué lundi à l'APS le directeur de l'Industrie et des Mines (DIM) de la wilaya, Lyès Khelifa.

Cette superficie attribuée à 162 bénéficiaires a été récupérée dans le cadre d'une opération d'assainissement du foncier industriel ainsi que celui destiné à l'investissement, une opération qui se poursuit encore dans la wilaya de Ghardaïa, a-t-il précisé.

Ces bénéficiaires ont été déçus de l'attribution après plusieurs mises en demeure adressées à leur rencontre, après constats établis suite à des sorties récurrentes de vérification sur les sites devant recevoir leurs projets, a expliqué M. Khelifa.

Pas moins de 2,579 projets d'investissement ont été déposés auprès des services de la DIM, dont 766 ont été retenus et 742 ont été rejetés pour différentes raisons d'insolvabilité du projet, a-t-il fait savoir.

Sur les 766 projets retenus, 281 actes ont été établis et 91 promoteurs ont reçu leur permis de construire et seuls 19 projets sont opérationnels actuellement, selon les statistiques de la DIM.

Quelques 2.296 hectares ont été mobilisés comme assiette foncière devant recevoir des projets d'investissement dans cette wilaya, a révélé le DIM de Ghardaïa, soulignant que toutes les facilitations prévues par l'Etat sont accordées aux opérateurs économiques voulant investir dans la wilaya.

Plus de 86 hectares répartis en 227 lots situés dans les trois zones industrielles de la wilaya, à savoir Guerrara (21 ha), Bounoura (10 ha) et Oued-Nechou (36 ha), ainsi que 54 hectares répartis en 204 lots dans les 14 zones d'activités viabilisées existantes dans les différentes communes, sont prêts à recevoir de nouveaux opérateurs économiques pour des projets industriels, selon la même source.

Pour renforcer l'attractivité en matière d'investissement industriel dans la région et contribuer à la création d'emplois, les pouvoirs publics ont lancé de nombreux projets de création de nouvelles zones industrielles et d'activités, telles que la zone industrielle d'Oued Nechou (100 ha) et la zone industrielle d'Oued Métilli (300 ha).

Sept nouvelles zones d'activités viennent d'être créées aussi à Guerrara (50 ha), Hassi El-Gara (50 ha), Hassi-Lefhal (50 ha), Mansoura (50 ha), Sebseb (50 ha), Berriane (50 ha) et Zelfana (50 ha), a fait savoir le DIM.

De plus, pas moins de quatre (4) milliards de dinars ont été mobilisés pour la réhabilitation des zones industrielles et zones d'activités existantes, en matière de viabilisation et d'aménagement externe ainsi que le raccordement aux différents réseaux (gaz, électricité et eau).

Actuellement, le tissu industriel de la wilaya de Ghardaïa dispose de 5.801 petites et moyennes entreprises occupant une population de 23.082 travailleurs.

Avec ses zones industrielles et ses zones d'activités, dont certaines en cours de réalisation, la wilaya de Ghardaïa permet aux investisseurs, notamment locaux, de contribuer à la résorption du chômage notamment dans les zones rurales et à la création de la richesse, a conclu le DIM de Ghardaïa.

## MINE - ENTREPRISE - INSTALLATION

## Secteur minier : Mohamed Sakher Harami installé à la tête du groupe public MANAL

Le ministre des Mines, Mohamed Arkab, a procédé lundi à Alger à l'installation officielle de Mohamed Sakher Harami au poste de P-dg du Groupe industriel public Manadjim El Djazair (MANAL) en remplacement de Tahar-Chérif Zerarka.

Lors de son allocution à l'occasion de cette cérémonie d'installation, M. Arkab a affirmé que le choix de M. Harami a été fait sur la base de son expérience dans ce secteur notamment dans la gestion des grands projets et ceux en partenariat.

"Cette nomination s'inscrit dans les projets que nous voulons asseoir au niveau de notre secteur pour le développer et permettre à l'industrie nationale de transformation de disposer de matières premières locales", a-t-il souligné.

L'objectif affiché à travers ce changement de responsables réside également, selon M. Arkab dans la transformation, la réforme et la réorganisation du Groupe industriel MANAL, "en un Groupe de métiers afin de lui permettre d'être la locomotive du secteur minier".

Il a annoncé, dans ce cadre, la mise à disposition au profit du Groupe de plusieurs experts internes et externes qui auront à contribuer à la nouvelle réorganisation. D'autre part, le ministre des mines a mis l'accent sur la nécessité d'accompagner le développement de ce Groupe industriel public par l'adaptation du cadre législatif. "Nous devons ouvrir notre domaine minier et revoir rapidement la législation. Une première mouture de la révision de la loi minière a été soumise au gouvernement afin de la rendre plus attractive dans le but d'attirer le maximum de capitaux", a-t-il fait savoir. Pour sa part, M. Harami a relevé que les missions principales de la nouvelle direction du Groupe Manal consistent en la restructuration



de l'entreprise "en créant un Groupe fort capable de mettre en œuvre la stratégie du ministère et du gouvernement en élaborant une feuille de route sur le court terme en vue de parvenir au lancement effectif de la réalisation des procédures opérationnelles".

Ces procédures concernent notamment, a-t-il expliqué, la relance des programmes d'investissement au niveau de l'ensemble des entreprises du Groupe, ainsi que le lancement effectif de l'exploitation d'or en accompagnant et en encadrant les jeunes pour leur permettre une maîtrise des techniques d'exploitation.

Il s'agit aussi, selon M. Harami, d'accélérer l'exploitation de la mine

de fer de Ghar-Djebilet (Tindouf) et du gisement de Zinc et de phosphate de Oued Amizour (Béjaïa).

"Nous allons mettre en œuvre immédiatement les outils d'exploration et d'exploitation des produits miniers afin de répondre à la demande du marché national en matières premières et de cesser leur importation", a fait observer le même responsable ajoutant que toutes les dispositions seront prises dans l'objectif de créer des postes d'emploi directs et indirects, d'offrir des matières premières locales au profit de l'industrie nationale.

"C'est de cette façon que nous pourrions contribuer réellement à la création de la richesse nationale", a-t-il estimé.

## BANQUES

## Extension du réseau du CPA à 160 agences à la fin de l'année en cours

Le réseau du Crédit populaire algérien (CPA) passera de 153 à 160 agences à travers le pays en fin d'année en cours, a-t-on appris dimanche à Tiaret du Président directeur général de cette banque publique Mohamed Dahmani.

"Le nombre des agences CPA va augmenter à travers le territoire national pour passer de 153 à 160 agences à la fin de l'année en cours, concrétisant ainsi le plan de déploiement et de modernisation du réseau bancaire et de son implication dans la politique économique du pays", a précisé M.

Dahmani lors de l'inauguration de l'agence 428 à Tiaret, la deuxième du genre dans la wilaya.

"L'extension du réseau du CPA est survenue avec cette nette conviction de



l'administration de cette banque de contribuer de manière effective à l'investissement et au développement local", a déclaré le même responsable. "Le Crédit populaire algérien veille à assurer des produits qui évoluent en fonction de la demande du marché, dont le financement islamique qu'assurent à présent quatre agences à travers le pays

dont la nouvelle agence de Tiaret", a-t-il souligné, affirmant que la wilaya de Tiaret dispose d'atouts et de potentialités économiques considérables à intégrer dans le programme de déploiement et de modernisation.

L'agence 428 du CPA à Tiaret offre de nouveaux produits, dont le service de la fonctionnalité sans contact ou à distance, et pro-

cedera prochainement au financement destiné aux innovateurs avec l'offre "Sahel Mahel" et "Sahel Nachati", dédiés particulièrement aux petites et moyennes entreprises (PME), selon M. Dahmani, qui a fait savoir que 190.000 de ces entreprises sont financées par le CPA à travers le territoire national.

Le Président directeur général du CPA a visité, en compagnie du wali de Tiaret, Mohamed Dranchi, les structures de cette nouvelle agence, réalisée pour un coût de 35 millions DA et dotée d'équipements modernes et de commodités pour un meilleur accueil des clients, selon l'exposé présenté par la directrice du développement des projets de cette banque, Sihem Tibersi.

## ALGÉRIE - SÉNÉGAL

## La coopération dans le domaine des micro-entreprises évoquée

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat a reçu l'ambassadrice de la République du Sénégal à Alger, Anta Coulibaly Diallo avec laquelle il s'est entretenu sur la coopération bilatérale en matière de micro-entreprises, a indiqué un com-

munié du ministre délégué.

Les deux parties ont évoqué également la promotion des relations de coopération en termes de développement des micro-entreprises, d'échange d'expériences et d'expertises ainsi que de la possibilité d'exporter les produits algériens vers le

Sénégal, a précisé le document. Tenue au siège du ministre délégué, la rencontre s'inscrit dans le cadre de la nouvelle stratégie d'accompagnement des micro-entreprises au niveau international pour s'ouvrir sur les marchés étrangers, a conclu la même source.

## PÉTROLE

## Le Brent proche des 44 dollars hier à Londres

Les prix du pétrole étaient à l'équilibre mardi peu avant une réunion des membres de l'Opep+ qui pourrait ouvrir la voie à une prolongation des coupes actuelles de leur production de brut.

Mardi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier était parfaitement stable par rapport à la clôture de lundi, à 43,82 dollars.

A New York, le baril américain de WTI pour décembre était lui aussi inchangé à 41,34 dollars.

Les investisseurs attendent des signaux plus tard dans la journée de la part des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés qui se réunissent par visio-conférence. Le marché s'attend à ce que les membres de l'Opep+ prolongent leurs coupes de production de brut pendant au moins trois mois", a estimé Avtar Sandu, analyste.

La semaine passée, le ministre saoudien de



l'Energie et chef de file de l'organisation avait laissé entendre que l'alliance pourrait "ajuster" l'accord sur la réduction de la production de pétrole qui vise à endiguer

la baisse des prix due à l'impact de la pandémie de Covid-19 sur la demande.

L'accord en vigueur prévoit pour l'instant que le retrait volontaire actuel du

marché de 7,7 millions de barils par jour - répartis entre les différents signataires, et sans compter les éventuels rattrapages des retardataires - sera ramené à 5,8 millions à compter de janvier 2021.

La veille, les deux cours de référence ont gagné plus d'un dollar à la clôture, portés par les premiers résultats probants d'un essai clinique du laboratoire Moderna qui développe un vaccin contre le Covid-19.

Lundi dernier déjà, l'annonce par les laboratoires américains Pfizer et allemand BioNTech que leur candidat vaccin était "efficace à 90%" contre le Covid-19 avait déclenché un bond des prix du brut, qui ont finalement engrangé plus de 8% sur la semaine.

## SOMMET DES BRICS

## Echanges commerciaux et coopération au menu (présidence sud-africaine)

Les dirigeants des pays du Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud, participeront en ligne au 12e sommet des BRICS (acronyme en anglais qui désigne les cinq pays) pour discuter des questions d'échanges commerciaux et de coopération entre les peuples et entre autres, a déclaré lundi la présidence sud-africaine.

Le 12e sommet du groupe BRICS aura lieu en ligne mardi. "Les dirigeants se

concentreront sur le renforcement des relations entre les pays BRICS et de la coopération de bénéfice mutuelle sur les piliers de coopération du groupe BRICS, à savoir la coopération dans les domaines politique et sécuritaire, économique et financier, sociale et entre les peuples", a déclaré l'actuel porte-parole de la présidence du groupe, Tyrone Seale. Les dirigeants des BRICS recevront un point d'information des conseillers à la sécurité

nationale des BRICS, du Conseil économique du groupe BRICS, de la Nouvelle banque de développement, du mécanisme de coopération interbancaire du groupe et de l'Alliance des femmes d'affaires des BRICS. Les cinq économies émergentes majeures qui composent ce bloc représentent au total 42% du total de la population mondiale, 23% du PIB, 30% du territoire et 18% des échanges commerciaux mondiaux.

## USA

## Biden demande un plan de soutien "immédiat" à l'économie

Le président élu américain Joe Biden, prédisant un "hiver sombre", a exhorté lundi le Congrès à voter "rapidement" un nouveau plan d'aide à l'économie, toujours fragilisée par la pandémie de Covid-19.

Il a aussi réitéré ses principaux objectifs de campagne, notamment la création de millions d'emplois "bien payés" et d'un salaire minimum. M. Biden, dont la victoire à l'élection présidentielle du 3 novembre n'a toujours pas été reconnue par le président républicain Donald Trump, s'exprimait depuis sa ville de Wilmington, dans le Delaware, à l'issue d'une rencontre virtuelle avec des responsables syndicaux et des hauts dirigeants d'entreprise, dont la patronne du constructeur automobile General Motors, Mary Barra, et le dirigeant du géant informatique Microsoft, Satya Nadella.

C'était sa première intervention sur l'économie, une de ses priorités avec la lutte contre la pandémie de coronavirus.

"Nous avons discuté de l'opportunité d'être (économiquement) plus forts, plus résilients que nous l'étions avant la pandémie, a-t-il expliqué.

Pour l'heure, le taux de chômage reste élevé (6,9% à fin octobre) et la croissance enregistrée au troisième tri-

mestre est en baisse de 2,9% comparée au PIB du troisième trimestre 2019.

Joe Biden s'est néanmoins dit "très encouragé" par les premiers échanges de lundi, non seulement avec les entreprises, mais aussi avec des responsables syndicaux, dont Richard Trumka, le président de l'AFL-CIO, principal syndicat des Etats-Unis.

Le futur président a en outre martelé que la condition sine qua non pour une reprise économique était de contrôler le virus.

A l'approche des fêtes de Thanksgiving, il a souligné qu'"il ne devrait pas y avoir des groupes de plus de 10 personnes dans les maisons".

Il a aussi une nouvelle fois recommandé le port du masque généralisé.

"Plus de personnes risquent de mourir si on ne se coordonne pas" avec Donald Trump, a-t-il prévenu, alors que le président sortant n'a toujours pas autorisé les équipes de M.

Biden à accéder aux dossiers en vue de la passation des pouvoirs.

Parallèlement, a-t-il relevé, le Congrès doit absolument voter "rapidement" un plan de "soutien immédiat" à l'économie, alors que les Américains font face à une réurgence du coronavirus à travers le pays, obligeant certaines autorités locales,

comme à New York, à durcir leurs mesures pour endiguer la pandémie.

La maire de Chicago, troisième ville américaine, a elle recommandé à ses 2,7 millions d'administrés d'éviter les sorties à partir de lundi, sauf pour les déplacements essentiels, dont le travail et l'école, de ne recevoir aucun invité et d'annuler les traditionnelles fêtes de Thanksgiving.

Mais le vote d'un plan d'aide, que Joe Biden souhaite d'une taille comparable à celui adopté en urgence au printemps (plus de 2.200 milliards de dollars) risque de se heurter au veto du Sénat si celui-ci restait dominé par les républicains.

Se tournant vers l'avenir, le septuagénaire démocrate a souligné que son administration aurait pour objectif de "créer des millions d'emplois bien payés dans l'industrie manufacturière, dans la construction de voitures (...), de technologies dont nous aurons besoin dans le futur pour être compétitifs face au reste du monde".

"Nous achèterons américain", a-t-il également promis, dans la continuité de ses discours de campagne et rejoignant sur ce point l'actuel hôte de la Maison Blanche.

Il a également réaffirmé sa volonté de mettre en place

## FRANCE

## Des syndicats dénoncent le recours au chômage partiel dans la grande distribution

Le recours massif au chômage partiel dans la grande distribution pour compenser l'arrêt de la vente de produits "non essentiels" lié au reconfinement a suscité l'incompréhension des syndicats, qui ont dénoncé lundi une "mesure coûteuse, injustifiée".

Cela a "un coût pour les finances publiques" et c'est "l'illustration d'une dépense dont on aurait pu s'exonérer", a estimé le leader de la CFDT, Laurent Berger.

Il s'étonne que cette mesure, "légale" et qu'"on peut comprendre" pour les hypermarchés, concerne aussi les magasins de proximité dont les ventes sont pourtant peu impactées par le confinement. Pour Guy Laplatine, de la CFDT Auchan, "la décision est redoutable".

Ca n'arrangera pas les affaires des petits commerçants et ça reporte l'activité sur le e-commerce". "C'est un vol organisé couvert par l'Etat", s'est insurgée la fédération CGT Commerce-service. Elle appelle l'ensemble des salariés à se mobiliser massivement le 27 novembre, jour du Black Friday".

La CGT des hypermarchés Carrefour avait déjà accusé vendredi le groupe de "profiter de l'aubaine financière pour réaliser des économies substantielles sur les dos des contribuables".

Même son de cloche pour la FGTA-FO qui revendique "le paiement à 100% de l'activité partielle pour tous les salariés".

Cette mesure, souligne-t-elle dans un communiqué, "fait payer aux salariés, tant félicités il y a quelques semaines, l'incohérence des décisions gouvernementales".

Face aux critiques, la ministre française du travail Elisabeth Borne a assuré dimanche que le gouvernement "vérifierait" que toutes les demandes soient "justifiées" et a fait valoir que l'activité partielle servait "à éviter les licenciements".

Un discours "insensé" qui "masque une mesure injuste", a estimé Amar Lagha, secrétaire général de la CGT Commerce-service, en rappelant que le distributeur Auchan Retail France a annoncé début septembre la suppression de 1.475 nouveaux postes, après plus de 500 début 2020.

En dépit de la crise Covid, son excédent brut d'exploitation (Ebitda) était en hausse de 162 millions d'euros par rapport au premier semestre 2019 pour s'établir à 1,25 milliard d'euros au premier semestre 2020.

"Les grands groupes ne vendent plus de chaussures, de vêtements... depuis 15 jours d'accord, mais ils n'ont jamais fait autant de bénéfices depuis le premier confinement".

Le chômage partiel, financé avec nos impôts, ne leur coûte rien ou pas grand chose. On est très loin de la solidarité nationale", a dénoncé M. Lagha.

Les acteurs de la grande distribution qui emploie plus de 660.000 salariés en France, considèrent généralement que les rayons non-alimentaires (habillement, loisir, ameublement, électronique...) dont la très grande majorité sont considérés comme "non essentiels", représentent en moyenne entre 15 et 20% de l'activité des grandes surfaces.

Selon le président d'Intermarché/Netto, Thierry Cotillard, le reconfinement et l'interdiction de vendre ces produits ont entraîné une baisse d'activité de 15% environ et de 20% de la fréquentation dans les enseignes du groupe.

Le groupe Carrefour, qui a lui aussi recours au chômage partiel et a annoncé par courrier à ses salariés le maintien de la totalité de leur rémunération, a confirmé que 78.000 d'entre eux (sur 95.000 salariés en France, soit 82%) étaient concernés par cette mesure, des chiffres publiés par le magazine spécialisé LSA lundi.

## CRIMINALITÉ

## Mila : démantèlement d'un réseau international de contrebande de voitures et de falsification de leurs documents

La brigade économique et financière du service de la police judiciaire de la wilaya de Mila vient de démanteler un réseau international spécialisé dans la contrebande de voitures et la falsification de leurs documents, a-t-on appris lundi auprès des services de la sûreté de wilaya.

Les éléments de ce réseau dont le trafic a fait 20 victimes s'adonnaient à la contrebande de voitures qui étaient inscrites par le recours à de faux noms dans une des communes du pays avec des dossiers de base falsifiés et la complicité de fonctionnaires des services de cette commune et des experts des mines de plusieurs régions du pays, a fait savoir la même source. Les documents des voitures étaient ensuite enregistrés avec de noms de personnes physiques sur la base d'actes de vente après la falsification de leurs nombres de série, est-il précisé. L'affaire remonte à 2018 suite à une plainte déposée par un citoyen de la commune de Chelghoum Laïd relative au vol de son véhicule avec à l'intérieur son permis de conduire, selon la même source qui a ajouté que le plaignant a reçu par la suite un appel d'une personne lui demandant de parachever les procédures de vente d'une voiture haut de gamme qu'il n'a jamais possédé ainsi que des mises en demeure pour des infractions routières commises sur le territoire de la France. L'enquête des éléments de la brigade économique et financière ont conduit ainsi à la récupération d'une voiture haut de gamme enregistrée avec de documents falsifiés et le nom du plaignant et une photocopie de son permis de conduire avec toutefois la photo d'une autre personne, est-il indiqué.

L'intensification des investigations en coordination avec le bureau d'Alger d'Interpol a révélé que la voiture, objet d'une recherche internationale avait été volée à Hambourg (Allemagne) puis introduite en Algérie via la Tunisie et que cinq autres voitures ont été inscrites de la même manière, a-t-on ajouté. L'élargissement de l'enquête a permis d'identifier quatre personnes binationaux (franco-algériens) résidant en France ayant usurpé l'identité de la victime en utilisant son permis de conduire et de saisir cinq véhicules aux dossiers de base falsifiés, a ajouté la sûreté de wilaya.

Après le paracheèvement des procédures d'enquête, les 32 mis en cause dans cette affaire et les 20 victimes ont été présentés devant le parquet du pôle pénal spécialisé de Constantine, a-t-on conclu.

## DROGUE

## Mostaganem : un réseau de trafic international de drogue démantelé

Les services de la police judiciaire de sûreté de wilaya de Mostaganem ont démantelé en collaboration avec d'autres services de sécurité un réseau de trafic international de drogue lors d'une opération ayant permis la saisie de plus de 150 kilogrammes de kif traité, a-t-on appris lundi auprès de ce corps de sécurité. L'opération a été menée le 10 novembre en cours suite à une information parvenue à la sûreté de wilaya faisant état des activités de ce réseau.

Le suivi, durant des jours, de nombreux mis en cause a permis de déjouer une opération de livraison d'une quantité considérable de kif traité au sein du territoire de compétence, a-t-on précisé. Après complément des procédures judiciaires et après avoir informé le procureur de la République près le tribunal de Mostaganem, les forces de police judiciaire ont fait une perquisition sur le lieu où se trouvait la quantité de kif et arrêté un membre du réseau chargé de l'opération de son chargement à bord d'un camion frigorifique portant l'immatriculation de la wilaya de Tizi Ouzou, a-t-on ajouté.

Le mis en cause a été arrêté en flagrante délit dans un entrepôt, situé dans un quartier de la ville de Mostaganem, appartenant au réseau criminel et 26,80 kg de kif traité ont été saisis, avant la saisie de la deuxième quantité de 130 kg, soigneusement dissimulée à l'intérieur du même entrepôt, portant la quantité saisie à un total de 156,80 kg.

Les enquêtes ont permis l'arrestation des six membres restants du réseau, dont une femme dans les wilayas d'Oran et de Mostaganem, et la récupération de cinq véhicules portant l'immatriculation des wilayas d'Oran et de Mascara, alors que des recherches sont toujours en cours pour trouver le principal meneur du réseau criminel qui est en fuite dans l'un des pays voisins et fait l'objet de plusieurs mandats d'arrêt, a souligné la même source sécuritaire. Les prévenus, âgés entre 32 et 40 ans, ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Mostaganem pour les chefs d'inculpation de "possession illicite de drogues, de vente, transport et de stock de cette substance dans le cadre d'un groupe criminel organisé, et contrebande avec un degré élevé de danger qui menace l'économie nationale et la santé publique".

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

## 40 morts et 1251 blessés en une semaine

Quarante (40) personnes ont trouvé la mort et 1251 autres ont été blessées dans 1096 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 8 au 14 novembre à travers le pays, selon un bilan établi mardi par les services de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Alger avec quatre morts et soixante-trois blessés suite soixante-quinze accidents de la route, relève la même source.

Par ailleurs, concernant la lutte contre la propagation du coronavirus Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 578 opérations de sensibilisation à travers 48 wilayas pour rappeler aux citoyens la nécessité du respect du confinement et les règles de la distanciation sociale.

Les éléments de la Protection civile ont aussi effectué, dans le même cadre, 627 opérations de désinfection générale à travers 48 wilayas, ayant touché les infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, précise la même bilan. Ils ont,



en outre, effectué 1581 interventions incendies urbains, industriels et pour procéder à l'extinction de 1223 autres.

## BECHAR

## Saisie de plus de 7 quintaux de kif traité

Au moins 7,825 quintaux de kif traité ont été saisis par les brigades polyvalentes des douanes algériennes dans deux opérations distinctes, au titre de la lutte contre le trafic de drogue et la contrebande à travers les régions frontalières du sud-ouest, a rapporté mardi la sous direction de l'information et de la communication de la direction régionale de ce corps à Bechar.

La première opération, réalisée avec le soutien et l'appui des éléments de l'armée nationale (ANP) et de la gendarmerie de Mécheria, s'est soldée par la saisie au lieu dit "Labka Djebel", distant des frontières marocaines de 27 km et situé dans la commune de Kadiri (Naâma), de 1,72



quintal de kif soigneusement dissimulé dans un endroit désert pour être ensuite acheminé à l'intérieur du territoire national, a-t-on précisé.

"Après la saisie de cette quantité de kif traité, une amende douanière de 86 millions DA a été prononcée contre X", a-t-on

signalé. Dans une autre opération de lutte contre la criminalité et les différentes formes de trafic de drogues et de contrebande, les éléments des brigades polyvalentes des douanes d'Ain-Sefra et de Sfissifa (wilaya de Naâma), ont saisis au lieu dit "Theniet El Moudjahidine", dans la

zone de Douis (2 km de la RN 6), 6,105 quintaux de même type de drogue, a-t-on ajouté.

Cette quantité de kif traité était emballée dans 24 valises portées par dix (10) baudets qui se dirigeaient vers l'intérieur du pays, a été découvert avec l'aide et la contribution des éléments de l'ANP et de la gendarmerie relevant respectivement de la garnison militaire et de la compagnie territoriale de la gendarmerie nationale de Naâma, a-t-on fait savoir.

"Une amende douanière de plus de 610 millions DA a été également prononcée contre X", selon la sous direction précitée relevant de la direction régionale des douanes algériennes du Sud-ouest.

## ARTISANAT

## De nouvelles structures pour renforcer le secteur à Boumerdes

Deux nouvelles structures ont renforcé durant l'année en cours le secteur de l'artisanat de Boumerdes en attendant la réception d'une troisième avant fin 2020 afin de réhabiliter le secteur et de le promouvoir, a indiqué lundi le président de la Chambre d'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya.

Grâce à ces trois structures "très attendues", les artisans de la wilaya pourront contribuer à l'organisation de la profession et à réduire le "déficit important" en matière d'espaces pour la production, l'exposition et la commercialisation des produits de l'artisanat local tout en préservant leur qualité", a indiqué à l'APS Saadi Ait Zerrouk en marge du salon de l'artisanat, qui a été prolongée jusqu'au 30 novembre courant.

Le premier projet, réalisé au titre d'un plan de wilaya pour la promotion de l'artisanat et mis en service dernièrement, est le centre d'artisanat et des métiers de la ville de Dellys (Est de Boumerdes).

Cette structure édifiée en plein cœur de la vieille Casbah de Dellys, dans un style architectural mêlant entre cachet traditionnel de cette ville

et modernité, propose de mettre à la disposition des artisans une vingtaine de locaux de production, d'exposition et de vente, en plus d'ateliers de formation. Selon ses responsables, ce centre est principalement dédié à la réhabilitation et à la revalorisation de l'artisanat de la vannerie, une spécialité artisanale réputée à Dellys, et qui, de plus, utilise des matières premières propres écologiques.

Le 2ème projet, réalisé également dans le cadre du plan de la wilaya visant la promotion de la profession, est un Centre d'artisanat mis en service récemment à Bordj Menail (Est de Boumerdes), selon le même responsable. Cette structure, réalisée au titre du plan quinquennal 2010/2014, compte 15 espaces de production, d'exposition et de vente, en plus d'ateliers de formation. A ces deux structures, s'ajoute le projet du Centre d'artisanat et des métiers, en cours d'achèvement au centre-ville de Boumerdes, et dont les travaux de réalisation sont estimés à plus de 95% d'avancement.

"Sa réception et sa mise en service sont prévues pour fin 2020", a indiqué Ait Zerrouk Saadi.

Cet établissement, bâti dans un

style architectural arabo-musulman, comprend divers ateliers de production et des espaces d'exposition et de vente des produits confectionnés par des artisans, ainsi que des espaces dédiés à la formation et aux activités du secteur, a indiqué le même responsable. Selon le directeur de la CAM, le salon de l'artisanat, animé par une quarantaine d'exposants de Boumerdes et de wilayas voisines, a été prolongé pour divers motifs liés principalement à l'affluence nombreuse des visiteurs et afin de permettre aux exposants de commercialiser "le plus de produits possibles, après les pertes subies suite à la pandémie de la Covid-19", a-t-il souligné.

La manifestation, marquée également par la participation des représentants des dispositifs d'assurance et de soutien à l'emploi, se déroule dans le strict respect des mesures de prévention contre le coronavirus, dont la désinfection quotidienne des espaces d'exposition, un affichage pour inciter les visiteurs au respect de la distanciation physique et la mise à leur disposition de bavettes et de solutions désinfectantes pour les mains.

## FRANCE

## Examen d'un projet de loi controversé limitant la diffusion d'images de policiers en opération

Le parlement français entame mardi l'examen d'une proposition de loi controversée qui limite notamment la diffusion d'images de policiers en opération, considérée par les médias et les défenseurs des droits de l'Homme comme une possible entrave au droit à l'information, selon des sources médiatiques.

La nouvelle loi sur la "sécurité globale" visait surtout, initialement, à étendre le champ d'action des polices municipales et de mieux structurer le secteur de la sécurité privée.

Mais le mois dernier, la majorité parlementaire a adopté le texte avec de nouvelles mesures sécuritaires destinées à répondre aux récriminations des syndicats policiers, qui se plaignent de menaces et agressions de plus en plus fréquentes, selon les médias.

La disposition la plus polémique est l'article 24 qui entend pénaliser par un an de prison et 45.000 euros d'amende, la diffusion de "l'image du visage ou tout autre élément d'identification" d'un policier ou d'un gendarme en intervention lorsque celle-ci vise à porter "atteinte à son intégrité physique ou psychique".

La Défenseure des droits française, Claire Hédon, a émis un avis début novembre où elle s'est dite "particulièrement préoccupée" par cette disposi-



tion et a "demandé à ce que ne soient, à l'occasion de ce texte, entravés ni la liberté de la presse, ni le droit à l'information".

Les syndicats de journalistes, la Ligue des droits de l'Homme ainsi que des associations de défense des auteurs comme la Scam ont prévu des rassemblements de protestation, en particulier mardi après-midi près du

Parlement. Ils dénoncent une mesure qui s'appliquera non seulement aux médias mais à tout citoyen qui photographiera ou filmiera une opération policière.

"C'est non seulement la liberté d'exercer la profession de journaliste qui est en question mais plus largement la liberté d'informer, de s'exprimer et de manifester", argue le

syndicat CFDT.

Les forces de police ont été pointées du doigt à plusieurs reprises pour les tactiques musclées utilisées dans les manifestations et pour des arrestations arbitraires, ciblant en particulier les "minorités noires et maghrébines".

Des centaines de plaintes ont ainsi été déposées contre la répression policière après les manifestations des "gilets jaunes" en 2018.

En juillet dernier, trois agents ont été inculpés pour la mort du livreur Cédric Chouviat, filmé par des témoins en train de crier "j'étouffe" à sept reprises, lors de son interpellation houleuse pendant un contrôle routier.

Des images qui ont fait le tour des réseaux comme celles quelques mois plus tôt aux États-Unis de l'Afro-américain Georges Floyd, mort après avoir été plaqué au sol par des policiers, qui a débouché sur le mouvement "Black Lives Matter".

## LA NEUTRALITÉ CARBONE

### Le secrétaire général de l'ONU exhorte à faire un grand bond en avant



Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a exhorté lundi les pays à faire un grand bond en avant vers la neutralité carbone.

"2021 doit être l'année d'un grand bond en avant vers la neutralité carbone", a déclaré le chef de l'ONU lors du 3e forum annuel Bloomberg sur la nouvelle économie, décrit comme "une mairie mondiale" réunissant les gouvernements, les entreprises, la technologie et le monde universitaire.

"Chaque pays, ville, institution financière et entreprise devra adopter des plans pour passer à zéro émission nette d'ici à 2050", a-t-il poursuivi.

Récemment, l'Union européenne, le Japon, la République de Corée, ainsi que plus de 110 autres pays ont annoncé leur engagement d'atteindre l'objectif de neutralité carbone et la Chine prévoit également de l'atteindre avant 2060, a fait remarquer le secrétaire général de l'ONU.

"Au début de 2021, les pays représentant plus de 65% des émissions mondiales de dioxyde de carbone et plus de 70% de l'économie mondiale auront très probablement pris des engagements ambitieux en matière de neutralité carbone", a-t-il noté.

"Le signal que cela envoie aux marchés, aux investisseurs institutionnels et aux décideurs est clair : le carbone doit avoir un prix.

Le temps des subventions aux combustibles fossiles est révolu.

Nous devons éliminer le charbon. Nous devons déplacer la charge fiscale des revenus vers le carbone, des contribuables aux pollueurs", a expliqué M. Guterres.

Il a ajouté que les rapports financiers sur l'exposition aux risques climatiques devraient être rendus obligatoires, tandis que les autorités doivent de leur côté intégrer l'objectif de neutralité carbone dans leurs politiques économiques et fiscales afin de véritablement transformer l'industrie, l'agriculture, les transports et le secteur de l'énergie.

Il a également souligné la valeur du partenariat entre l'ONU et le secteur privé et les entreprises, notamment par le biais d'initiatives telles que l'Alliance des investisseurs mondiaux pour le développement durable et l'Alliance des propriétaires d'actifs pour zéro émission nette. Le secrétaire général a cependant rappelé que de telles coalitions "ne pourraient pas être mondiales sans les pays en développement, qui auront besoin d'un soutien important".

Il a enfin admis que le passage à la neutralité carbone ne sera pas facile. "Nous avons besoin d'une transition juste, avec une formation et une assistance pour ceux qui perdront leur emploi ou seront affectés d'autres manières", a-t-il indiqué.

APS

## TUNISIE

## 24 migrants subsahariens secourus en mer

Des unités de la marine tunisienne ont secouru lundi 24 migrants clandestins originaires d'Afrique subsaharienne, qui tentaient de rejoindre l'Europe depuis la Tunisie, a indiqué le ministère tunisien de la Défense.

Lundi à la mi-journée, 24 migrants irréguliers de différentes nationalités africaines, âgés de 14 à 36 ans, dont sept femmes, ont été secourus par trois vaisseaux de la marine", a précisé le ministère dans un communiqué lundi. Les migrants se trouvaient à bord d'un bateau sur le point de

couler après une fuite d'eau, au nord-est de l'archipel de Kerkennah, à environ 18 kilomètres de la côte, a précisé le ministère.

Les migrants ont confié aux autorités militaires qu'ils avaient pris la mer depuis la région de Sfax (centre-est) la nuit précédente, pour se rendre en Europe via l'Italie, selon la même source.

Au début du mois, une unité de la marine avait secouru quatre Tunisiens, âgés de 21 à 27 ans, qui se trouvaient sur un bateau pneumatique dans lequel l'eau s'était infiltrée à 50 km de la côte d'El Haouaria, dans le gou-

vernorat de Nabeul, au nord-est de la Tunisie. Depuis le début de l'année, les tentatives de traversée en Méditerranée centrale sont en forte hausse par rapport à la même période de 2019, même si elles restent inférieures à 2018.

D'après les statistiques du ministère tunisien de l'Intérieur, plus de 8.580 personnes ont été interceptées depuis le début de l'année et jusqu'à mi-septembre, alors qu'elles tentaient de rejoindre l'Europe par la mer depuis les côtes tunisiennes.

## AMÉRIQUE CENTRALE

## L'ouragan Iota frappe

L'ouragan Iota a touché terre dans la nuit de lundi à mardi en Amérique centrale, au nord de la côte caraïbe du Nicaragua, une région déjà dévastée par le cyclone Eta il y a deux semaines.

Après avoir atteint la catégorie maximale de 5, Iota a été rétrogradé en catégorie 4 par le Centre national des ouragans américain (NHC) mais reste qualifié d'"extrêmement dangereux" avec des vents de plus de 250 km/h.

L'œil d'Iota a touché terre à

19h00 locales (01h00 GMT) à 41 km au sud de la ville portuaire nicaraguayenne de Bilwi, a précisé lors d'une conférence de presse à Managua Marcio Baca, directeur de l'institut nicaraguayen de météorologie Ineter.

Iota suit la même trajectoire que l'ouragan Eta, de catégorie 4, qui a dévasté l'Amérique centrale, faisant plus de 200 morts il y a à peine 15 jours. Ce nouvel ouragan représente une "menace mortelle" pour l'Amérique centrale, averti le

NHC, basé à Miami. L'ouragan, le 13e de l'année à frapper l'Amérique centrale, menace des zones au Honduras et au Nicaragua de "pluies torrentielles", de "vents extrêmement violents" et de "submersions côtières dangereuses", selon les météorologues américains.

Des dizaines de milliers de personnes ont été évacuées préventivement au Nicaragua, au Honduras et au Guatemala qui ne se sont pas encore relevés du passage d'Eta. Le Salvador s'est

également déclaré en alerte maximum.

Eta a privé de maisons des centaines de milliers d'habitants et causé d'énormes dégâts aux infrastructures.

Environ 2,5 millions de personnes ont été affectées, selon les estimations officielles.

Les pluies torrentielles de Iota vont donc s'abattre sur des terres gorgées d'eau et sur des populations déjà sinistrées par inondations et glissements de terrain.

## SOMALIE

## Les inondations ont touché 214.000 personnes depuis octobre (ONU)

Au moins 214.000 personnes ont été temporairement déplacées de leurs habitations à travers la Somalie depuis octobre en raison des inondations causées par de fortes pluies, a annoncé lundi une agence des Nations unies.

Selon la dernière mise à jour sur les inondations du Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), des déplacements de population ont eu lieu dans les Etats du Sud-Ouest, de Jubaland, de Hirshabelle et de Galmudug ainsi que dans la région de Banaadir. "Les zones basses situées le long de la rivière Shabelle sont restées inondées

depuis juillet suite aux fortes pluies de Hagaa (juillet-septembre) dans le bassin de Shabelle en Somalie et dans les hautes terres éthiopiennes", a précisé l'OCHA, ajoutant que la plupart des déplacements se sont produits dans les deux régions les plus touchées du bassin de la rivière Shabelle, le Lower Shabelle (dans l'Etat du Sud-Ouest) et le Middle Shabelle (dans l'Etat de Hirshabelle).

Dans la ville de Baidoa, dans l'Etat du Sud-Ouest, l'agence des Nations unies a déclaré que plus de 66.000 personnes, y compris des déplacés internes, ont été touchées, dont 6.000 ont été déplacées. Le 28

octobre, l'OCHA a indiqué qu'environ 35 personnes étaient mortes tandis que près de 1,6 million d'autres avaient été touchées par des inondations entre janvier et septembre. Selon l'agence de secours des Nations unies, des milliers d'hectares de terres agricoles ont été inondés en particulier le long des bassins fluviaux, augmentant le risque de maladies d'origine hydrique.

De leur côté, les autorités somaliennes et les agences humanitaires ont lancé un appel pour une aide urgente, demandant notamment de l'eau potable, des abris d'urgence et de la nourriture.

S A N T É - A L G É R I E

**COVID-19 À MÉDÉA**  
**Un lot de masques et de combinaisons de protection distribué aux établissements hospitaliers**

Un lot de masques médicaux et de combinaisons de protection a été distribué, lundi soir, aux établissements hospitaliers et structures sanitaires de proximité, disséminés à travers la wilaya de Médéa, dans le cadre du soutien aux équipes médicales affectées aux différents services Covid-19, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.

Ainsi, une première dotation de 14 mille masques médicaux a été remise aux hôpitaux de Médéa, Ain-Boucif, Berrouaghia, Ksar-el-Boukhar, Tablat et Beni-Slimane, alors que 6 mille autres masques ont été livrés au personnel médical affecté au niveau des polycliniques qui assurent le dépistage et le suivi des patients atteints du virus, a-t-on signalé.

Douze mille combinaisons de protection ont également été distribuées au personnel des services Covid-19 ouverts à travers les différents établissements hospitaliers de la wilaya, a-t-on ajouté, précisant que d'autres dotations seront livrées à ces établissements et structures de santé, au fur et à mesure des arrivages.

**HÔPITAL BEKKARIA DE TÉBESSA**  
**Mise en service prochainement d'un IRM**



Un appareil d'imagerie par résonance magnétique (IRM) sera mis en service "avant la fin de l'année en cours" à l'établissement public hospitalier Bouguerra Boulaaras de la commune de Bekkaria (wilaya de Tébessa) réservé à la prise en charge des malades touchés par la Covid-19, a affirmé lundi, le wali Mohamed El Baraka Dehadj.

Les procédures d'acquisition de cet appareil d'imagerie "le premier du genre dans la wilaya", ont été terminées et le stand où il sera installé est en cours d'aménagement afin d'éviter aux malades les déplacements vers d'autres wilayas, a assuré, le chef de l'exécutif local, dans un point de presse en marge de son inspection de cet hôpital.

Le même responsable a fait également état de la prochaine acquisition de 13 ambulances pour renforcer le parc ambulancier du secteur de la santé de la wilaya qui en compte 70 ainsi que d'un programme d'acquisition sur le court terme de scanners pour les structures sanitaires des grandes villes de la wilaya.

Le wali s'est enquis lundi matin des conditions de prise en charge des malades touchés par la Covid-19 à l'EPH de Bekkaria et a insisté sur le maintien d'un stock suffisant de médicaments utilisés par le protocole de traitement du Covid-19 en vigueur.

Au cours de la réunion élargie de la commission sécuritaire tenue dimanche au siège de la wilaya pour l'examen de la situation épidémiologique locale, plusieurs décisions ont été prises dont la réparation du générateur d'oxygène en panne à l'hôpital de Bekkaria et l'acquisition d'un nouveau générateur pour 12 millions DA.

**ALGÉRIE - CORONAVIRUS**  
**1002 nouveaux cas, 611 guérisons et 18 décès ces dernières 24h en Algérie (Fourar)**

Mille deux (1002) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 611 guérisons et 18 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, mardi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 68.591 dont 1002 nouveaux cas, soit 2,3 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2183 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 45 699, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 12 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 10 autres n'ayant enregistré aucun cas, alors que 26 autres ont enregistré plus de 10 cas.

Par ailleurs, 39 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen la vigilance et le



respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

**CORONAVIRUS**  
**Plaidoyer pour l'ouverture de toutes les structures de santé (SNPSP)**

Le président du Syndicat national des Praticiens de la Santé publique (SNPSP), Dr Lyés Merabet, a plaidé, mardi à Alger, pour l'ouverture de structures de santé exclusivement dédiées à la Covid-19 et l'exploitation d'autres en dehors du secteur, insistant sur le "renforcement" des moyens de protection des professionnels de la santé.

"Il y a lieu de revoir plus sérieusement et plus rapidement la manière de prendre en charge l'évolution de la pandémie du Coronavirus, à travers l'ouverture de structures hospitalières spécialement dédiées à la Covid-19.

Actuellement, tous les services affichent complets, y compris en soins intensifs où nous avons du mal à placer les malades", a déclaré Dr Merabet, sur les ondes de la Radio nationale.

En sus de consacrer des structures de santé à la prise en charge de cette pandémie, ce dernier a réitéré son appel pour "l'exploitation d'autres espaces", en dehors du secteur de la santé, citant l'exemple du Palais des Expositions (Safex) à Alger, tout en préconisant également des "lieux de confinement" des per-

sonnes contaminées afin de les "isoler" du reste de la population et "casser ainsi la chaîne de transmissions".

"Nous pouvons aller rapidement dans ce sens, tant que nous avons les moyens et le temps", a-t-il recommandé, rappelant les expériences positives menées par certains pays étrangers au début de l'apparition de la pandémie mondiale. Tout en assurant que cette mesure soulignerait "en même temps, un confinement pour le personnel de la santé", Dr. Merabet a ajouté que cette option permettrait également "la prise en charge des autres besoins en soins et que les contaminations en hausse au Coronavirus ne cessent de greffer". "Il y a une instruction pour dégager d'autres structures en dehors des hôpitaux, comme les polycliniques, afin de les consacrer à la prise en charge du Coronavirus. Cela n'est pas suffisant en raison de la saturation de ces structures et ne fera que compliquer le travail des professionnels de la santé, tout en pénalisant les malades", a-t-il expliqué.

Tout en regrettant des "demi-mesures qui ne répon-

dent pas convenablement aux besoins", il a, par ailleurs, déploré "l'absence du concours des citoyens" dans la lutte contre la propagation du virus, en raison du non-respect des mesures-barrières sans cesse recommandées, appelant ces derniers à "déclarer obligatoirement" leur positivité éventuelle dans leur entourage.

**10.000 contaminations parmi les blouses blanches**

Abordant la situation des professionnels de la santé face à la recrudescence des cas de contaminations, Dr Merabet qualifie ces derniers de "victimes collatérales" de la situation actuelle, assurant que le nombre des contaminations parmi leurs rangs se situe autour de 10.000 cas.

"Il y a un mois, nous avions recensé entre 8000 à 8500 cas d'infections dans les secteurs public et privé. Aujourd'hui, nous en sommes facilement à quelques 10.000 cas, parmi lesquels 136 décès dont 116 dans le corps des praticiens médicaux", a-t-il détaillé, avant de relever que le corps médical fait face, depuis 3 semaines, à "une pression

continue et terrible".

Par conséquent, il a préconisé que "la priorité des priorités est le renforcement des moyens de protection" du personnel de la santé, faisant observer "un relâchement" constaté, à plusieurs niveaux, à la faveur de l'amélioration de la situation épidémiologique et ce, "y compris" s'agissant de la protection des blouses blanches.

Et de plaider, à ce propos, pour le dépistage de l'ensemble du corps médical de sorte à "identifier le personnel atteint, d'une part et à empêcher d'autres contaminations par ce dernier, aussi bien en milieu professionnel que familial, d'autre part, a-t-il argumenté, notant que les soignants constituent "un facteur de propagation" du virus.

Tout en recommandant, en outre, un "dépistage ciblé" du reste de la population, le président du SNPSP a défendu l'implication de la Sécurité sociale dans la prise en charge des tests de dépistage de la Covid-19, avant de remettre en cause, par ailleurs, l'éthique et la pratique médicale de "certains laboratoires privés".

**TIZI-OUZOU - COVID-19**  
**Les autorités locales ferment deux établissements scolaires par mesures préventives**

Deux (02) établissements scolaires, une école primaire et un lycée, ont été fermés par les autorités locales à Tizi-Ouzou, par mesures préventives contre la propagation de la Covid-19, a-t-on appris lundi du directeur de wilaya de l'éducation, Ahmed Laaloui.

Il s'agit de l'école primaire Kaci Chaouch et du lycée de jeunes filles Sahoui Aldjia, dans la commune d'Azazga, à l'Est de la wilaya où il a été enregistré des cas de contamination

parmi les élèves et au sein du corps enseignant, a indiqué M. Laaloui.

La décision de fermeture de ces deux établissements, conformément au protocole sanitaire en vigueur, "a été prise en coordination avec la direction locale de la santé et la commission scientifique de la wilaya", a-t-il précisé.

"Toute décision de fermeture d'un établissement dépend de l'appréciation de la commission de wilaya qui suit de près l'évolution de la pandé-

mie en application du protocole sanitaire mis en place par les autorités du pays", a-t-il expliqué à ce propos. Le directeur local de l'éducation a, par ailleurs, fait savoir qu'il a été enregistré au total 76 cas soupçonnés de contamination par la Covid-19 à travers 29 établissements scolaires au niveau de la wilaya, depuis la rentrée scolaire à ce jour, soit 40 élèves, 21 enseignants et 15 employés administratifs".

PANDEMIE DE CORONAVIRUS USA

Les Etats-Unis espèrent vacciner 20 millions de personnes d'ici la fin de l'année

La perspective de premières vaccinations contre le Covid-19 aux Etats-Unis d'ici la fin de l'année se concrétise: après Pfizer/BioNTech la semaine dernière, la société de biotechnologie américaine Moderna a annoncé lundi que son vaccin était efficace à 94,5%.

Les deux vaccins pourraient être autorisés par l'Agence américaine des médicaments (FDA) dans la première quinzaine de décembre, a dit lundi Moncef Slaoui, responsable scientifique de l'opération Warp Speed, montée par le président Donald Trump pour vacciner la population américaine.

Cela permettrait de vacciner 20 millions d'Américains, en priorité sans doute les plus âgés et à risque, dès la seconde quinzaine de décembre, selon lui, puis 25 millions de personnes par mois à partir de janvier, a-t-il dit sur la chaîne MSNBC. Il s'attend aussi à ce que le vaccin de Johnson & Johnson, en une seule dose, donne des résultats dans la seconde moitié de janvier, ce qui ouvrirait la voie à une autorisation dans la seconde quinzaine de février.

Sans compter l'autorisation possible d'un quatrième en



phase avancée d'essais, AstraZeneca/Oxford.

Au total, les Etats-Unis estiment qu'avec plusieurs vaccins, il y aura assez de doses d'ici début avril pour toute la population. Quant à l'Europe, des responsables ont indiqué possible de commencer des vaccinations en janvier, sous réserve d'autorisation. Des deux côtés de l'Atlantique, il

faudra sans doute attendre l'été 2021 pour un retour à la normale, avec une proportion élevée de la population vaccinée.

Le résultat de Moderna signifie que le risque de tomber malade du Covid-19 a été réduit de 94,5% entre le groupe placebo et le groupe vacciné du grand essai clinique en cours sur 30.000 personnes aux Etats-Unis, selon une analyse

préliminaire des tout premiers cas: en l'occurrence, 90 participants du groupe placebo ont attrapé le Covid-19, contre 5 dans le groupe vacciné.

On ignore encore la durée de la protection conférée par le vaccin, ce que seul le temps révélera. Mais si ce niveau d'efficacité était le même dans la population générale, ce serait l'un des vaccins les plus efficaces qui existent, comparable à celui contre la rougeole, efficace à 97% en deux doses, et bien meilleur que contre la grippe (19 à 60% ces dernières années), selon les Centres américains de lutte contre les maladies.

Le vaccin de Pfizer aurait une efficacité de 90%, et le vaccin russe Sputnik V de 92%, selon d es premiers résultats communiqués la semaine dernière. Ce qui fait dire à Eric Topol, expert américain, que le Covid-19 est "éminemment vaccinable".

RUSSIE 442 décès en 24h

La Russie a enregistré 442 décès liés au Covid-19 au cours des dernières 24 heures, rapportent des médias locaux, notant que l'épidémie se propage dangereusement dans plusieurs régions du pays. Les autorités russes ont jusqu'ici exclu tout nouveau confinement, estimant que des mesures restrictives comme celles imposées au printemps seraient trop dommageables pour l'économie.

Mardi, les autorités ont annoncé avoir enregistré le décès de 442 personnes au cours des dernières 24 heures, trois de plus que le précédent record du 12 novembre.

Au total, 33.931 malades sont décédés du coronavirus depuis le début de la pandémie mais ce bilan reflétant une létalité bien moindre qu'ailleurs dans le monde est sujet à caution, les autorités ne recensant que les décès qui, après autopsie, ont pour cause première établie le coronavirus.

Les données démographiques de la période mars-septembre 2020 témoignent d'une surmortalité de 17.107 décès par rapport à la même période de 2019.

Mardi, le nombre de nouvelles infections était de 22.410 pour un total de 1.948.603 malades, plaçant la Russie au cinquième rang mondial.

Lund i, le ministre de la Santé russe, Mikhaïl Mourachko, a affirmé que 84% des lits d'hôpitaux dédiés au coronavirus étaient occupés.

CANADA Le seuil des 300.000 cas de coronavirus franchi

Le Canada, en pleine deuxième vague de la pandémie de Covid-19, a franchi lundi le seuil des 300.000 cas et des 11.007 morts, selon les chiffres officiels des provinces compilés par plusieurs chaînes de télévision.

Lundi en début de soirée, le Canada recensait 301.332 infections depuis le début de la pandémie dans le pays, à la mi-mars, et 11.007 morts, selon les chiffres rapportés par les chaînes Radio-Canada et CTV.

Pays de 38 millions d'habitants, le Canada a mis moins d'un mois pour passer de 200.000 à 300.000 cas de contamination, alors que trois mois avaient été nécessaires après le début de la pandémie pour qu'il franchisse le seuil des 100.000 infections.

Les deux provinces les plus peuplées du pays, l'Ontario et le Québec, comptaient respectivement plus de 95.000 et 125.000 cas, et en enregistrèrent chacune plus d'un millier supplémentaires par jour.

Au Québec, la deuxième vague de l'épidémie a entraîné dans la majeure partie de la province la fermeture des bars, salles à manger des restaurants, musées et salles de spectacle et de sport depuis début octobre, des mesures adoptées récemment par l'Ontario.

La plupart des Québécois ne peuvent par ailleurs recevoir plus d'un proche à la fois chez eux, au moins jusqu'au 23 novembre, sous peine de fortes amendes.

Les récentes éclosoptions de Covid-19 concernent surtout les écoles et les lieux de travail, mais aussi les maisons de retraite, comme au printemps, selon les autorités de santé publique. Épargné jusqu'au début novembre par la pandémie, le Nunavut, territoire du Grand Nord peuplé d'environ 39.000 habitants, des Inuits en majorité, a vu son nombre de cas passer de 8 à 26 entre samedi et lundi.

Un confinement d'une durée de deux semaines entrera en vigueur mercredi, avec la fermeture des services non essentiels et des écoles, ont annoncé les autorités locales.

Dans la dernière semaine, le Canada a recensé quotidiennement environ 4.348 nouveaux cas positifs au coronavirus et 55 décès, des chiffres en nette augmentation depuis septembre avec l'arrivée du temps froid.

Egalement en hausse constante, le taux de positivité des tests a grimpé à 6% pendant la même période.

TUNISIE

599 nouvelles infections journalières et 19 décès supplémentaires

Le nombre des infections journalières par le COVID-19 en Tunisie a baissé, durant les dernières 24 heures, à 599 cas suite à 1.804 analyses virologiques, a annoncé le ministère tunisien de la Santé, dans un bilan épidémiologique publié lundi dans la soirée.

La même source a fait savoir que 19 nouveaux décès, dus au nouveau coronavirus, ont été signalés durant ces dernières 24 heures. Ainsi, la Tunisie totalise 81.003 cas confirmés de COVID-19, depuis le début de la crise sanitaire (début mars 2020) dont 2.389 décès et 55.558 cas de guérison. Jusqu'au 14 novembre courant, quelque

1.488 patients atteints du COVID-19 sont hospitalisés, dont 278 en soins intensifs et 137 soumis à la respiration artificielle. Le membre du comité scientifique de lutte contre le COVID-19 et porte-parole du ministère de la Santé, Nissaf Ben Alaya, a mis en garde, ce lundi devant la commission des Tunisiens à l'étranger au Parlement, que la situation épidémiologique en Tunisie "est encore critique, en plus de l'augmentation des cas testés positifs au virus". D'un autre côté, le conseil scientifique de lutte contre le nouveau coronavirus s'est fait entendre que les tests de diagnostic rapide ne peuvent détecter un

cas positif au COVID-19 que dans les 4 premiers jours de la contamination.

Lors de la même audition parlementaire, la délégation représentant ledit conseil scientifique a révélé que la Tunisie dispose actuellement de 150.000 tests de dépistage rapide, utilisés au niveau de certains points de passage frontaliers terrestres et à l'aéroport de Tunis Carthage, dans la capitale.

Et de préciser qu'en Tunisie, l'usage des tests rapides est plutôt limité, pour le moment, aux personnes symptomatiques, pendant les quatre premiers jours de leur contamination par le virus.

ROYAUME-UNI

21.363 nouveaux cas de coronavirus et 213 décès en 24 heures

Le Royaume-Uni a enregistré 21.363 nouveaux cas confirmés de COVID-19, portant le total des cas dans le pays à 1.390.681, selon des chiffres officiels publiés lundi. Le nombre total de décès liés au nouveau coronavirus au Royaume-Uni est quant à lui passé à 52.147, avec 213 nouveaux décès, selon ces données. Un peu plus tôt lundi, le secrétaire britannique à la Santé Matt Hancock a exhorté les Britanniques à "rester vigilants" malgré les espoirs suscités par la perspective d'un vaccin immi-

nent, et à continuer à respecter les règles de précaution afin de freiner la résurgence du coronavirus. "En attendant que la science puisse nous apporter la sécurité, nous devons rester vigilants, et continuer à suivre les règles qui permettent de garder le virus sous contrôle", a indiqué M. Hancock lors d'un point de presse à Downing Street. "Bien qu'il y ait beaucoup d'incertitudes, nous pouvons voir une lueur d'espoir, et nous devons faire tout ce que nous pouvons pour nourrir cette flamme...

Mais nous ne sommes pas encore tirés d'affaire", a-t-il déclaré. La Dr Susan Hopkins, médecin-chef par intérim du programme britannique de dépistage et de traçage, est également restée prudente, affirmant que les règles de précaution pourraient devenir encore plus strictes lorsque le confinement national de l'Angleterre prendra fin le 2 décembre. "Nous devons songer à les renforcer afin de pouvoir traverser les mois d'hiver, jusqu'à ce qu'un vaccin soit disponible pour tout le monde",

a déclaré Mme Hopkins. L'Angleterre a décrété un confinement national d'un mois pour tenter de contrecarrer la résurgence du coronavirus. Il s'agit du deuxième confinement de ce genre depuis le début de l'épidémie de coronavirus au Royaume-Uni. Le Royaume-Uni est le premier pays européen à enregistrer plus de 50.000 décès liés au nouveau coronavirus. Il s'agit du cinquième pays au monde à franchir cette étape tragique, après les Etats-Unis, le Brésil, l'Inde et le Mexique.

IRAN

4 entreprises iraniennes entament les tests humains d'un vaccin contre le COVID-19

Le ministre iranien de la Santé, Saïd Namaki, a révélé lundi que quatre entreprises iraniennes avaient débuté les tests sur l'être humain d'un vaccin contre le COVID-19, a rapporté le site Internet, Iran

Press. Ces entreprises iraniennes figurent parmi les institutions internationales qui ont actuellement atteint les stades avancés de production d'un vaccin, a déclaré M. Namaki cité dans ce reportage. M. Namaki a égale-

ment souligné que dans le contexte de la nouvelle recrudescence mondiale de l'épidémie, l'Iran s'efforçait de contenir la maladie en effectuant plus de 100.000 dépistages en laboratoire par jour.



# PELLICULES COMMENT FAIRE POUR VENIR À BOUT ?

*Stress, pollution ou produits capillaires inadaptés peuvent facilement déséquilibrer la flore fragile du cuir chevelu. Un dermatologue, une naturopathe et un pharmacien vous donnent leurs solutions pour venir à bout de ces squames peu esthétiques.*

On le sait, la survenue de pellicules correspond à une accélération du renouvellement cellulaire. Celui-ci entraîne une desquamation excessive du cuir chevelu, accompagnée de démangeaisons et de tiraillements. Les études récentes du microbiome du cuir chevelu ont par ailleurs montré que les pellicules apparaissent lorsque celui-ci connaît un déséquilibre : le champignon Malassezia devient alors trop abondant. Autre facteur, souvent génétique, la présence d'un sébum qui contient moins de squalane et davantage de corps gras. Cette composition particulière favorise le déséquilibre. Car "le Malassezia se nourrit de sébum. Il va alors proliférer dans ce milieu et le dégrader. Avec pour conséquence une inflammation, responsable d'irritations et de démangeaisons, bien désagréables. De surcroît, on assiste à une accélération du renouvellement cellulaire, qui passe de 28 jours à environ 15 jours dans les cas les plus légers, ou, en cas de dermite séborrhéique (pellicules grasses), à une dizaine de jours", explique Virginie Rasmont, directrice scientifique de Derocos. Un dérèglement hormonal, un cuir chevelu gras, des causes psychologiques (stress, fatigue) ou liées à l'environnement (pollution, produits capillaires inadaptés ou irritants, ali-

mentation déséquilibrée, alcool, humidité ou froid, port d'un casque ou d'un bonnet) accentuent largement ce processus.

#### LA RÉPONSE DU PHARMACIEN

Lorsque le Malassezia prolifère, il engendre une altération de la fonction barrière de la peau du cuir chevelu, explique Sabrina Maudry, Dr en pharmacie et directrice de la formation de la marque Phyto. C'est pourquoi il faut utiliser en traitement d'attaque un shampooing doté d'un actif antifongique (pyroctone olamine, pyrithione de zinc) contre le champignon Malassezia. Il contient aussi souvent un actif kératolytique, comme les acides de fruits, ou de l'acide salicylique pour faciliter l'élimination des squames. Il est souhaitable d'alterner avec un shampooing rééquilibrant qui prend soin du microbiome et renforce la fonction barrière, grâce à des pré- et probiotiques.

On peut également, une fois par semaine, utiliser soit un gommage spécifique pour le cuir chevelu afin de décoller les squames, soit un complexe aux huiles essentielles (tea tree, eucalyptus, cèdre, orange ou pamplemousse), qui va avoir la même action avec, en plus, des vertus assainissantes. "La première semaine de traitement, il est normal d'avoir l'impression d'une recrudescence des pellicules, précise l'ex-



perte. C'est parce qu'elles se détachent en plus grand nombre. Le phénomène se régule ensuite et les résultats apparaissent après deux semaines environ."

#### LA RÉPONSE DE LA NATURO-PATHE

Les pellicules sont en lien direct avec certains organes, comme les pommons

et le gros intestin, explique Nathalie Sacreste, naturopathe. Pour les éviter, il faut d'une part bien oxygéner son cuir chevelu et donc, bien dormir ; d'autre part, modifier son alimentation, en réduisant sucres, laitages et aliments gras.

Il peut être intéressant de faire une cure d'oligo-éléments comme le potassium, le sélénium ou le magnésium, mais aussi de zinc et de soufre pour

leur action antiseborrhéique. En complément alimentaires, choisissez du zinc picolinate (Solgar), très biodisponible. Recommandés également, tous les aliments contenant des vitamines du groupe B, sébo-régulateurs (B5, B6 et B8), tels que les céréales complètes et les graines germées, les légumineuses, les oléagineux, l'ail, l'oignon et les poireaux.

#### LA RÉPONSE DU DERMATOLOGUE

Pour éliminer un état pelliculaire débutant ou moyen, le traitement à suivre est celui préconisé par le pharmacien : on alternera donc shampooing traitant et shampooing doux. Au quotidien, il est essentiel d'adopter de nouvelles habitudes. Ainsi, il faut se laver les cheveux en massant le cuir chevelu avec la pulpe des doigts par gestes circulaires, et éviter de frotter pour ne pas entraîner voire aggraver l'irritation. Les rincer ensuite à l'eau tiède et les sécher à température basse. Limiter le plus possible les produits de styling (gel coiffant, lotion, laque, coloration et décoloration). Et ne pas se gratter la tête ni brosser ses cheveux trop vigoureusement au risque d'aggraver le cuir chevelu déjà fragilisé. Dans les cas les plus sévères, notamment de psoriasis ou de dermite séborrhéique installée, le dermatologue prescrira des lotions à base de kétoconazole, un médicament antifongique, et de corticoïdes.

## JE MANGE QUOI POUR GARDER DE BEAUX CHEVEUX ?

Couleur tristonne, chevelure raplapla, chute de cheveux... notre chevelure risque de ne pas apprécier cette nouvelle période de confinement. Avant de pouvoir la laisser entre les mains expertes du coiffeur, on prend le mal à la racine en révisant le contenu de notre assiette, histoire de lui apporter (au moins) les bons nutriments.

Et revola le confinement avec la fermeture des boutiques qui ne vendent pas de produits de première nécessité... donc des salons de coiffure. Si certaines d'entre nous ont espéré que le coiffeur pourrait se déplacer à notre domicile pour prendre soin de notre chevelure, il a fallu déchanter. Le ministre de l'économie Bruno Le Maire a en effet annoncé ce matin sur RTL que "les coiffeurs à domicile ne pourraient plus exercer, comme ils pouvaient le faire jusque-là".

Bref, pour éviter d'avoir le cheveu trop raplapla, il faut changer de tactique. En surveillant le contenu de notre assiette, par exemple. Car ce que l'on mange influe sur la qualité de notre chevelure. "La vie et la pousse du cheveu dépendent de l'équilibre alimentaire, explique le Dr Nadine Pomarède, dermatologue, coauteur de Mon cahier beauté, car il se nourrit des nutriments apportés par la circulation sanguine jusqu'à la

racine du cheveu. En cas de régime alimentaire strict ou déséquilibré, une chute survient très rapidement". Et pour avoir de "beaux cheveux", certains nutriments sortent clairement du lot.

#### DES PROTÉINES POUR DES CHEVEUX SOLIDES

"La remarquable solidité du cheveu est liée à son composant majeur, la kératine, une combinaison de 18 acides aminés dont les plus connus sont la cystéine et la méthionine", explique le Dr Pomarède. Pour fabriquer une kératine de qualité, il faut logiquement consommer des protéines, de préférence animales (poulet, bœuf, thon, fromages) car elles apportent en quantité intéressante les fameuses méthionine et cystéine. Passé de panique pour les végétariennes : elles peuvent se rabattre sur le soja, les lentilles, le quinoa. Synthèse de la kératine, assainissement du follicule pileux, fortification des racines : en jouant à la fois sur la pousse du cheveu et sa matière, les vitamines du groupe B sont littéralement les vitamines pro-cheveu. On les trouve dans les viandes (abats, viande rouge, volaille), les œufs, les poissons et fruits de mer, le germe de blé, les légumineuses, les fruits secs, la levure de bière... Le fer



est indispensable aux globules rouges, il apporte de l'oxygène au cuir chevelu et intervient dans la structure de la kératine. Une anémie et c'est la cata assurée. "En cas de chute de cheveux importante, le bilan sanguin inclura toujours le dosage du fer", souligne la dermatologue. Le fer animal (boudin noir, bœuf, œuf, hultre) est mieux absorbé que le fer végétal (pois chiches, lentilles, épinards, graines...), mais l'idéal reste de varier les sources. Et pour booster son assimilation, on l'associe à de la vitamine C, par exemple avec un filet de jus de citron ou du persil.

#### DU SOUTÈRE ET DU ZINC POUR LES PROTÉGER

Le soufre et le zinc sont essentiels à la formation du cheveu : le premier cimente entre elles les protéines de la kératine, tandis que le second lie les terminaisons souffrées de ces mêmes protéines.

Le zinc, à l'instar des vitamines C et E, et le sélénium, sont dit en passant, ont également un rôle antioxydant essentiel pour protéger les cheveux des radicaux libres. On pioche le zinc dans les huîtres, la foie, le germe de blé (encore lui !), le pain complet, le bœuf. Pour le soufre, on mise sur les œufs, l'ail, l'oignon, la viande, le poisson.

## Mes cheveux sont-ils abîmés par la pollution ?

On connaît aujourd'hui les effets néfastes de la pollution sur notre peau. Mais qu'en est-il des cheveux et de notre cuir chevelu ? Delphine Courteille, Hairstylist (delphinecourteille.com) nous guide pour afficher une chevelure en pleine forme, même en ville.

Vous vivez dans une grande ville et vous trouvez vos cheveux ternes et gras ? Vos boucles et votre cuir chevelu sont sans doute étouffés par les particules fines. S'ils sont fragilisés par un traitement chimique (coloration, lissage...), le phénomène peut être encore plus visible.

**ON FAIT QUOI ?**  
Le geste essentiel, c'est le brossage. Chaque soir, on brosse ses cheveux en douceur, pour éliminer les salissures dues à la pollution. Et on pense à laver sa brosse à cheveux régulièrement, idéalement une fois par semaine, avec un shampooing doux.

### UN GOMMAGE DE TEMPS EN TEMPS

Avec des particules exfoliantes, le gommage élimine les cellules mortes et active la micro circulation. Parfait pour réveiller un cuir chevelu étouffé par la pollution. Le fait de masser lentement et longuement le crâne avec le plat de la main participe aussi à la bonne santé du scalp. Seul bémol, le gommage déshydrate les cheveux et abîme la couleur. Il ne faut donc pas en abuser et laisser ensuite poser un masque pour soigner les longueurs. Une application par mois suffit pour les cheveux colorés, deux à trois fois par mois pour les cheveux gras.

### LE RITUEL SOIN

On l'adapte en fonction de son activité en extérieur. Quand on est beaucoup dehors, et que l'on se déplace en vélo en ville, on intègre un rituel doux une fois par semaine (shampooing, soin, spray). Sinon on fait une petite cure de temps en temps, en fonction de l'état des cheveux. Une fois par semaine, on peut utiliser un shampooing sec. Il a l'avantage de donner un coup de frais quand les cheveux sont plaqués et gras. Appliqué en excès, il risque d'étouffer et d'assécher le cuir chevelu.

# 5 CONSEILS POUR RETROUVER UN CUIR CHEVELU SAIN

Tout comme la peau, le cuir chevelu peut souffrir et réagir à de nombreux facteurs. Rougeurs, démangeaisons et desquamation peuvent alors apparaître. Les solutions de l'aromathérapeute pour retrouver rapidement un cuir chevelu apaisé.

Si l'on prend soin de ses cheveux, on oublie bien souvent que notre cuir chevelu est aussi une zone sensible. Des facteurs externes (température, humidité, UV, pollution...) ont un effet sur son état tout comme certains régimes alimentaires carencés.

Au cours du cycle menstruel, il peut devenir aussi plus ou moins gras, plus ou moins sensible. Certains antibiotiques, ainsi que des médicaments prescrits dans certaines maladies chroniques peuvent également le déséquilibrer. Il est important de poser la question à son médecin lorsqu'on observe des modifications de l'état du cuir chevelu en cours de traitement.

Et l'on n'oublie pas non plus les allergies qui contiennent des molécules irritantes et allergisantes qui risquent de provoquer des démangeaisons du cuir chevelu. Bref, notre cuir chevelu est souvent malmené. Les conseils aroma pour oublier les picotements et les démangeaisons.

### J'AI DES DÉMANGEAISONS

Ça gratouille, et plus on gratte, moins ça s'arrange ! Trop sec, irrité, le cuir chevelu démange aussi quand on est un peu stressé. Là encore, un shampooing inadéquat peut provoquer des démangeaisons. C'est le cas s'il est trop détergent : les formules avec sulfates sont à bannir. Éviter également les shampooings contenant des silicones ou des polyquaterniums, dont l'effet filmogène (occlusif) risque d'étouffer le cuir chevelu et de provoquer des démangeaisons.

### La solution de l'aromathérapeute

À faire pendant 1 à 2 mois jusqu'à amélioration. Le soir, mélanger 2 gouttes d'HE de camomille dans 1 c. à café d'huile d'amanche douce, puis masser. Le matin, faire un shampooing doux et appliquer un peu de hydrolat (eau florale) de rose ou de lavande.

### J'AI DES PELICULES

Les pellicules peuvent apparaître pour de nombreuses raisons : stress, fatigue, déséquilibre hormonal, produit à l'eau, mais aussi shampooing inadéquat, produit collant agressif (gel, laque...), coloration, permanente, défrisage. Fines et sèches, elles s'accompagnent souvent de démangeaisons et de tiraillements. Dans ce cas, le shampooing employé est sans doute trop détergent et pas assez nourrissant. Il est préférable de changer pour une formule plus douce, enrichie en huiles végétales, plutôt sous forme de shampooing crème et sans sulfates<sup>1</sup>, conseille Emmanuelle Grollet, biologiste spécialisée en formulation cosmétique. Grasses et de plus grande taille, elles sont liées à une levure, *Malassezia furfur*, qui prolifère, accélère la desquamation et



provoque des démangeaisons. «Apparaissent alors des squames plus jaunes et épaisses, car collées entre elles par le sébum, et qui s'accrochent au cuir chevelu. Un shampooing antipelliculaire doux va limiter la prolifération et la desquamation sans l'agresser», poursuit l'expert. Si le problème persiste plus de 3 ou 4 semaines, on consulte un dermatologue, afin de ne pas passer à côté d'une pathologie comme la dermatite séborrhéique ou un psoriasis.

### La solution de l'aromathérapeute

À faire pendant 1 à 2 mois jusqu'à amélioration. Le soir, mélanger 2 gouttes d'HE de tea tree (arbre à thé) avec 1 c à café d'huile de jojoba et masser. Le matin, se laver les cheveux avec un shampooing au melaleuca (assainissant et apaisant).

### J'AI DES CHEVEUX GRAS

Un excès de sébum au niveau du cuir chevelu peut avoir diverses causes : facteur hormonal, frottements excessifs lors du lavage (et du cuir chaud) ou shampooing inadéquat. Pour laver des cheveux gras, mieux vaut opter pour une formule douce, plutôt sous forme de shampooing gel. Éviter les lavants contenant des silicones ou des substances filmogènes. Ces molécules lisent et disciplinent les cheveux, mais elles ont aussi tendance à étouffer le cuir chevelu, ce qui le fait grossir rapidement. Choisir la formule la plus simple possible afin d'éliminer en douceur l'excès de sébum. Faites un gommage (ou scrub). Cela permet de se débarrasser de l'excès de sébum, des impuretés et des cellules mortes. Il faut toutefois le choisir doux et le faire une fois par semaine maximum. Il est déconseillé sur un cuir chevelu sensible, qu'il peut irriter.

### La solution de l'aromathérapeute

À faire pendant 1 à 2 mois jusqu'à amélioration. Le soir, appliquer 2 gouttes d'HE (huile essentielle) de genièvre ou d'essence de citron dans 1 c. à café d'huile de jojoba et masser le cuir chevelu. Le matin, se laver les cheveux avec un shampooing doux bio, à l'argile par exemple.

### J'AI DES CROÛTES

Signe d'un cuir chevelu irrité, la présence ponctuelle de petites croûtes peut s'expliquer par le stress ou l'habitude qu'on certaines personnes de se gratter souvent le crâne. Elle peut aussi être due à des produits inadéquats et trop agressifs, y compris le shampooing.

Privilégier là aussi un lavant doux et apaisant, de préférence sans sulfates. À appliquer en petite quantité, dilué dans de l'eau, sans frotter le cuir chevelu. Si le problème persiste quelques semaines, mieux vaut consulter un dermatologue, car ces lésions peuvent être le signe d'une pathologie comme la dermatite séborrhéique ou le psoriasis.

### La solution de l'aromathérapeute

À faire pendant 1 à 2 mois jusqu'à amélioration. Le soir, masser le cuir chevelu en le «détendant», de manière à relancer la microcirculation sanguine avec 2 gouttes d'HE de sauge scladrée diluée dans 1 c. à café d'huile végétale de calophylle inophyle.

Le matin, se laver les cheveux avec un shampooing doux (sans sulfates) et bio de préférence.

### MON CUIR CHEVELU EST SEC

Une sécheresse du cuir chevelu peut être liée à un manque constitutionnel (c'est-à-dire d'origine génétique) de sécrétion sébacée, à des traitements trop agressifs, comme le défrisage, les décolorations et les colorations répétées, mais aussi à l'emploi d'un shampooing inadéquat. Pour le lavage, l'idéal est donc de choisir une formule douce enrichie en huiles et en beurres végétaux (karité, olive, mangue, amande douce...), plutôt sous forme de shampooing crème sans sulfates. S'il demeure trop sec malgré l'emploi d'une formule douce, «On peut effectuer un léger massage avec une huile de jojoba avant de faire un shampooing, en lavant soigneusement pour éliminer toute trace d'huile», explique la biologiste Emmanuelle Grollet.

### La solution de l'aromathérapeute

À faire pendant 1 à 2 mois jusqu'à amélioration. Le soir, appliquer 2 gouttes d'HE d'ylang ylang mélangées à 1 c. à café d'huile végétale de bourrache, puis masser du bout des doigts sans frotter. Le lendemain matin, faire un shampooing doux bio, aux extraits d'aloès par exemple.

## C'EST QUOI UN BON SHAMPOING BIO ?

Il nettoie et fait briller, sans agresser le cuir chevelu, et convient à tous les types de cheveux, y compris fragiles. Voici ce qu'il faut savoir sur le shampooing bio.

Un vrai shampooing bio porte un label bio (Cosmebio, Natrue, Cosmos, Nature@ Progrès). Il est composé d'ingrédients issus du végétal et de matières premières issues de l'agriculture bio et ne contient ni dérivés de la pétrochimie, ni colorant, ni parfum de synthèse. Zoom sur ses principaux atouts.

Comme il ne contient ni silicones, ni agents conditionneurs

chimiques, il laisse le cheveu brut. Dans un premier temps, les cheveux peuvent être un peu rêches et emmêlés. Mais ensuite, on retrouve une vraie brillance, une pousse régulière, des longueurs douces au toucher.

Les cheveux gras auront besoin d'être lavés moins souvent, les plus secs d'être nourris et hydratés par un masque (bio également), deux fois par semaine.

### IL LAVE EN DOUCEUR

C'est le cas s'il contient des agents lavants dérivés de sucres et de coco (coco glucoside, coco betaine...). Car les sulfates auto-

risés par le référentiel Cosmebio (sodium lauryl sulfate, ammonium lauryl sulfate) sont au moins aussi irritants que les lauril sulfate (non autorisés et utilisés dans les shampooings conventionnels).

### IL EST ÉCOLOGIQUE

Il est composé d'ingrédients obtenus par des procédés de fabrication respectueux de l'environnement, dépourvu de substances et de parfums d'origine chimique, de colorants de synthèse, de phthalates et de silicones. Ce sont essentiellement des ingrédients biodégradables,

donc moins polluants. Les actifs à base de polymères sont remplacés par des actifs bio tels que la protéine de soie ou l'extrait de riz, des corps gras bio (beurre de karité, huile de jojoba...), des huiles essentielles ou des extraits végétaux selon les besoins : sauge et ortie pour les cheveux gras, géranium ou saoune pour les cheveux fins, lavande pour les cuirs chevelus irrités...

À savoir : attention de ne pas le confondre avec un shampooing formulé avec un seul ingrédient bio (fruit ou plante), souvent bien mis en avant, ce qui porte facilement à confusion...

## AFRIQUE

## "Il reste un grand nombre de défis pour la force conjointe au Sahel"

Le secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, Jean-Pierre Lacroix, a déclaré lundi au Conseil de sécurité de l'ONU que la Force conjointe au Sahel restait confrontée à un grand nombre de défis.

Il faudra une variété d'acteurs différents pour affronter et régler les "défis impressionnants" dans la région du Sahel, a déclaré le responsable des missions de paix des Nations Unies. Malgré la pandémie de COVID-19, les efforts de lutte antiterroriste dans la région "se sont en réalité intensifiés", a observé M. Lacroix.

"Nous saluons la coordination accrue des acteurs de sécurité sur le terrain (...) pour une présence plus visible des forces de défense et de sécurité dans la région ainsi qu'une intensification de la pression sur les groupes terroristes", a-t-il déclaré lors de son bulletin d'information en ligne sur la force conjointe du Groupe des cinq pays du Sahel (G5), comprenant le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad.

En complément indispensable aux efforts de construction de la paix, M. Lacroix a appelé au renforcement de la composante policière de la force conjointe pour améliorer la supervision militaire et soutenir la construction des institutions, la réforme des prisons et "le cadre de conformité aux droits humains".

Il a également souligné que le soutien opérationnel et logistique apporté à la force conjointe par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) restait "déterminant", en particulier en termes de "denrées périssables de soutien vital", qui se sont "avérées essentielles" en particulier lors de la saison des pluies.

## BURKINA FASO L'armée burkinabè a abattu 12 terroristes en riposte à la dernière embuscade dans le Sahel

Douze terroristes ont été abattus mercredi dernier, dans la riposte à l'embuscade tendue par des groupes terroristes ayant fait 14 morts dans les rangs de l'armée burkinabè à Tin-Akoff, une localité de la province de l'Oudalan au Sahel, a annoncé lundi soir l'armée burkinabè dans un communiqué.

En riposte à l'embuscade tendue contre une unité du détachement militaire de Tin-Akoff en mission de reconnaissance sur l'axe Tin-Akoff-Gorom, "douze assaillants ont été abattus", a indiqué l'armée burkinabè dans son rapport sur la situation des opérations de sécurisation du pays dans la semaine du 9 au 15 novembre. Selon la même source, l'armée est venue en aide au cours de la même période à des populations de Gayéri, dans la région de l'Est, qui faisaient face à un incendie. Les 14 soldats tués à Tin-Akoff ont été inhumés lundi. L'armée a assuré que des opérations sont en cours pour sécuriser le processus électoral qui se déroulera le 22 novembre prochain.

APS

## SAHARA OCCIDENTAL El-Guerguerat : la République sahraouie informe l'UA des derniers développements

L'ambassadeur, Lamine Baali, représentant permanent de la RASD auprès de l'Union africaine (UA) s'est entretenu lundi avec Moussa Faki, haut commissaire de l'UA à Addis Abeba, pour le tenir informé des derniers développements survenus au Sahara Occidental suite à la violation par le Maroc du cessez-le-feu en vigueur depuis 1991.

"J'ai informé le haut commissaire de l'UA des mesures unilatérales prises par le Maroc à El-Guerguerat, et donnant lieu à la violation éhontée de l'accord de cessez-le-feu et le déclenchement, 29 ans après, d'un affrontement militaire", a-t-il tweeté sur sa page officielle.

Lors de cet entretien, l'ambassadeur sahraoui a évoqué les causes profondes à l'origine de la tension qui sévit à El-Guerguerat et la manière avec laquelle le Maroc a fait plonger la zone dans les affaires de la guerre.

Allusion faite à cette nouvelle étape qui, selon ses propos, coûtera un lourd tribut aux peuples et à la région entière, notamment aux plans de la sécurité et de la stabilité menacées depuis quelque temps déjà.



Dès le début des affrontements au Sahara occidental, il y a quatre jours de cela, plusieurs gouvernements et instances internationales ont

appelé à freiner l'escalade militaire et à l'intervention obligatoire de l'ONU pour la reprise du processus politique qui vacillait depuis mai

de l'année passée. L'envoi urgent d'un nouvel émissaire onusien afin de mener à bien le plan de règlement a été également requis.

## L'armée sahraouie mène des attaques intensives contre des retranchements de l'armée d'occupation à El Guerguerat

Le ministère de la Défense sahraoui a annoncé, lundi, que les unités de l'armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené des attaques intensives sur les retranchements des soldats de l'armée d'occupation marocaine le long du mur de séparation à El Guerguerat. "Les unités de l'APLS poursuivent leurs attaques intensives contre les retranchements de l'armée ennemie le long du mur de la honte marocain", lit-on

dans le communiqué militaire (N 04). "Les unités de l'APLS ont mené, lundi, des attaques intensives le long du mur de la honte marocain, dont le bombardement des retranchements des forces d'invasion marocaines", a-t-il indiqué. "Les frappes ont ciblé le point d'alerte 71 dans le secteur Haouza, la base n° 04 du secteur Amgala, en sus du bombardement de la base n° 20 près d'El Rouf Essebit et du point d'alerte 191 du secteur

de Farsia, ciblé deux fois", précise la même source. Les attaques ont également ciblé "la base n° 12 du bataillon 47 dans le secteur Oum Dreyga et la base n° 04 du bataillon 6 3 dans le secteur Bakari", ajoute le communiqué. Le ministère de la Défense sahraoui a affirmé dans son communiqué que "les braves unités de l'APLS continuent de bombarder les retranchements de l'ennemi le long du mur de la honte".

## LIBYE

## Al-Sarraj satisfait du consensus autour de la tenue des élections en décembre 2021

Le chef du gouvernement d'union national libyen, Fayez al-Sarraj, s'est déclaré, mardi, satisfait consensus autour de la tenue des élections en décembre 2021 en Libye lors des pourparlers politiques à Tunis sous les auspices des Nations unies.

Fayez al-Sarraj a déclaré, dans un communiqué, qu'"il se réjouissait de la fixation de la date des élections au 24

décembre 2021 et que la commission électorale du pays allouerait des fonds pour leur mise en œuvre".

L'accord a été conclu au terme de pourparlers interlibyens menés sous l'égide des Nations unies à Tunis.

Les pourparlers politiques, qui avaient pour objectif de désigner un exécutif unifié et tenter de sortir la Libye d'une décennie de

crise, se sont achevés dimanche sans accord sur les noms des dirigeants du futur exécutif, a indiqué l'ONU.

Selon Stéphanie Williams, chef adjoint de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL), les participants ont convenu d'établir un nouveau conseil présidentiel et un nouvel organe exécutif pour gérer la période de transition et organiser des

élections nationales. Le gouvernement actuel est issu de l'accord politique libyen conclu en 2015 sous l'égide des Nations unies.

"Nous avons convenu de nous retrouver dans une semaine pour une rencontre virtuelle afin de se mettre d'accord sur le mécanisme de sélection pour la future autorité", a indiqué à la presse Stéphanie Williams.

## GHANA

## Démission du procureur anti-corruption

Le procureur anti-corruption au Ghana, Martin Amidu a démissionné lundi soir, à trois semaines de l'élection présidentielle du 7 décembre prochain.

L'ancien procureur général a affirmé qu'"il restait convaincu qu'il n'était plus en mesure d'exercer en toute indépendance" son travail, dans une lettre de démission adressée au président Nana Akufo-Addo, rendue publique à quelques jours de l'élection présidentielle du 7 décembre.

L'actuel président Nana Akufo-Addo, candidat à sa réélection affrontera l'ancien chef d'Etat John Mahama dans un scrutin qui s'annonce serré.

La nomination de M. Martin Amidu par le président Akufo-Addo en février 2018 avait suscité l'espoir au Ghana où

la corruption demeure un problème persistant. M. Amidu enquêtait sur un "rapport" concernant une société offshore créée par le gouvernement pour gérer les redevances minières du pays.

Cette société devait entrer à la Bourse de Londres en septembre et permettre de lever 500 millions de dollars (421 millions d'euros).

Mais son introduction sur les marchés a été suspendue après que des organisations de la société civile aient dénoncé des risques de corruption.

Pour les autorités, ce projet de vente devrait aider financièrement le Ghana à faire face à la crise économique provoquée par la pandémie de coronavirus. Dans sa lettre, M. Amidu souligne que le rapport pointe des "pratiques négatives

dans la lutte contre la corruption au sein de la présidence".

La présidence n'avait pas encore réagi mardi midi à ces accusations, mais le pouvoir exécutif a récemment affirmé qu'il agissait de façon transparente dans ce dossier.

Le rapport sur la société offshore a finalement été publié il y a deux semaines et le gouvernement a annoncé qu'il retardait l'entrée en bourse de cette société au lendemain de la présidentielle. En 2019, le Ghana a été classé 80e sur 180 dans l'index sur la perception de la corruption établi par l'ONG Transparency International. Selon une enquête de cette ONG, un tiers des usagers du service public ont affirmé avoir payé des pots-de-vin cette année-là.

## PALESTINE

## La ligue arabe condamne un nouveau projet de colonisation israélienne au sud d'El Qods et à Beïtlehem

La Ligue des Etats arabes a condamné mardi un nouveau projet de colonisation israélienne au sud d'El Qods et à Beïtlehem en Cisjordanie occupées.



Dans un communiqué de presse publié lundi, le sous secrétaire général pour la Palestine et les territoires arabes occupés de la Ligue arabe, Saeed Abu Ali, a appelé la communauté internationale et ses organisa-

tions dont les Nations unies et le Conseil de sécurité à la condamnation du "dangereux projet de construction de 1.257 nouvelles unités de peuplement" et de toutes les activités illégales de peuplement. M. Abu Ali a appelé

la communauté internationale à "faire pression sur Israël, afin de mettre fin à ses plans de colonisation, "entravant la solution à deux Etats". Il a dénoncé une visite prévue par le secrétaire d'Etat américain Mike Pom-

peo à une colonie israélienne dans les territoires palestiniens occupés ainsi que dans le Golan syrien occupé, dans une tentative de consolider la colonisation et les plans d'annexions israéliens.

## Berlin appelle l'occupant israélien à cesser la construction de nouvelles colonies

Le ministère allemand des Affaires étrangères a appelé l'occupant israélien à cesser la construction de nouvelles colonies de peuplement à El Qods-Est occupée, mettant en garde contre "un mauvais pas" qui sape le droit international. Dans un communiqué officiel, le ministre allemand des Affaires étrangères s'est déclaré

préoccupé par la décision d'Israël de bâtir 1257 nouvelles colonies à El Qods-Est occupée. Berlin a souligné que le plan israélien est un "mauvais pas", notant que la construction de colonies dans les territoires occupés "sape le droit international car elle compromet toute perspective de solution à deux Etats", tout en appelant les autorités

israéliennes à "interrompre le processus de construction". Les autorités d'occupation israéliennes ont lancé un appel d'offres, dimanche dernier, pour la construction illégale de 1 257 logements dans un quartier d'El Qods-Est, ce qui a suscité de vives réactions des Palestiniens et de la communauté internationale.

## UE-ROYAUME UNI

## L'UE pleinement "déterminée" à conclure un accord avec le Royaume-Uni

L'Union européenne (UE) est "cent pour cent déterminée à trouver un accord" avec le Royaume-Uni sur leurs futures relations, malgré l'approche de la date butoir présumée, a déclaré lundi Daniel Ferrie, porte-parole de l'UE.

Il a confié lors d'une conférence de presse quotidienne de la Commission européenne que les négociations continueraient à Bruxelles sur tous les sujets,

dont la pêche, sur laquelle "il demeure encore de nombreuses divergences".

Le Royaume-Uni doit quitter formellement le bloc européen d'ici le 31 décembre 2020.

Le négociateur en chef de l'UE Michel Barnier a indiqué qu'il faudrait conclure un accord à la mi-novembre puisque des semaines seront nécessaires pour en finaliser les documents. Cependant, M. Bar-

nier s'est dit confiant dans le fait que cette tâche pourrait être accomplie.

"Avec le Parlement européen et tous les Etats membres, nous restons déterminés, patients, respectueux. Nous voulons que notre coopération future soit ouverte mais juste dans tous les domaines", a-t-il tweeté lundi. Le porte-parole en chef de la Commission européenne Eric Mamer a réitéré que la "qualité"

de l'accord était prioritaire sur "toute considération de calendrier ou de date limite". Un sommet de dirigeants de l'UE, qui devrait se tenir par vidéoconférence le 19 novembre pour aborder les derniers développements de la pandémie du nouveau coronavirus, est désormais considéré comme l'ultime date butoir pour un projet d'accord sur le Brexit, selon le journal britannique The Guardian.

## PÉROU

## Le Pérou a un nouveau président

Le Parlement péruvien a élu lundi le député centriste Francisco Sagasti président par intérim, après une semaine de chaos politique qui a vu la destitution de l'ancien chef de l'Etat Martin Vizcarra et la démission de son successeur Manuel Merino.

Francisco Sagasti, un ingénieur de 76 ans, qui a travaillé pour la Banque mondiale, a été élu président du Parlement par les députés, et devient automatiquement chef de l'Etat, selon la Constitution.

Le Pérou n'a plus de vice-président depuis une précédente crise politique il y a un an. Parallèlement, la députée de gauche Mirtha Vasquez a été élue

présidente du Parlement. M. Sagasti, élu avec 97 voix sur 130, était le seul candidat.

Son mandat court jusqu'au 28 juillet 2021, date à laquelle devait s'achever celui du président Martin Vizcarra, destitué le 9 novembre.

La destitution de ce président populaire, mis en défaut par une procédure expéditive qui témoigne de la fragilité des institutions péruviennes, a plongé le pays de 33 millions d'habitants dans une énième crise politique.

Son remplaçant, l'ancien chef du Parlement, Manuel Merino, a annoncé dimanche, cinq jours seulement après

son accession au pouvoir, qu'il quittait ses fonctions, au lendemain d'une violente répression des manifestants exigeant son départ, qui a fait deux morts et une centaine de blessés.

Dans la foulée, les députés échouaient à élire dans la nuit une candidate de gauche, supposée consensuelle, Rocío Silva Santisteban.

L'élection de Francisco Sagasti est "le scénario idéal" pour surmonter la crise politique car il a été "l'un de ceux qui ont voté contre la destitution de Vizcarra", a estimé l'ex-président de Transparency International, José Carlos Ugaz. Les prochaines élections générales sont prévues le 11 avril 2021.

## USA

## Donald Trump va continuer à retirer des troupes d'Irak et d'Afghanistan

Le président américain Donald Trump émettra dès cette semaine un ordre officiel visant à retirer davantage de troupes américaines d'Afghanistan et d'Irak, a rapporté lundi la presse américaine.

Le Pentagone a publié un avis aux commandants pour qu'ils commencent à planifier une réduction de leurs effectifs, afin de passer à 2.500 soldats en Afghanistan et en Irak d'ici la mi-janvier, selon des responsables cités par la presse.

Le chiffre de 2.500 soldats correspond à ce qu'a déclaré le conseiller à la sécurité nationale de M. Trump, Robert O'Brien.

Il avait en effet annoncé le mois dernier que les troupes américaines en Afghanistan seraient réduites à environ 2.500 soldats au début de l'année 2021. A l'heure actuelle, il y a environ 4.500 soldats américains en Afghanistan et 3.000 en Irak.

Ces annonces surviennent après un remaniement de la direction du Pentagone la semaine dernière.

Le président Trump a nommé lundi dernier le directeur du Centre national de lutte contre le terrorisme Christopher Miller au poste de secrétaire à la Défense par intérim, afin de remplacer l'ancien chef du Pentagone Mark Esper, qui s'opposait à un retrait prématuré d'Afghanistan.

Peu de temps après avoir pris ses fonctions, M. Miller, un vétéran des forces spéciales ayant lui-même combattu en Afghanistan et en Irak, a indiqué qu'il allait peut-être accélérer le retrait des troupes américaines d'Afghanistan.

"Toutes les guerres doivent prendre fin. Mettre fin aux guerres exige des compromis et des partenariats. Nous avons été à la hauteur du défi : nous avons tout donné.

Il est maintenant temps de rentrer", a-t-il écrit dans son premier message aux employés du département de la Défense.

De son côté, le chef de la majorité républicaine au Sénat Mitch McConnell a vivement mis en garde le président Donald Trump contre une accélération du retrait des soldats américains en Afghanistan et en Irak, qui viendrait alimenter selon lui la "propagande" des extrémistes.

"Les conséquences d'un départ prématuré des Etats-Unis pourraient se révéler pires encore que le retrait d'Obama en Irak en 2011, qui avait alimenté l'essor de l'EI", a déclaré lundi au Sénat M. McConnell, habituellement un allié politique du président.

En faisant cela, les Etats-Unis "abandonneraient" selon lui leurs alliés et laisseraient la place aux talibans en Afghanistan, permettant également au groupe Etat islamique et à Al-Qaïda de se reconstruire.

Donald Trump, qui avait promis de mettre un terme aux "guerres sans fin", a annoncé qu'il souhaitait ramener à 2.500 le nombre de soldats américains en Afghanistan début 2021 et a même évoqué un retrait total pour Noël.

Avant son limogeage début novembre par Donald Trump, le ministre de la Défense Mark Esper avait insisté sur un minimum de 4.500 soldats en Afghanistan, jusqu'à ce que les talibans démontrent une réduction de la violence sur le terrain.

Des pourparlers de paix sont en cours entre les talibans et le gouvernement afghan, faisant suite à un accord entre Washington et les insurgés qui entérine le retrait des forces américaines d'ici mi-2021.

Mais un retrait accéléré "ravirait les personnes qui nous souhaitent du mal", a averti M. McConnell. "Cela donnerait à Al-Qaïda, affaiblie et dispersée, une grande victoire en termes de propagande".

"Le spectacle des soldats américains abandonnant leurs installations et leurs équipements (...) serait retransmis dans le monde entier comme le symbole d'une humiliation et d'une défaite américaines, et d'une victoire pour l'extrémisme islamiste", a-t-il martelé.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA TOLÉRANCE

**Le dialogue interculturel et interreligieux, une "nécessité" face aux "menaces contre la sécurité internationale"**

Le dialogue interculturel et interreligieux est devenu une "nécessité" pour faire face aux "menaces contre la sécurité internationale", a déclaré mardi, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda dans son intervention lors de la conférence internationale virtuelle sur la "tolérance entre les cultures pour un monde meilleur", indique un communiqué du ministère.

S'exprimant lors de cette conférence virtuelle organisée par l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO) et de l'Institut international pour la paix (IPI), à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la tolérance, Malika Bendouda a mis en exergue "le rôle de la culture dans l'établissement des passerelles de

communication et de rapprochement entre les peuples et ce qu'elle recèle comme valeurs humanistes qui prônent la paix et la solidarité et rejettent la violence et la haine". Pour la ministre le dialogue interculturel et interreligieux s'est imposé comme une nécessité pour "faire face à l'extrémisme, à la violence et au terrorisme". Elle a également évoqué "la grande

diversité culturelle de l'Algérie" qu'elle considère comme un "facteur d'harmonie" entre les citoyens de ce "vaste pays fort d'une histoire de 2.4 million d'années", lit-on dans le communiqué. Cette conférence a été organisée, "en vue de consolider les voies de dialogue et de paix dans la région euro-méditerranéenne, la région du Sahel et Sahélo-sahélienne".



COMMUNICATION

**Un partenariat "stratégique" entre l'ANEP et l'ISGP pour la formation du personnel des entreprises publiques**

L'entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP) a conclu un accord avec l'Institut supérieur de gestion et de planification (ISGP) pour l'accompagnement en matière de formation et de perfectionnement du personnel des entreprises publiques, a indiqué l'ANEP dans un communiqué.

"Le Groupe ANEP leader national de la communication, de l'édition et de la publicité, est heureux d'annoncer, en ce mois de novembre, la conclusion d'un partenariat stratégique couronné par la signature d'un protocole d'accord avec l'Institut Supérieur de Gestion et de Planification (ISGP), une institution de référence dans les domaines de la formation en management d'entreprise et management public et dans le domaine du Conseil", précise la même source. "Ensemble, ANEP et ISGP encouragent les ac-

tions d'accompagnement en matière de formation, de perfectionnement et de recyclage de l'ensemble du personnel des entreprises publiques", explique le communiqué, ajoutant que les deux institutions "souhaitent promouvoir le développement du savoir, le développement humain et professionnel, la veille technologique, l'édition des ouvrages et la production de contenu de qualité, en vue d'instaurer les bonnes pratiques de gestion et de management". C'est aussi "une alliance entre deux entreprises du secteur public, qui placent les valeurs d'éthique, de performance et de bonne gouvernance au premier plan", a-t-on indiqué. Le protocole d'accord porte sur un échange de service gagnant-gagnant, le groupe ANEP à travers ses unités et filiales, bénéficiera des services de l'ISGP en matière de formation et de développement des compétences dans les do-

maines d'expertise de l'ISGP, en contrepartie ce dernier se verra accompagné par l'ANEP en matière de communication, d'édition des ouvrages, d'organisation de rencontres et d'opération de sponsoring au profit des actions pédagogiques et d'information.

"Nous sommes fiers d'avoir comme partenaire le groupe ANEP, un acteur majeur au centre du paysage de la communication et de l'information institutionnelle", s'est réjoui M'hamed Rekad, directeur général de l'ISGP. "L'ISGP dispose d'un vivier d'experts et de formateurs assurant la formation et l'accompagnement suivant les besoins spécifiques de l'ANEP et de ses filiales, des formations à la carte, en présentiel ou en E-learning seront dispensées suivant un e-pédagogie ciblée et adaptée à chaque métier", a-t-il affirmé. Pour sa part, le P-dg de l'ANEP, Adel Kansous, a indiqué que "le

groupe ANEP, à travers son ambition programme de formation, touchant toutes les catégories de ses effectifs, aspire à promouvoir le savoir, le savoir être et le savoir-faire". Il a ajouté, à ce titre, "Nous devons œuvrer au développement de la ressource humaine, placer l'humain au centre de notre engagement, renouer avec la valeur du travail, du mérite et de l'éthique". A cet effet, M. Kansous s'est engagé à accompagner l'ISGP en matière de communication, à doter la bibliothèque de l'institut et de l'enrichir avec les ouvrages édités par l'ANEP, à promouvoir les actions didactiques et médiatiques de l'ISGP, un savoir-faire que l'ANEP met au profit du rehaussement de la qualité et l'accroissement de la rentabilité des entreprises publiques économiques.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
UNIVERSITÉ SAAD DAHLEB - BLIDA 1 -  
NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE 41302000090049  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°05/USDB1/2020**

Conformément aux articles 39, 40, 42, 44, 61 et 62 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'université Saad Dahleb Blida 1 lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°05/USDB1/2020 relatif à l'acquisition, l'installation et la mise en service des équipements scientifiques au profit du Laboratoire Biotechnologies, Environnement et Santé, pour la mise en place d'un laboratoire de dépiégeage du COVID-19. Répartit en lots comme suit : Lot N°01 : Equipements ; Lot N°02 : Consommables, Moyens de protection et Produits de désinfection.

N.B :  
- Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou deux lots.  
- Le service contractant se réserve le droit de lancer la réalisation d'un ou deux lots.

Ne sont éligibles au présent appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale que les entreprises satisfaisant obligatoirement aux conditions minimales suivantes :

- **Capacités professionnelles:** fabricants, représentants exclusifs, importateurs ou revendeurs en gros, dans le domaine des équipements scientifiques de recherche ou médicaux, et disposant du code d'activité d'installation des équipements scientifiques ou médicaux pour le lot N°01.

- **Capacités techniques:** ayant réalisé au moins un projet dans le domaine des équipements scientifiques ou médicaux, justifié par une attestation de bonne exécution au cours des cinq (05) dernières années, délivrées par un maître d'ouvrage public, dont le montant dépasse 8 000 000,00 DA.

- **Capacités financières:** ayant réalisé au moins un chiffre d'affaires moyen de 12 000 000,00 DA durant les trois (03) dernières années.

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges du dimanche au jeudi, de 8h30 à 12h et de 14h à 16h, auprès de l'université SAAD DAHLEB - BLIDA 1. Route de SOUMAA 09000 BLIDA. Vice recteur chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation, (contact paiement de la somme de deux mille Dinars Algériens (2.000,00 DA) au niveau de :  
L'agence comptable de l'université Saad Dahleb Blida 1 Route de Soumaa BLIDA

Les offres accompagnées des documents exigés dans

le cahier des charges, sous triple enveloppes scellées cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres, doivent être libellées comme suit :

**Monsieur le Recteur de l'université Saad Dahleb Blida 1**  
**Vice Recteur chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation**

L'enveloppe extérieure devra porter le numéro, l'objet de l'appel d'offres et la mention :  
**AN'OUVRIR QU'EN PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES UNIVERSITÉ SAAD DAHLEB BLIDA 1**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°05/USDB1/2020**  
**Acquisition, installation et mise en service des équipements scientifiques au profit du Laboratoire Biotechnologies, Environnement et Santé, pour la mise en place d'un laboratoire de dépiégeage du COVID-19**  
Lot ... : .....

- Les soumissionnaires doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière accompagnées de l'ensemble des pièces réglementaires mentionnées dans l'article n°15 du cahier des clauses administratives générales (CCAG) ;

- Les offres incomplètes ou non conformes aux spécifications du cahier des charges ne seront pas retenues ;  
- La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours ;  
- Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis relatifs aux dossiers de candidatures, dossiers techniques et financiers, correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres ;

- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée, jusqu'au jour ouvrable suivant ;  
- Le dépôt des offres se fera avant douze heures (2h00) ;  
- L'ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h en présence de l'ensemble des soumissionnaires préalablement informés à l'adresse suivante :  
**Université SAAD DAHLEB - BLIDA 1. Route de SOUMAA 09000 BLIDA**

**Vice recteur chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres, pour une durée de validité de trois mois à compter de la date de dépôt des offres.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ  
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION.  
SERVICE DES MARCHÉS  
NIF : 000 234 015 009 059  
**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82, du décret présidentiel N°15/247 Du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public La direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, Informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel D'offres OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°05/2020 POUR La Réalisation des travaux de VRD P/S LOT N° 09 Réalisation des travaux de VRD Primaires

et secondaires au niveau du POS-05 commune KHELIL (Aménagements extérieurs + Éclairage Public)

Paru dans les quotidiens :  
الوسط en date du:.....  
08/09/2020  
DK NEWS en date du:.....  
08/09/2020  
• Après l'évaluation des offres en date du :  
15/10/2020 - Le projet a été attribué provisoirement comme suit :

| Travaux et site   | ETP               | N° FISCAL       | MONTANT EN TTC (DA) | DELAI   | NOTE OFFRE/TECH | Critères de sélection |
|---|-------------------|-----------------|---------------------|---------|-----------------|-----------------------|
| LOT N° 09 Réalisation des travaux de VRD Primaires et secondaires au niveau du POS-05 commune KHELIL (Aménagements extérieurs + Éclairage Public) | SARL FRERES ALITI | 000619008646980 | 12.925.220.00       | 04 MOIS | 61,75           | Offre moins disante   |

Un délai de 03 jours à compter de la publication du présent avis est accordé aux soumissionnaires non retenus pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, ainsi ils peuvent introduire leurs recours devant la commission des marchés publics de la wilaya

dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis dans Les quotidiens nationaux et BOMOP (article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, Portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.)

## USA

## La capsule Dragon de SpaceX s'est arrimée à la Station spatiale internationale

La capsule Dragon de SpaceX transportant quatre astronautes, trois américains et un japonais, s'est arrimée dans la nuit de lundi à mardi à la Station spatiale internationale (ISS).

La première phase de l'amarrage à l'ISS, la "soft capture", s'est achevée mardi à 04h01 GMT, selon des images diffusées en direct sur internet par la Nasa.

La deuxième phase, ou "hard capture", a eu lieu quelques minutes plus tard.

La capsule, baptisée "Resilience", a été lancée par une fusée Falcon 9 de la firme privée SpaceX, le nouveau moyen de transport spatial de la Nasa après neuf ans de dépendance envers la Russie.

"C'est un grand jour pour les Etats-Unis d'Amérique et pour le Japon", a déclaré Jim Bridenstine, chef de la Nasa, lors d'une conférence de presse.

La fusée Falcon a décollé à l'heure prévue lundi soir du centre spatial Kennedy avec Michael Hopkins, Victor Glover, Shannon Walker et Soichi Noguchi sanglés dans la capsule Dragon fixée au sommet.

"C'était un sacré lancement", a commenté le commandant Michael Hopkins une fois en orbite.

Le premier étage s'est détaché rapidement avant de revenir amerrir sur un navire-drone, la marque de fabrique de SpaceX.

Douze minutes après le décollage, à 200 km d'altitude et une vitesse de 27.000 km/h, la capsule Dragon s'est détachée du second étage.

SpaceX a confirmé qu'elle était sur la bonne orbite pour rejoindre l'ISS un peu plus de 27 heures plus tard.

"Elle opère comme il faut", a confirmé la numéro deux de SpaceX, Gwynne Shotwell, lors d'une conférence de presse.

Les astronautes, qui rejoignent dans la station deux Russes et une Américaine, resteront six mois dans le laboratoire orbital, filant autour de la Terre à 400 km au-dessus des océans.

Ce premier vol "opérationnel" fait suite à la mission de démonstration réussie de mai à août, lors de laquelle deux astronautes américains ont été conduits vers l'ISS puis ramenés sur Terre sans encombre par SpaceX, première société privée à accomplir cette prouesse technologique.

Au total, SpaceX doit lancer deux autres vols habités en 2021 pour la Nasa, dont au printemps avec l'Européen Thomas Pesquet, et quatre missions de ravitaillement cargo dans les 15 prochains mois.

Une mission purement privée, via le partenaire Axiom Space, est également prévue fin 2021.

La Nasa a laissé entendre que l'acteur américain Tom Cruise pourrait se rendre dans l'ISS, ce qui n'a pas été confirmé. Et SpaceX pourrait également ajouter "une autre mission amusante, je vous en parlerai plus tard", a glissé Mme Shotwell.

"La Nasa était un désastre fini quand nous avons pris les choses en main. Aujourd'hui, c'est le centre spatial le plus couru et le plus avancé du monde, de loin!" a tweeté le président Donald Trump, s'appropriant le succès d'un programme lancé sous ses deux prédécesseurs. Le président élu démocrate Joe Biden a également félicité la Nasa et SpaceX.

"C'est la preuve du pouvoir de la science et de ce que nous pouvons accomplir en combinant innovation, inventivité et détermination", a-t-il tweeté.

## ETATS UNIS

## Mise en orbite d'un nouveau satellite de renseignement

Le National Reconnaissance Office (NRO) américain a annoncé la mise en orbite d'un nouveau satellite de renseignement. Dans un communiqué rendu public lundi, l'agence a indiqué que le satellite, baptisé "NROL-101", avait été lancé cette semaine depuis une base aérienne en Floride. Le National Reconnaissance Office a d'ailleurs fait savoir que les données collectées par les divers systèmes de sécurité nationale sont communiquées, aux décideurs, aux agences de renseignement, au ministère de la Défense ainsi qu'aux partenaires et alliés des Etats-Unis. Le satellite de renseignement "NROL-101" est le quatrième du genre lancé par l'agence américaine au cours de cette année.

APS

## USA

## Les patrons de Facebook et Twitter à nouveau entendus au Sénat américain

Les dirigeants de Facebook et Twitter vont être auditionnés mardi par des sénateurs américains, pour la deuxième fois en moins d'un mois, sur le rôle des réseaux sociaux dans le débat public aux Etats-Unis.

Mark Zuckerberg et Jack Dorsey, fondateurs respectifs de Facebook et Twitter, vont répondre aux questions, par caméras interposées, de la commission judiciaire du Sénat, sous contrôle républicain.

Leur "présence" est "volontaire", d'après le panel.

L'audition doit porter sur "la gestion de l'élection de 2020" par les plateformes et ce que le président de la commission, Lindsey Graham, appelle "la censure et la suppression d'articles de presse".

Il compte notamment aborder la décision par les deux réseaux de limiter la circulation en ligne d'articles du quotidien conservateur New York Post, qui assurait fournir des preuves sur une affaire de corruption impliquant le démocrate Joe Biden, environ deux se-



maines avant l'élection présidentielle. Donald Trump et ses alliés accusent régulièrement les plateformes de "censurer" les voix conservatrices, sans preuves et malgré leur immense présence sur ces réseaux.

Le 28 octobre, les deux patrons avaient déjà été auditionnés, avec Sundar

Pichai, le dirigeant de Google (et donc de YouTube), sur l'immunité légale dont bénéficient les hébergeurs en ligne pour les contenus postés par les utilisateurs.

Certains sénateurs se sont plaints à cette occasion que les réseaux sociaux étaient devenus des "arbitres de la vérité", bia-

sés contre les républicains. Facebook, Twitter et leurs concurrents ont tous eu du mal pendant la campagne électorale à juguler le flot de désinformation et de contenus problématiques tout en restant fidèles à leurs ambitions affichées de donner la possibilité à chacun de s'exprimer.

## EUROPE - AÉROSPATIALE

## Echec de la mission Vega à cause d'une "déviolation" de trajectoire

Le lanceur européen Vega qui devait mettre en orbite deux satellites pour le compte de l'Europe dans la nuit de lundi à mardi depuis Kourou a essuyé "une anomalie" dans sa "trajectoire" 8 minutes après le décollage, conduisant à l'échec de la mission, a annoncé Arianespace.

La "trajectoire" est "dégradée" ont indiqué peu après le décollage du lanceur européen Vega les équipes en charge du suivi des opérations selon la retransmission vidéo du lancement.

Le lanceur léger Vega qui avait décollé à 22h52 depuis Kourou en Guyane française (02h52 heure de Paris, 01h52 GMT) a rencontré une "anomalie" et "la mission est perdue", a confirmé en direct quelques minutes plus tard depuis le centre spatial de Kourou Stéphane Israël, le PDG d'Arianespace, la société qui opère les lancements. "La vitesse n'était plus nominale" a ajouté le PDG d'Arianespace qui a évoqué une "déviolation de la trajectoire".

Huit minutes après le décollage de la mission, immédiatement après le premier allumage du moteur du quatrième étage, une dégradation de la trajectoire a été constatée, en-



trainant la perte de la mission", a indiqué par la suite Arianespace dans un communiqué.

"Les analyses des données de la télémétrie sont en cours pour préciser les raisons de cet échec" a précisé le groupe.

Pour son deuxième lancement de l'année, Vega devait placer à 700 kilomètres d'altitude deux satellites d'observation de la Terre et des phénomènes naturels pour le compte de l'Europe, au cours d'une mission d'une durée d'1 heure et 42 minutes. Vega emportait SEO-SAT-Ingenio (750 kg), le premier satellite d'observation de la Terre espagnol pour le compte de l'agence spatiale européenne (ESA) et de

l'Espagne. Le lanceur comptait également à son bord Taranis, le premier satellite conçu pour observer les phénomènes électromagnétiques radiatifs et lumineux survenant à des altitudes comprises entre 20 et 100 km au-dessus des orages.

Il s'agissait de la deuxième mission de l'année pour Vega qui a connu "une année difficile" (2 lancements contre 4 prévus), avait expliqué lundi Mario Fragnito, directeur de Vega, en référence à l'épidémie de Covid-19 et à des météo consécutives défavorables en Guyane. Vega avait aussi connu une défaillance à l'été 2019, qui avait entraîné sa destruction, par précaution.

## CORONAVIRUS

## Moscou rejette des accusations de cyberattaques

La Russie a rejeté mardi des accusations de cyberattaques de "groupes étatiques ou para-étatiques" russes contre des groupes pharmaceutiques développant des vaccins contre le coronavirus.

Ces accusations "sont déjà devenues une norme de la vie, une sorte de mode politique à laquelle obéissent entre autres des

sociétés de technologies d'information aux Etats-Unis", a déclaré un vice-ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Riabkov, à l'agence de presse publique RIA Novosti.

Le vice-président de Microsoft en charge de la sécurité, Tom Burt, a indiqué vendredi, dans un billet de blog publié par Microsoft, que le groupe

américain avait détecté ces derniers mois des "cyberattaques provenant de trois groupes étatiques ou para-étatiques visant sept entreprises de premier plan directement impliquées dans la recherche de vaccins et de traitement contre la Covid-19".

Selon lui, ces attaques venaient notamment de "Strontium, un groupe

originaire de Russie". M. Riabkov a répondu en affirmant que la Russie est visée par bien plus d'attaques informatiques que "celles dont on essaye de nous accuser". Strontium, le groupe russe, a déjà été accusé par Microsoft d'avoir attaqué plus de 200 organisations impliquées dans l'élection présidentielle américaine de 2020.



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1294

|                           |  |                                  |  |                            |  |                                  |  |                              |  |                          |           |                                |                            |
|---------------------------|--|----------------------------------|--|----------------------------|--|----------------------------------|--|------------------------------|--|--------------------------|-----------|--------------------------------|----------------------------|
| altérations               |  | brillerons                       |  | résines fossiles           |  | lisse                            |  | balourdise                   |  | fendis                   |           | attachée                       |                            |
| décisive                  |  | alcool mexicain                  |  | très peu de chose          |  | nacrèrent                        |  | argent du physicien          |  |                          |           | mises en                       |                            |
| école littéraire          |  |                                  |  |                            |  |                                  |  |                              |  | pièce d'eau bien tordues |           | éveil                          |                            |
| risée                     |  |                                  |  |                            |  |                                  |  | grande galère                |  |                          |           |                                |                            |
| vestiges                  |  |                                  |  |                            |  |                                  |  | pose                         |  |                          |           |                                |                            |
| prince arabe              |  |                                  |  |                            |  |                                  |  | livre de messe ferme du midi |  |                          |           |                                |                            |
|                           |  |                                  |  | distan-cées images sacrées |  |                                  |  |                              |  |                          |           | île de France pioche de mineur |                            |
| titre légal imper-méables |  |                                  |  |                            |  |                                  |  |                              |  | se décide invo-guèrent   |           |                                |                            |
|                           |  |                                  |  |                            |  |                                  |  | hurle                        |  |                          |           |                                | assu-rance                 |
| sommet dans le genre      |  | produit cosmé-tique détiendra    |  |                            |  |                                  |  | salles                       |  |                          |           |                                |                            |
|                           |  |                                  |  | précision                  |  |                                  |  | sonde                        |  |                          |           | appris                         |                            |
| inscrire                  |  |                                  |  | gros ennuis                |  |                                  |  |                              |  |                          |           | four-vouée                     |                            |
| émanés                    |  |                                  |  |                            |  | met au diamètre située à l'étude |  |                              |  |                          |           | habitan-tes de la rue          |                            |
|                           |  |                                  |  |                            |  | tête d'affiche cochon-nerie      |  |                              |  |                          | fantaisie |                                |                            |
|                           |  |                                  |  |                            |  |                                  |  |                              |  |                          | bien fait |                                |                            |
| mets es-pagnols           |  | degré de gamme fruits d'altitude |  |                            |  | tiendrait séance fatigues        |  |                              |  |                          |           |                                |                            |
|                           |  |                                  |  |                            |  |                                  |  | aquacé                       |  |                          |           |                                |                            |
|                           |  |                                  |  |                            |  |                                  |  | terrain                      |  |                          |           |                                |                            |
| opti-males                |  |                                  |  |                            |  |                                  |  |                              |  | abattue                  |           |                                |                            |
| bouscule                  |  |                                  |  |                            |  |                                  |  |                              |  | jeu de cartes            |           |                                | dépôt calcaire             |
|                           |  |                                  |  |                            |  | métal de pépite relati-vement    |  |                              |  |                          |           |                                |                            |
|                           |  |                                  |  |                            |  |                                  |  |                              |  | se mon-tre utile         |           |                                |                            |
| fin de verbe              |  |                                  |  |                            |  |                                  |  |                              |  | gamin                    |           |                                |                            |
| critiquées                |  |                                  |  |                            |  | camps de prison-niers barrages   |  |                              |  |                          |           |                                | cours du Nord poisson plat |
|                           |  |                                  |  |                            |  |                                  |  |                              |  |                          |           |                                |                            |
|                           |  |                                  |  |                            |  |                                  |  | pourrir                      |  |                          |           |                                |                            |
|                           |  |                                  |  |                            |  |                                  |  | partie de soulette           |  |                          |           |                                |                            |
| dété-riorés               |  |                                  |  |                            |  | demeu-res cube du hasard         |  |                              |  |                          |           |                                | possè-dent cycle d'âge     |
|                           |  |                                  |  |                            |  |                                  |  |                              |  | augmen-ter la note       |           |                                |                            |
| passiez au blutoir        |  |                                  |  |                            |  |                                  |  |                              |  |                          |           |                                |                            |
|                           |  |                                  |  |                            |  |                                  |  |                              |  | proces-sus de création   |           |                                |                            |

# Solution

**Sudoku n° 2594**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 9 | 6 | 1 | 6 | 4 | 3 | 7 | 2 | 2 | 4 | 3 | 5 | 7 | 6 | 1 | 8 | 9 |
| 6 | 7 | 4 | 2 | 9 | 3 | 1 | 6 | 8 | 9 | 1 | 7 | 4 | 2 | 8 | 5 | 3 | 7 |
| 1 | 2 | 3 | 6 | 8 | 7 | 4 | 5 | 9 | 6 | 8 | 5 | 1 | 3 | 9 | 7 | 4 | 2 |
| 7 | 6 | 9 | 4 | 1 | 8 | 2 | 3 | 5 | 7 | 5 | 4 | 8 | 1 | 5 | 3 | 2 | 6 |
| 2 | 8 | 1 | 5 | 3 | 9 | 6 | 4 | 7 | 8 | 3 | 2 | 6 | 9 | 7 | 5 | 1 | 4 |
| 4 | 3 | 5 | 7 | 2 | 6 | 9 | 8 | 1 | 5 | 6 | 1 | 3 | 4 | 2 | 9 | 7 | 8 |
| 3 | 1 | 2 | 6 | 8 | 5 | 7 | 9 | 4 | 8 | 3 | 3 | 1 | 5 | 6 | 9 | 8 | 4 |
| 9 | 4 | 8 | 3 | 7 | 1 | 5 | 2 | 6 | 4 | 1 | 9 | 3 | 7 | 8 | 2 | 6 | 1 |
| 6 | 5 | 7 | 9 | 4 | 2 | 8 | 1 | 3 | 5 | 6 | 7 | 4 | 2 | 9 | 7 | 5 | 3 |
| 9 | 4 | 1 | 8 | 6 | 5 | 8 | 7 | 3 | 2 | 7 | 3 | 2 | 9 | 6 | 7 | 3 | 2 |
| 6 | 3 | 5 | 7 | 4 | 2 | 8 | 9 | 1 | 6 | 3 | 5 | 7 | 4 | 2 | 8 | 9 | 1 |
| 2 | 8 | 7 | 3 | 9 | 1 | 5 | 6 | 4 | 1 | 5 | 6 | 4 | 1 | 5 | 6 | 4 | 1 |
| 3 | 8 | 7 | 9 | 6 | 4 | 1 | 5 | 2 | 9 | 7 | 4 | 6 | 8 | 3 | 2 | 1 | 9 |
| 6 | 5 | 4 | 1 | 8 | 2 | 3 | 7 | 9 | 1 | 8 | 6 | 2 | 4 | 5 | 7 | 3 | 6 |
| 1 | 9 | 2 | 3 | 7 | 5 | 4 | 6 | 8 | 9 | 1 | 7 | 4 | 5 | 8 | 3 | 6 | 2 |
| 6 | 5 | 3 | 8 | 9 | 7 | 2 | 4 | 1 | 4 | 6 | 2 | 8 | 9 | 5 | 1 | 3 | 7 |
| 2 | 4 | 9 | 6 | 5 | 1 | 7 | 8 | 3 | 5 | 9 | 1 | 6 | 4 | 7 | 2 | 8 | 5 |
| 8 | 7 | 1 | 4 | 2 | 3 | 5 | 9 | 6 | 7 | 8 | 5 | 1 | 2 | 3 | 4 | 9 | 6 |
| 4 | 1 | 8 | 7 | 3 | 8 | 9 | 2 | 6 | 8 | 2 | 9 | 3 | 6 | 4 | 6 | 7 | 1 |
| 9 | 3 | 5 | 2 | 4 | 6 | 8 | 1 | 7 | 6 | 3 | 4 | 9 | 7 | 1 | 8 | 2 | 5 |
| 7 | 2 | 8 | 6 | 1 | 9 | 6 | 3 | 4 | 1 | 7 | 6 | 5 | 8 | 2 | 9 | 4 | 3 |

**Mots Croisés n° 2594**

| A  | B | C | D | E | F | G | H | I | J | K | L |   |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1  | H | O | R | R | I | P | I | L | A | N | T | E |
| 2  | E | C | O | U | L | E | R |   | M | I | E | N |
| 3  | B |   | U | T | O | P | I | Q | U | E |   | T |
| 4  | E | N | T | I | T | E | S |   | S | E | M | A |
| 5  | R | A | I | L |   | S | E | V | E |   | I | I |
| 6  | G |   | N | E | M |   | R | I | T | U | E | L |
| 7  | E | T | I | R | E | M | E | N | T | S |   | L |
| 8  | R | E | E |   | R | I | Z |   | E | I | R | E |
| 9  | A | T | R | O | C | E |   | A | S | T | E | R |
| 10 | S | E | S | S | I | L | E | S |   | E | S | A |

**Grille géante n° 1294**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| D | E | T | E | R | L | E | R | A | U | A | F | F |
| M | O | R | I | R | I | E | R | M | N | N | A | I |
| E | M | A | L | O | N | C | H | E | M | E | S | L |
| I | T | O | P | O | S | U | I | L | P | E | T | E |
| P | A | I | D | E | S | S | I | L | A | L | E | S |
| B | L | A | M | U | R | A | S | S | T | E | S | S |
| D | E | G | U | R | A | S | S | D | E | S | A | S |

## ATHLÉTISME/MARATHON DE PARIS

### L'édition 2021 repoussée à l'automne

Le marathon de Paris, dont l'édition 2020 a été annulée en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), a été repoussé au 17 octobre 2021, précédé le 5 septembre par le semi-marathon, rapporte mardi L'Equipe.

Traditionnellement organisé en avril, un temps repoussé à cet automne avant d'être définitivement annulé cette année, le prochain marathon de Paris aura lieu à l'automne 2021.

L'organisateur, Amaury Sport Organisation, a envoyé mardi un courrier à tous les inscrits 2020 en leur laissant le choix de participer aux éditions 2021 du semi (le 5 septembre) et du marathon (le 17 octobre), ou de se faire rembourser...

ou encore de se laisser le temps de la réflexion puisque les inscriptions n'ouvriront officiellement qu'en mars prochain.

En se décalant à l'automne, Paris s'écarte au maximum des effets de la pandémie de Covid-19 qui a eu raison de l'immense majorité des événements de masse cette année puisque certains experts estiment qu'un vaccin pourrait y avoir mis un terme d'ici l'été prochain, ajoute la même source.

Ce choix est celui de presque tous les grands marathons. Il y aura embouteillage à l'automne 2021 avec Berlin le 26 septembre, Londres le 3 octobre, Chicago le 10, Paris le 17 donc, Rotterdam le 24 et New York le 7 novembre.

Conséquence de ces reports en masse, les athlètes désireux de se qualifier pour les JO de Tokyo, reprogrammés l'été prochain, n'auront donc que peu de possibilités de le faire d'ici là.

## BASKET

### Le club de Phoenix Suns recrute le meneur Chris Paul

La formation des Phoenix Suns s'est attachée les services du meneur d'Oklahoma City, Chris Paul, en échange du meneur espagnol Ricky Rubio, de l'ailier Kelly Oubre Jr, de deux autres joueurs et d'un premier tour de draft, a confirmé lundi soir la franchise NBA d'Arizona.

"Le leadership de Chris et sa compétitivité vont avoir un immense impact sur notre équipe", s'est félicité son manager général James Jones.

"C'est le genre de gars qui change le visage des équipes", avait déclaré à propos de la star l'entraîneur Monty Williams, quelque peu prophétiquement, avant un match Suns-Thunder le 31 janvier.

"Partout où il est allé, il a rendu tout le monde meilleur". Pour Phoenix, Paul, 35 ans, et l'ailier égyptien Abdel Nader, également inclus dans la transaction, valent donc cinq joueurs d'OKC: Ricky Rubio et Kelly Oubre, mais aussi les jeunes arrières Ty Jerome et meneur Jalen Lecque peu utilisés la saison passée, sans oublier leur futur premier choix de draft.

Le joueur de 35 ans, sélectionné dix fois au All-Star Game et qui a fait partie du 2e meilleur cinq de la saison passée (17,6 points, 6,7 passes, 5 rebonds de moyenne), va apporter son talent intact et son expérience surtout dans une équipe qui compte dans ses rangs la pépite Devin Booker.

L'objectif sera de permettre aux Suns de retrouver des play-offs qui leur échappent depuis 2010.

Dans la bulle de Disney World, cet été, Phoenix fut tout près de se qualifier après avoir remporté ses huit matches de fin de saison régulière, montrant un potentiel très intéressant.

Pour le Thunder, c'est une reconstruction qui démarre avec Ricky Rubio (13 pts, 8,8 passes) et Kelly Oubre Jr.

(18,7 pts) qui devront trouver la bonne alchimie avec l'arrière canadien Shai Gilgeous-Alexander, auteur d'une saison passée pleine de promesses (19 pts, 5,8 rebonds).

Et ce n'est pas fini, puisque selon les médias américains, OKC a également trouvé un accord avec les Los Angeles Lakers pour échanger leur meneur allemand Dennis Schroder contre l'ailier vétérain Danny Green.

Annoncé plus tôt dans la journée par ESPN et The Athletic, le transfert de Paul à Phoenix est le premier d'envergure de cette intersaison, alors que la NBA autorise depuis lundi les franchises à effectuer des mouvements dans le cadre d'échanges de joueurs.

Ces dernières heures, c'est James Harden qui fait parler de lui. Le meilleur marqueur de la NBA ces trois dernières saisons au sein des Houston Rockets, souhaite quitter l'équipe texane et a deux clubs dans le viseur, les Brooklyn Nets et les Philadelphia 76ers, rapportent les médias américains.

Harden "veut être un candidat (au titre NBA) ailleurs" et ces deux équipes sont "ciblées en priorité", affirme The Athletic. Dans les deux cas, sa venue permettrait de constituer un trio détonnant, puisqu'il serait associé à Kevin Durant et Kyrie Irving chez les Nets ou alors à Joel Embiid et Ben Simmons chez les Sixers.

APS

## JEUX OLYMPIQUES-2021

### Pas de vaccination obligatoire au rendez-vous de Tokyo

La vaccination contre le coronavirus ne sera pas obligatoire pour les athlètes lors des Jeux olympiques de Tokyo reportés à l'été prochain en raison de la pandémie, a déclaré mardi le président du Comité international olympique (CIO), Thomas Bach.

Exiger des vaccins serait "aller trop loin", a jugé M. Bach, en visite à Tokyo pour tenter de convaincre la population japonaise et les sponsors des JO-2020 que l'événement pourrait se tenir en juillet avec des spectateurs, malgré la récente recrudescence des infections.

Il a répété l'engagement du CIO pour des Jeux sûrs lors d'une visite du Village olympique mardi, soulignant que le comité d'organisation prendrait "toutes les mesures de précaution nécessaires pour que les athlètes puissent se détendre et se sentir en sécurité".

Mais s'il a effectivement confirmé que le CIO encouragerait les athlètes à se faire vacciner avant de participer aux Jeux, il a souligné devant la presse qu'il n'y aurait "aucune obligation".

"Il y a trop de questions à prendre en compte. Il s'agit d'une question de santé privée. C'est aussi une question



d'état de santé de chacun. C'est une question de disponibilité", a déclaré M. Bach. Mais il a dit que le CIO "appellerait" les athlètes et les autres participants à se faire vacciner, qualifiant cela de "signe de respect" à la fois pour les autres athlètes et pour les hôtes japonais.

Les responsables de Tokyo-2020 affirment qu'ils prévoient une vaste panoplie de me-

asures contre le virus pour permettre aux Jeux d'avoir lieu même sans vaccin, mais M. Bach a déclaré lundi que le CIO chercherait à aider les athlètes à obtenir des vaccins s'ils sont disponibles et approuvés.

Le ministre australien de la Santé Greg Hunt a déclaré mardi avoir reçu l'assurance des dirigeants du CIO qu'ils avaient "pris des mesures pour sécuriser

des vaccins pour tous les athlètes et les officiels qui viendront du monde entier". "Nous nous attendons donc à ce qu'il y ait des vaccins pour les athlètes de toutes les nations et pour les officiels de toutes les nations, et qu'ils soient bel et bien prêts bien avant les Jeux olympiques". Les JO doivent se dérouler du 23 juillet au 8 août et les Jeux paralympiques du 24 août au 5 septembre.

## RUGBY / COUPE D'AUTOMNE DES NATIONS

### Match gagné 28-0 et bonus pour la France face aux Fidji

Les organisateurs de la Coupe d'automne des nations ont annoncé mardi avoir donné match gagné, avec bonus (28-0 et 5 points) au XV de France pour la rencontre face aux Fidji, prévue dimanche dernier mais finalement annulée après la découverte de plusieurs cas positifs au Covid-19 au sein de la sélection du Pacifique.

"Le règlement de la compétition prévoit que si une équipe est principalement responsable de l'absence d'un match, une victoire 28-0 sera attribuée à l'adversaire,

qui aurait pu jouer le match", a expliqué le comité organisateur.

Les "Bleus" prennent ainsi la tête de leur poule, sans avoir joué, devant l'Ecosse (qui compte également cinq points) et qui sera leur prochain adversaire.

De leur côté, et malgré cette sanction, les Fidji ne sont pas encore éliminés de la compétition.

"Nous souhaitons bonne chance aux joueurs fidjiens, concernés pour leur rétablissement et nous travaillons en étroite collaboration avec l'équipe fidjienne afin qu'ils puissent aligner

une équipe compétitive contre l'Italie", que les Océaniens doivent affronter dans quatre jours, a ajouté l'instance. La rencontre contre la France, prévue le 15 novembre à Vannes, avait été annulée vendredi matin. Aux deux joueurs océaniques déjà testés positifs dans la semaine, s'étaient ajoutés "quatre cas supplémentaires" ayant engendré de facto "des cas contact" après une nouvelle série de tests jeudi, avait détaillé le Comité des six nations, qui chapeaute la toute nouvelle Coupe d'automne des nations.

## DOPAGE - RODCHENKOV ACT

### La Russie exprime son "inquiétude"

La Russie a exprimé mardi son "inquiétude" après l'adoption aux Etats-Unis du Rodchenkov Act, une loi controversée permettant à la justice américaine de poursuivre hors de ses frontières toute personne impliquée dans une affaire de dopage à l'échelle internationale.

"Cela ne peut que provoquer de l'inquiétude", a déclaré aux journalistes le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, se disant "extrêmement critique à l'égard de toute tentative des Etats-Unis d'étendre

leur juridiction à d'autres pays".

Le Rodchenkov Act, du nom de l'ancien directeur du laboratoire antidopage de Moscou à l'origine des révélations sur un dopage "organisé" en Russie -- démenti jusque-là par Moscou -- permet à la justice américaine de poursuivre et d'infliger des peines de prison à toute personne, quelle que soit sa nationalité, impliquée dans un système international de dopage.

Adoptée lundi par le Sénat américain, cette

loi n'attend plus que la signature du président Donald Trump pour entrer en vigueur.

Le Rodchenkov Act, aux yeux des Etats-Unis, est une réponse aux réactions jugées insuffisantes de l'Agence mondiale antidopage (AMA) et du Comité international olympique (CIO) envers la Russie, accusée d'avoir mis en place un système de dopage "institutionnel" entre 2011 et 2015.

Mais le projet de loi a été accueilli avec scepticisme par de nombreux acteurs interna-

tionaux dont l'AMA qui a tenté de s'y opposer, craignant qu'il ne sature sa capacité à accomplir sa mission de régulateur global de l'antidopage.

L'AMA, qui est le gardien mondial du dopage, craint notamment que la loi n'encourage d'autres pays à créer leur propre juridiction extraterritoriale pour des raisons politiques, et se demande pourquoi "de vastes domaines du sport américain, en particulier les ligues professionnelles", comme la NBA, ne sont pas concernés par la loi.

## QUALIF. CAN-2021 - ZIMBABWE-ALGÉRIE (2-2) Les "Verts" ratent le coche mais iront au Cameroun

La sélection algérienne de football, bousculée lundi à Harare par le Zimbabwe (2-2), a assuré tout de même sa 19e participation à la Coupe d'Afrique des nations, en 2022 au Cameroun, à deux journées de la fin des qualifications.



Le sélectionneur national Djamel Belmadi atteint ainsi son premier objectif, dans la route pour la défense du titre continental reconquis en 2019 en Egypte, ce qui va lui permettre notamment de préparer plus à l'aise les prochaines échéances.

Dominant légèrement les débats au début de la première période, les "Verts" ont failli trouver la faille (28e) grâce à Delort, dont la reprise de la tête a été interceptée par le gardien de but des "Warriors".

Ce n'est que partie remise, puisque l'attaquant de Montpellier a réussi à ouvrir le score d'une tête rageuse (34e) sur un centre du latéral droit Halaïmia.

Maîtrisant leur sujet, les Algériens ont fait le break suite à un travail individuel remarquable du capitaine Mahrez (38e), qui signe pour l'occasion son 18e but sous le maillot national et rejoint Rafik Saïfi au classement historique des buteurs de la sélection.

La réaction des Zimbabweens était au rendez-vous, puisque le capitaine Musona est parvenu à réduire le score sur un coup-franc direct imparable (43e), une minute après que son ballon ait touché la transversale après un premier coup de pied arrêté.

### Le Zimbabwe réussit une "remontada"

Après la pause, les Zimbabweens se sont montrés plus entreprenants, grâce notamment aux trois changements apportés par le sélectionneur croate Zdravko Logarusic, ce qui a permis aux locaux de dominer cette deuxième mi-temps.

L'attaquant de l'Olympique Lyon, Tino Kadewere, était proche de deux reprises (56e, 62e) d'égaliser pour son équipe, mais la défense algérienne a bien veillé au grain.

Après avoir poussé devant, le Zimbabwe a réussi à remettre les pendules à l'heure par l'entremise de Dube (82e), suite à une erreur du portier M'bolhi.

Le sélectionneur national, Djamel Belmadi, a fait des choix forts, en apportant quatre changements par rapport au Onze aligné jeudi dernier, lors de la victoire décrochée à Alger face au même adversaire (3-1).

Il a ainsi titularisé Benlamri, Guedioura, Benrahma et Delort, à la place respectivement de Taharat, Abeid, Brahimi et Bounedjah.

À l'issue de ce résultat, l'Algérie atteint la barre de 22 matchs sans défaite et s'approche davantage du record africain d'invincibilité détenu par la Côte d'Ivoire (26 matchs).

Le point du nul permet aux "Verts" de conforter leur position de leaders avec 10 points, soit cinq longueurs de plus que le Zimbabwe (5 pts).

Ils sont assurés de décrocher l'un des deux tickets qualificatifs à la phase finale.

L'autre match de cette poule H oppose ce lundi à 17h00 (algériennes) à Gaborone le Zimbabwe (1 point), dirigé sur le banc par l'Algérien Adel Amrouche, et la Zambie (3 points).

Les Algériens boucleront les qualifications en affrontant en déplacement la Zambie puis à domicile le Botswana, entre le 22 et le 30 mars 2021.

### Fiche technique

Fiche technique du match Zimbabwe - Algérie 2-2 (mi-temps : 1-2), disputé lundi au "National sport stadium" de Harare, pour le compte de la 4e journée du groupe H des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 de football au Cameroun, reportée à 2022.

- Match à huis clos, beau temps, pelouse en mauvais état.

- Trio arbitral soudanais conduit par Mahmood Ismaïl, assisté de ses compatriotes Mohamed Abdallah Ibrahim et Ahmed Nagei Subahi.

#### - Buts :

Algérie : Delort (34'), Mahrez (38').  
Zimbabwe : Musona (43'), Dube (82').

#### - Avertissements :

Algérie : Benlamri (41'), Bounedjah (87'), Bensebaïni (90'+1').

Zimbabwe : Chicksen (20'), Rusike (28'), Hadebe (64').

#### - Les équipes :

Algérie : M'bolhi, Halaïmia, Bensebaïni, Mandi, Benlamri, Guedioura, Bennacer (Abeid, 79'), Feghouli (Belkebla, 68'), Mahrez (Ounas, 80').  
Benrahma (Brahimi, 73'), Delort (Bounedjah, 68').

Sélectionneur : Djamel Belmadi

Zimbabwe : Sumba, Darikwa (Dube, 81'), Zemura, Hadebe, Dzingai, Chicksen (Lunga, 46'), Nakamba, Rusike, Musona, Kadewere, Moyo (Billiat, 46').

Sélectionneur : Zdravko Logarusic (Croatie).

### Le point après les matchs de la 4e journée

Point du groupe H des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021, après les matchs de la 4e journée disputés lundi :

#### 4e journée :

Zimbabwe - Algérie 2-2  
Botswana - Zambie 1-0

| Classement  | Pts | J | Diff |               |
|-------------|-----|---|------|---------------|
| 1. Algérie  | 10  |   | 4    | +8 QUA-LIFIEE |
| 2. Zimbabwe | 5   | 4 | -1   |               |
| 3. Botswana | 4   |   | 4    | -1            |
| 4. Zambie   | 3   |   | 4    | -6            |

#### Reste à jouer :

##### 5e journée (22-30 mars 2021) :

Botswana - Zimbabwe  
Zambie - Algérie

##### 6e journée (22-30 mars 2021) :

Algérie - Botswana  
Zimbabwe - Zambie

#### Déjà joués :

Algérie - Zambie 5-0  
Zimbabwe - Botswana 0-0  
Botswana - Algérie 0-1  
Zambie - Zimbabwe 1-2  
Algérie - Zimbabwe 3-1  
Zambie - Botswana 2-1

NB : les deux premiers du groupe se qualifient pour la phase finale.

## QUALIF. CAN-2021 - ZIMBABWE-ALGÉRIE (2-2) Pour Belmadi, les "Verts" auraient pu gagner

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Djamel Belmadi, a regretté le match nul concédé lundi à Harare face au Zimbabwe (2-2), dans le cadre de la 4e journée (Gr. H) des qualifications de la CAN-2021, estimant qu'il y avait de la place pour un meilleur résultat.

"J'aurais aimé revenir avec la victoire, on aurait pu le faire. J'aime cette idée d'aller à l'extérieur et de revenir avec les trois points, tout faire pour gagner. Nous avons bien entamé le match en menant 2-0 avec ce que demande une telle rencontre.

Ils nous ont fait un peu mal en réduisant le score juste avant la pause, ce qui leur a permis de revenir dans le match", a indiqué Belmadi dans un entretien vidéo diffusé mardi sur la chaîne officielle YouTube de la FAF. En dépit de ce match nul, la sélection nationale a validé son ticket pour la prochaine CAN-2021 au Cameroun, reportée à 2022 à cause du Covid-19, à deux journées de la fin des qualifications, prévue en mars prochain.

"En deuxième mi-temps, nous étions un peu plus solides, mais on lâche un peu sur ce corner, sur un autre coup de pied arrêté, et un Rais (M'bolhi, le gardien de but, ndr) un peu malheureux. On a une petite amertume qui est légitime, mais c'est bien d'avoir ce sentiment. On ne veut plus se satisfaire du match nul", a-t-il ajouté. Belmadi estime que ce genre de matchs à l'extérieur permettent à ses joueurs de se forger en vue des prochains rendez-vous.

"Je savais qu'on allait se qualifier, mais il fallait viser l'avenir, notamment cette CAN-2021 qui va se jouer à l'extérieur, et surtout les qualifications de la Coupe du monde 2022 avec trois déplacements au Burkina Faso, à Djibouti et au Niger. Ces matchs-là seront très difficiles, délicats, compliqués.

Du moment qu'on a la possibilité de jouer des rencontres en déplacement, j'ai envie qu'on progresse en dehors de nos bases". A deux journées de l'épilogue, Belmadi a tenu à faire un bilan de ces qualifications de la CAN-2021 : "C'est un bilan positif.

Il faut voir d'où on a démarré et le parcours effectué jusque-là. Se qualifier à deux journées de la fin, ça ne nous est plus arrivé depuis longtemps. Nous n'allons pas faire la fine bouche. Il y a beaucoup de satisfactions".

### Turn-over annoncé pour les deux rendez-vous de mars 2021

En assurant désormais la qualification pour la prochaine phase finale, Belmadi compte tourner son effectif en vue des deux derniers rendez-vous des qualifications, prévus en mars 2021 : en déplacement face à la Zambie, et à domicile devant le Botswana. Il compte donner l'occasion à certains éléments pour augmenter leur volume de jeu.

"Pour les prochains rendez-vous, je vais donner des matchs complets à certains joueurs, à l'image de Benrahma, Ounas, Zerkane, Boulaya et Belkhabla. D'ici là, j'espère le retour de Boudaoui et Belaïli. Je vais remettre ce dernier dans le wagon. Nous sommes en train de suivre des joueurs évoluant au Portugal (Khacef, ndr) et aux Pays-Bas, des latéraux. Il y a Bensebaïni qui sera suspendu pour le prochain match" en Zambie. Enfin, Belmadi a regretté la longue période d'inactivité causée par la pandémie de coronavirus, estimant qu'elle avait "pesé énormément".

"Attendre toute une année pratiquement pour se voir, ce n'était pas évident. Ça a pesé énormément. Mais je pense que nous sommes toujours sur une bonne dynamique. Il y a des joueurs qui ne sont pas au summum de leur forme à l'image de Benlamri, il y a d'autres qui n'ont pas été avec nous, je cite Youcef Atal (testé positif au Covid-19) et Youcef Belaïli (manque de compétition).

Je tiens à parler de l'arrivée de Réda Halaïmia qui a réalisé de bons matchs. Maintenant, nous devons continuer à travailler pour nous améliorer", a-t-il conclu.

## Islam Slimani convoité par l'AS Saint-Etienne

L'international algérien Islam Slimani serait convoité par la formation française de l'AS Saint-Etienne, à la recherche d'un attaquant de pointe de métier pour le mercato hivernal afin de renforcer un secteur en manque d'efficacité, a rapporté L'Equipe.fr.

Figurant actuellement dans l'effectif des "Foxes" de Leicester (Premier League anglaise), mais écarté des plans de son entraîneur Brendan Rodgers, Slimani ne joue plus et s'est contenté depuis le coup d'envoi de la nouvelle saison 2020-2021 d'une seule apparition, lors d'une entrée de 19 minutes en octobre face à Aston Villa.

A cause de sa situation difficile qui l'a écarté momentanément de la sélection nationale, l'attaquant algérien, dont le contrat avec les "Foxes" court jusqu'en juin prochain, pourrait trouver une porte de sortie lors de l'ouverture du mercato d'hiver en janvier prochain, si l'opportunité de l'AS Saint-Etienne se confirme, a ajouté le quotidien sportif français.

La formation française se serait montrée intéressée par les services de Slimani. Le manque d'efficacité de sa ligne offensive, avec seulement dix buts inscrits depuis le début de saison, aurait poussé les "Verts" à jeter leur dévolu sur l'ancien attaquant du Sporting Lisbonne (Portugal) pour épauler Romain Hamouma et le jeune international français U19 Charles Abi.

Le club du Forez pourrait passer à l'action à partir de l'ouverture du mercato le 2 janvier prochain, selon la même source qui, toutefois, a relevé la question du salaire du meilleur buteur en activité de la sélection nationale (30 buts en 69 sélections) pouvant poser problème.

Emargeant aux alentours de 380.000 livres par mois, les dirigeants stéphanois devront être amenés à revoir leur enveloppe de recrutement à la hausse pour attirer le numéro 13 des "Verts". Un recrutement devenu cependant nécessaire pour l'ASSE après avoir échoué à faire venir l'attaquant Mbaye Niang en clôture du mercato estival.

## DÉCÈS

### Le président de la Fifa rend hommage à Hannachi

La Fédération algérienne de football (FAF) a indiqué mardi avoir reçu un courrier du président de la Fédération internationale de football (Fifa), Gianni Infantino, dans lequel il a rendu un vibrant hommage à l'ex-président emblématique de la JS Kabylie, Mohand-Chérif Hannachi, décédé vendredi.

Cette intention, selon la FAF, "dénote du grand respect dont a toujours joui (l'ancien) président emblématique de la JSK, pas seulement au niveau national, mais aussi au niveau international".

Samedi, c'était le président de la Confédération africaine de football (CAF), Ahmad Ahmad, qui avait présenté ses condoléances à la famille de Hannachi, à la JSK et à la FAF, à la suite de la disparition de l'ancien président des "Canaris" à l'âge de 70 ans des suites d'une longue maladie.

"A la suite de la disparition du Président emblématique de la JSK, le Président de la CAF, M. Ahmad Ahmad, présente au nom de la grande famille du football africain, du Comité exécutif de la Confédération Africaine de Football, et en son nom propre ses condoléances à la famille de Mohand Chérif Hannachi, à la JS Kabylie et à la Fédération Algérienne de Football", a écrit le patron de l'instance dans son message de condoléances.

Hannachi a rendu l'âme vendredi à l'hôpital militaire d'Aïn Naâdja (Alger), où il avait été admis depuis plusieurs jours en raison de la dégradation de son état de santé.

D'abord ancien joueur de la JSK (1969-1983), Hannachi avait pris les rênes des "Canaris" en 1993. Durant son parcours en tant que président, il a remporté plusieurs titres sur la scène nationale et continentale, ce qui a fait de lui le président le plus couronné d'Algérie. Il avait quitté son poste en 2017.

APS

## PRIX PUSKAS La presse espagnole place l'Algérien Mahrez parmi les "sérieux" candidats

Le but de l'Algérien Riyad Mahrez, inscrit lundi à Harare contre le Zimbabwe (2-2) dans le cadre de la 4e journée des éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique des nations, est un "sérieux candidat au Prix Puskas" de la Fifa récompensant la plus belle réalisation de l'année, jugent plusieurs journaux espagnols.

Cette réalisation, qui avait donné un avantage provisoire aux "Verts" (0-2), est en effet un chef-d'œuvre de technicité, du début de l'action à sa conclusion, ce qui n'a pas laissé les puristes et les analystes indifférents.

En effet, lancé dans le dos de la défense adverse, le milieu offensif de Manchester City a commencé par contrôler le ballon d'une aile de pigeon, avant de dérouter son vis-à-vis d'un double crochet et conclure enfin l'action d'un tir à bout portant.

Le Zimbabwe a certes réussi à égaliser, mais la réalisation de Mahrez a marqué les esprits, au point d'inciter des journaux espagnols, comme Marca, Mundo Deportivo et AS, à la retenir parmi les sérieux

candidats au Prix Puskas de la Fifa. Ce dernier a été créé en 2009 en hommage à Ferenc Puskas, grand buteur hongrois des années 1950 et légende internationale du football, pour récompenser le joueur ou la joueuse ayant marqué le plus beau but de la saison.

Ainsi, chaque année, 10 buts sont présélectionnés par la Commission du football de la Fifa, suivant des critères bien définis, notamment, l'esthétique (critères subjectifs - frappe lointaine, action collective, but acrobatique, etc.) et l'importance du match (critère objectif - par ordre décroissant : équipes nationales A, tournois continentaux et championnats de première division).

La sélection se fait aussi sur la base de l'absence du



"facteur chance" ou d'une erreur commise par l'autre équipe, permettant le but. Le côté fair-play est également pris en compte, puisque l'auteur du but ne doit pas s'être mal comporté durant le match, ou avoir été reconnu coupable de

dopage. Par la suite, ce sont les internautes qui votent pour le "plus beau but de l'année" et les résultats seront dévoilés lors de la cérémonie de gala "Fifa The Best". Un trophée du Prix Puskas de la Fifa, gravé à son nom, lui est alors remis.

## ELECTIONS DE LA CAF

### Le Sénégalais Senghor promet un programme "ambitieux et innovant"

Le président de la Fédération sénégalaise de football (FSF), Augustin Senghor, a promis lundi de proposer au football africain, qu'il aspire à diriger, un programme "ambitieux et innovant".

M. Senghor, candidat à l'élection du président de la Confédération africaine de football (CAF) prévue le 12 mars 2021 à Rabat, va dévoiler les détails de son programme, lors d'une rencontre avec les journalistes, la semaine prochaine, à Dakar.

S'exprimant lors d'une conférence, dans la capitale sénégalaise, il a fait part de sa volonté de tendre la main à toutes les fédérations nationales de football du continent, s'il est élu à la tête de la CAF.

"Je suis prêt à répondre à l'appel de l'Afrique et de son football, pour un () challenge exaltant et de dimension continentale. Je suis prêt à le relever avec l'intime conviction qu'il faut créer une () dynamique positive,

symbolisée par un comité exécutif solidaire et travaillant () dans l'intérêt du football africain", a dit Augustin Senghor. Il a promis de diriger la CAF avec "un leadership affirmé et rassembleur". M. Senghor, membre du comité exécutif de la CAF, a confirmé avoir "effectivement déposé" sa candidature, sous réserve, dit-il, du contrôle d'éligibilité qui sera fait par l'institution chargée du football africain.

Sa candidature découle de la conjonction de plusieurs facteurs, a affirmé M. Senghor, évoquant notamment "l'insistance" de plusieurs présidents de fédérations nationales et de professionnels africains du football.

La CAF est à la croisée des chemins, on veut rebâtir cette maison pour sortir des difficultés malgré le travail d'Ahmad. La CAF a besoin de modernisation et de stabilité et je pense être celui qui peut apporter ces changements", avance le candidat

sénégalais qui a entre autres le soutien de la Gambie et du Gabon. Avocat de formation et âgé d'une cinquantaine d'années, il est également maire de Gorée depuis plusieurs années et président de l'US Gorée, un club de la Ligue 1 sénégalaise. Le Malgache Ahmad Ahmad, président sortant de la CAF, l'Ivoirien Jacques Anouma, ancien président de la fédération de son pays, le Mauritanien Ahmed Yahya, actuel patron du football de son pays, ont également déclaré leur candidature à la direction de l'instance continentale pour les quatre prochaines années. Le milliardaire Patrice Motsepe, président des Mamelodi Sundowns, un club de football d'Afrique du Sud, son pays, a également fait acte de candidature. Les prétendants avaient la possibilité de déposer leur candidature jusqu'au 12 novembre. L'instance dirigeante du football africain dévoilera les noms des candidats le 11 janvier 2021.

## LIGUE 1/USM BEL-ABBES

### Les joueurs en grève

Les joueurs de l'USM Bel-Abbes ont décidé d'entamer une grève illimitée pour réclamer la régularisation de leur situation financière, a-t-on appris mardi de ce club de Ligue 1 de football.

Les protégés de l'entraîneur Lyamine Bougherara ont passé à l'acte en boycottant la séance d'entraînement qui allait avoir lieu en fin d'après-midi de lundi, a précisé la même source.

Ce sont les éléments de l'effectif de la saison passée qui disent être les plus lésés, étant donné qu'ils n'ont pas perçu leurs salaires depuis plusieurs mois.

Certains d'entre eux, qui comptaient saisir la Cham-

bre de résolution des litiges (CNRL), se sont rétractés après avoir reçu des promesses de la direction du club de les régulariser dans les meilleurs délais.

Cependant, le fait que les subventions allouées par l'APC de Sidi Bel-Abbès et l'APW estimées à près de 50 millions de dinars ne soient pas encore entrées dans les caisses du club de l'Ouest du pays, a complètement chamboulé les plans des dirigeants, souligne-t-on encore.

Ce n'est pas tout, puisque aucune tranche relative au contrat de sponsoring que vient de signer le club avec Naftal n'a en core été déblocquée par la filiale de So-

natrach, enfonçant par là même la direction que préside Abdelghani El Henani, regrette-t-on de même source. Cela se passe au moment où le club de la "Mekerra" peine pour qualifier ses nouvelles recrues au nombre de 13 en raison de ses dettes envers d'anciens joueurs qui ont eu gain de cause auprès de la CNRL, rappelle-t-on.

Les Vert et Rouge de Sidi Bel-Abbès, qui n'ont pu effectuer aucun stage de préparation d'intersaison en raison de leurs difficultés financières, devraient disputer à domicile un match amical contre le voisin le MC Oran mercredi, sauf que la grève enclenchée par

les joueurs risque de pousser à l'annulation de ce rendez-vous. Une telle éventualité contrairait au plus haut point le coach Bougherara qui table énormément sur cette rencontre pour parfaire les automatismes de son groupe en vue de la nouvelle édition du championnat dont le coup d'envoi est prévu pour le 20 novembre en cours.

Sur un autre registre, l'USMBA vient d'enregistrer un nouveau cas lié au covid-19 après que les tests effectués par son nouveau gardien de but, Maâchou, avec la sélection nationale des moins de 20 ans se soient avérés positifs, révèle-t-on de même source.

## LE VERDICT TOMBE POUR BUSQUETS

Sergio Busquets devrait être absent pour une dizaine de jours maximum. Le milieu espagnol semble forfait pour le choc contre l'Atlético de Madrid. Le FC Barcelone va devoir se passer de Sergio Busquets ce week-end. L'international espagnol devrait être éloigné des terrains pour une dizaine de jours maximum. Le communiqué médical annonce une légère entorse au genou gauche pour la sentinelle du Barça. Alors, Ronald Koeman ne pourrait pas prendre de risques et titulariser Frenkie de Jong aux côtés de Miralem Pjanic face à l'Atlético de Madrid.



## NEYMAR EST DÉBARRASSÉ DE SES DOULEURS !

Bonne nouvelle pour le Paris Saint-Germain ! Neymar, sorti sur blessure face à Basaksehir au mois d'octobre, est enfin débarrassé de ses pépins physiques. En phase de reprise, le Brésilien de 28 ans, qui a fait un aller-retour au Brésil avec la sélection pour constater sa blessure et poursuivre son programme de récupération, est de retour dans la capitale depuis quelques heures. Mais visiblement, il va beaucoup mieux puisqu'il ne ressent plus de douleur selon RMC.

Ainsi, le Ney est prêt à jouer face à Monaco vendredi pour la reprise du championnat, à 4 jours de la réception de Leipzig au Parc des Princes. Toujours d'après la radio, le numéro 10 et son entourage ont apprécié l'attitude du staff médical et de la direction parisienne pour la gestion de cette blessure. Le Brésil a également apprécié la relation de travail créée avec le PSG pour gérer Neymar.

## MAN U RESTE OPTIMISTE POUR SANCHO

Les dirigeants de Manchester United n'ont pas abandonné l'idée de recruter Jadon Sancho. Loin de là. Ils souhaitent conclure l'arrivée de l'international anglais avant l'Euro en juin prochain.

Manchester United reste en contact avec l'entourage de Jadon Sancho. Selon le média britannique, 90mn, les Red Devils veulent à tout prix conclure le deal avec Dortmund avant l'Euro de juin prochain. Car les dirigeants mancuniens ont peur qu'une exposition brillante du jeune ailier attise la concurrence et que le club allemand augmente le prix de vente déjà assez élevé de leur joyau.

De son côté, Jadon Sancho s'est senti frustré de ne pas avoir été transféré à Manchester United. Surtout que seulement dix millions séparent la proposition de Manchester United au prix de demandé par le Borussia Dortmund. Le club anglais envisage donc de revenir à la charge dans les prochaines semaines pour conclure un deal pendant le mercato hivernal 2021 tout en laissant le joueur finir sa saison en Allemagne. Jadon Sancho avait déjà donné son accord de principe sur les termes de son futur contrat.



## SAINT-ÉTIENNE SUR LA PISTE SLIMANI ?

Un effectif à étoffer. Barré par la concurrence de Jamie Vardy et Kelechi Iheanacho à Leicester, Islam Slimani pourrait trouver un nouveau point de chute en France. D'après les informations de L'Équipe, l'AS Saint-Étienne aurait fait part de son intérêt. À 32 ans, l'international algérien ne compte que dix-neuf petites minutes sur les prés anglais depuis le début de saison et a besoin de jouer. Ça tombe bien, l'ASSE est à la recherche d'un avant-centre. Avec la mise à l'écart de Wahbi Khazri et le début de saison décevant de Charles Abi, Claude Puel tâtonne et peine à trouver la pointe idéale de son dispositif. Les Verts auraient donc un œil sur le joueur de Leicester, qu'ils aimeraient faire venir dès cet hiver. De quoi relancer la machine ?

## Giroud veut jouer encore 5 ans

Plus proche de la fin que du début, Olivier Giroud (34 ans, 3 apparitions en Premier League cette saison) est conscient que le temps lui est compté. Pourtant, l'attaquant de Chelsea estime qu'il peut bien jouer encore cinq années au plus haut niveau. "C'est une question de mental. Pour durer, il faut en avoir envie. La barrière qu'on se met, qu'on nous met, est psychologique. Dans les mentalités, à 35 ans, c'est fini. A force d'entendre parler de son âge, on peut se dire : 'Mes jours sont comptés'. Je ne sais pas pourquoi on en fait tout un plat", a regretté le buteur français pour France Football. "Tu compenses tes manques par de meilleurs déplacements. Je ne me sens pas diminué, je suis en forme. Quand il y aura des signes, je le sentirai. Je serai lucide quand je prendrai conscience que j'ai perdu en vitesse, en explosivité, en jump... Mais j'espère avoir encore trois, quatre, cinq ans au plus haut niveau. C'est l'objectif", a rajouté Giroud.



## DI MARIA dans le viseur de l'Inter de Milan

Angel Di Maria, qui n'a toujours pas prolongé son contrat avec le PSG, serait dans le collimateur de l'Inter Milan.

Angel Di Maria n'a plus que quelques mois de contrat du côté du PSG. Bien que faisant partie des cadres de l'équipe française, l'Argentin n'a toujours pas été prolongé par les champions de France. Les négociations dans cette optique n'ont d'ailleurs même pas encore débuté. Devant cette situation, des clubs européens commencent à tâter le terrain dans l'espoir d'accueillir « El Fideo » dans leur effectif l'été prochain. Ça serait le cas de l'Inter Milan. Selon le quotidien Tuttosport, les Nerazzurri sont très intéressés par l'international argentin. Antonio Conte, le coach de l'équipe, rêve d'associer l'ailier des champions de France à son compatriote Angel Di Maria. Cette perspective est d'autant plus séduisante que les Lombards n'auront pas à déboursier le moindre sou pour l'ancien mancunien.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Édité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication **Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction

**A. CHERBAL**

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com»

RÉDACTION ADMINISTRATION

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

## DÉCÈS DE L'ÉPIDÉMIOLOGISTE ZOUBIDA ZAÏDI Le Premier ministre présente ses condoléances à la famille de la défunte

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a présenté lundi ses sincères condoléances à la famille de l'épidémiologiste à l'Université de Sétif, Pr. Zoubida Zaïdi, décédée des suites de la Covid-19.

"Nous venons de perdre l'une des plus brillantes épidémiologistes à l'échelle nationale et internationale, la professeure à l'Université de Sétif, Zoubida Zaïdi, des suites de la Covid-19", a écrit le Premier ministre sur son compte Twitter. "Mes sin-

cères condoléances à la famille de la défunte et à l'ensemble du corps médical. Je prie Dieu Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de vous assister dans cette épreuve", a ajouté M. Djerad.



## MALI-ACCORD D'ALGER

### M. Boukadoum propose l'élaboration d'une nouvelle feuille de route adaptée à la Transition

Le Chef de la diplomatie algérienne, Sabri Boukadoum, a proposé l'élaboration d'une nouvelle feuille de route adaptée aux objectifs de l'Accord de paix et à la Transition au Mali, réitérant l'engagement de l'Algérie à apporter son accompagnement au processus.

"Je réitère aujourd'hui l'engagement de l'Algérie, en sa qualité de chef de file de la médiation internationale et de présidente du Comité de suivi de l'accord de paix (CSA), à tout entreprendre pour poursuivre la mise en œuvre de l'Accord durant cette période délicate", a déclaré M. Boukadoum à l'ouverture de la 41<sup>e</sup> session ordinaire du CSA tenue à Bamako. Il a



noté que "l'Algérie qui a déployé d'importants efforts pour la stabilisation du Mali à travers la conclusion de l'Accord, et pour la préservation de la stabilité de ce pays frère durant les derniers mois, s'est engagée à ap-

porter son accompagnement à la Transition en cours". Dans ce contexte, "il serait important que vos travaux aboutissent dans un temps raisonnablement court au parachèvement de la mise en œuvre des actions prioritaires héritées de sessions précédentes", a dit le ministre en s'adressant aux participants.

"Nous pensons que le contexte actuel offre une excellente opportunité pour que la Partie malienne se projette sur les étapes restantes de la mise en œuvre de l'Accord à travers l'élaboration d'une nouvelle feuille de route adaptée aux objectifs et au calendrier de la Transition", a-t-il préconisé à ce propos.

### L'Algérie attachée à la mise en œuvre de l'accord de paix (Boukadoum)

Le Ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a réitéré, lundi, l'engagement de l'Algérie aux côtés des Maliens en vue de mettre en œuvre l'accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, suggérant l'élaboration d'une nouvelle feuille de route adaptée aux objectifs de l'Accord et à la Transition.

"Je réitère aujourd'hui l'engagement de l'Algérie, en sa qualité de chef de file de la médiation internationale et de présidente du Comité de suivi de l'accord de paix (CSA), à tout entreprendre pour poursuivre la mise en œuvre de l'Accord durant cette période délicate", a déclaré M. Boukadoum à l'ouverture de la 41<sup>e</sup> session ordinaire du CSA tenue à Bamako.

A cette occasion, le chef de la diplomatie algérienne, a rappelé que "le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a souligné tout l'intérêt qu'il attache à l'application intégrale de l'Accord en tant que seule voie à même de permettre au Mali de préserver durablement sa stabilité et de relever les défis multiples auxquels il fait face". A ce propos, il a noté que "l'Algérie qui a déployé d'importants efforts pour la stabilisation du Mali à travers la conclusion de l'Ac-

cord, et pour la préservation de la stabilité de ce pays frère durant les derniers mois, s'est engagée à apporter son accompagnement à la Transition en cours". Dans ce contexte, "il serait important que vos travaux aboutissent dans un temps raisonnablement court au parachèvement de la mise en œuvre des actions prioritaires héritées de sessions précédentes", a dit le ministre en s'adressant aux participants.

"Nous pensons que le contexte actuel offre une excellente opportunité pour que la Partie malienne se projette sur les étapes restantes de la mise en œuvre de l'Accord à travers l'élaboration d'une nouvelle feuille de route adaptée aux objectifs et au calendrier de la Transition", a-t-il préconisé à ce propos.

A l'évidence, soutient le ministre, "il serait important pour la Partie malienne de se doter du cadre de travail novateur qui lui permettrait de forger, dans la sérénité, le consensus nécessaire à l'identification des nouvelles initiatives à retenir en la matière".

En effet, "l'engagement des parties prenantes à la mise en œuvre de l'Accord s'est poursuivi voire s'est renforcé davantage depuis

le 18 août 2020", a-t-il ajouté, saluant à cet égard la présence effective des neuf femmes qui ont été désignées récemment pour siéger au CSA. Et d'ajouter: "Nous nous félicitons du fait que les contacts que nous avions encouragés entre les parties prenantes aient conduit à l'inclusion de l'Accord dans la Charte et la Feuille de route de la Transition", saluant l'implication des mouvements signataires dans le processus de la mise en place des organes de la Transition et plus particulièrement leur entrée au Gouvernement.

"Ces développements, très encourageants renforcent la confiance au sein de la Partie malienne et la nécessaire appropriation nationale de l'Accord et, de ce fait, suscitent la dynamique tant souhaitée pour en hâter la mise en œuvre", a-t-il fait valoir.

A cet effet, il a jugé que "la mise en œuvre de l'Accord reste intimement liée à son environnement. Un environnement déjà complexe aux plans communautaires, sécuritaires, politiques et économiques, auquel est venu se greffer une crise sanitaire du Covid-19".

Aussi, a relevé M. Boukadoum, "c'est le lieu d'évoquer ici la situation sécuritaire toujours

préoccupante au Sahel devant la persistance dans cette région de la menace terroriste et d'une myriade de fléaux connexes". Face à ces défis et alors que le processus de paix entre dans une phase essentielle, nous avons la responsabilité d'accélérer les efforts que nous déployons pour la mise en œuvre des engagements souscrits dans l'Accord", a-t-il insisté. Il a demandé, à ce titre, à toutes les parties d'"honorer leurs obligations. L'ère n'est plus à la tergiversation et la compétition autour de questions périphériques mais au travail utile, concret et sérieux, au resserrement des rangs et à la cohésion nationale". Il serait tout particulièrement important que les parties signataires se montrent plus coopératives entre elles et plus engagées à travailler ensemble dans un climat de confiance mutuelle", a-t-il préconisé. Bien évidemment, d'après lui, "la contribution des partenaires est fortement attendue, notamment pour l'accompagnement des programmes destinés à l'amélioration des conditions de vie des Maliens, à l'encouragement du retour des réfugiés et à la réinsertion des ex-combattants dans la vie socio-économique".

## ALGÉRIE-SAHARA OCCIDENTAL Le CRA remet 60 tonnes d'aides humanitaires à son homologue sahraoui

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a remis lundi après-midi à Chahid El-Hafedh (camps de réfugiés sahraouis) au Croissant-Rouge sahraoui 60 tonnes d'aides humanitaires dans le cadre de la solidarité permanente et constante du peuple algérien avec le peuple sahraoui. Arrivées plus tôt dans la journée à l'aéroport Commandant Ferradj de Tindouf à bord de deux (02) avions militaires des Forces aériennes algériennes, ces aides humanitaires, constituées de denrées alimentaires de première nécessité et de produits désinfectants, ont été remises à la partie sahraoui en présence du vice-président du CRA, Tayeb Benaouda, et du président du Croissant-Rouge sahraoui, Yahia Bouhbini. A cette occasion, M. Bouhbini a réitéré les remerciements du peuple sahraoui au peuple et au Gouvernement algériens pour leur soutien indéfectible en toutes cir-

constances, surtout dans la "conjuncture exceptionnelle qu'il traverse", saluant le "rôle humanitaire considérable" de l'Armée nationale populaire (ANP). Le responsable sahraoui s'est également félicité de la solidarité de l'Algérie avec le peuple sahraoui dans la lutte contre la pandémie de Covid-19.

Cette initiative humanitaire entre dans le cadre du "soutien permanent et constant du peuple algérien au peuple sahraoui frère qui traverse une conjuncture difficile sur le plan humanitaire", avait indiqué dimanche la présidente du CRA, Saïda Benhabiles, qui supervisait le chargement des aides au niveau de la base aérienne de Boufarik. Mme Benhabiles n'a pas manqué de saluer le rôle de l'ANP dans "le soutien aux opérations humanitaires en général et à celles initiées par le Croissant-Rouge algérien, le bras humanitaire des pouvoirs publics".

## PROCÈS DE L'AFFAIRE DES FRÈRES BENHAMADI Auditions d'anciens hauts responsables

Le procès dans les affaires de corruption impliquant les frères Benhamdi, s'est poursuivi, dans l'après-midi de lundi au Tribunal de Sidi M'hamed (Alger), par l'audition d'anciens hauts responsables qui ont, unanimement, nié avoir octroyé d'indus avantages aux propriétaires du Groupe Condor.

Première affaire à avoir été examinée, celle inhérente à l'octroi d'une assiette foncière en 2014 en prévision de la réalisation d'un centre dédié aux brûlés à Skikda. Un projet au sujet duquel l'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a assuré "n'avoir été ni l'ordonnateur ni le maître d'ouvrage", faisant savoir que c'est le directeur de la santé et de la population (DSP) de cette wilaya qui en a été "le premier responsable".

La seconde affaire examinée est celle ayant trait à deux contrats conclus en 2015 et 2016 entre le Groupe Condor et l'opérateur public de téléphonie mobile, Mobilis, et au sujet desquels les deux ex-Premiers ministres, Abdelmalek Sellal et Ahmed Ouyahia, ont été entendus, sachant que ce dernier est intervenu en visioconférence depuis la prison de Abadla (Béchar) où il est détenu depuis plusieurs mois.

Répondant aux interpellations du président de l'audience, les deux accusés ont soutenu que les contrats en question ont vu le jour "conformément au règlement intérieur de Mobilis", Sellal ayant insisté sur le fait que l'affaire était "purement économique" et qu'elle n'obéissait pas à la loi sur les marchés publics et dans laquelle "la puissance publique n'a rien à voir".

Auparavant, le juge avait rappelé le préjudice causé à la balance commerciale de Mobilis conséquemment aux irrégularités contenues dans le marché en question et qui était estimé à 53 milliards de centimes. Tour à tour, Sellal ainsi que l'ancien ministre des Travaux publics, Abdelghani Zaalane, ont été entendus dans le cadre de la 3<sup>e</sup> affaire examinée par le Tribunal, à savoir celle liée au "financement occulte" de la campagne électorale de l'ancien président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Les deux accusés ont assuré n'être pas au courant de l'existence de deux comptes bancaires alimentés, l'un par les deniers publics et le second par des donateurs particuliers, dont le Groupe appartenant aux frères Benhamadi. Le montant octroyé par ces derniers a été de l'ordre de 5 milliards de centimes, a rappelé le juge. L'argument des deux intervenants étant qu'ils n'étaient pas en charge de cet aspect, exclu sivement dévolu au défunt Hamoud Chaïb. A noter, enfin, que le procès des frères Benhamadi se poursuivra mardi par l'audition d'un nombre de témoins.